

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TÉMOIGNAGE SUR L'HOMOPHOBIE CHEZ LES PERSONNES LGBTQI+
MONTRÉALAISES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
GUILLAUME LECLERC

NOVEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Mon intérêt pour l'étude de l'homophobie n'est pas anodin. Étant moi-même un homme homosexuel, j'ai subi ma juste part de ce phénomène haineux. Des insultes, au harcèlement de rue, aux blagues jugées innocentes, j'ai tout vu. Je me suis fait suivre jusque chez moi, inviter dans des endroits que je ne jugeais pas sécuritaires, on a menacé mon intégrité physique jusqu'à m'en rendre malade, j'ai dû déménager parce que je ne pouvais plus avoir la certitude que j'étais en sécurité dans ma propre demeure. Par contre, dans aucun de ces cas, je n'ai parlé de mes expériences avec qui que ce soit.

Ce n'est que plusieurs années plus tard que j'ai commencé à m'ouvrir sur certaines de mes expériences traumatisantes. Je pensais que mon vécu était anecdotique et qu'il ne serait pas pris au sérieux. J'avais alors choisi de partager mon vécu afin de démontrer que la tolérance sociale n'était qu'apparente. Je l'ai fait seul, sur les réseaux sociaux, sans mot-clic ou sans célébrité me donnant l'exemple.

Plus tard, j'ai compris l'impact des témoignages d'événements traumatisants via des courants comme #AgressionNonDénoncée ou encore #MeToo. Des célébrités ont réussi à mobiliser les victimes d'agressions sexuelles, à les faire parler, à les décider à partager leur vécu. Plus encore, elles ont réussi à faire en sorte que nous les écoutions.

Environ à la même époque, j'ai commencé à être bénévole chez Gai Écoute. J'étais aussi en fin de baccalauréat en communication, avec une mineure en droit social, et je me cherchais un projet d'intégration qui me permettrait de conjuguer ces deux parcours académiques. J'ai vu dans le Registre des Actes Homophobes (RAH), tenu par Gai Écoute, une occasion de marier le droit et la communication tout en interrogeant mon propre parcours de vie.

L'étude du RAH, et la production d'un rapport sommaire, m'ont permis de voir que

mon parcours et mon expérience avec l'homophobie n'étaient pas particuliers. En effet, la majorité des répondants du RAH n'avaient jamais discuté de leur vécu homophobe avec des professionnels. Pire encore, même dans le cas d'actes criminels, iels n'avaient pas porté plainte à la police.

J'ai alors compris que ma maîtrise se devait d'étudier le phénomène. Non pas parler d'homophobie en termes généraux, ou d'étudier les différentes manifestations de l'homophobie, mais bien essayer de comprendre ce qui pouvait pousser, ou empêcher, le témoignage de l'homophobie chez les personnes qui en subissent directement ou indirectement les effets.

J'ai donc réalisé ce mémoire à la fois pour comprendre le phénomène du témoignage, le sentiment d'isolation qui résulte trop souvent d'un vécu homophobe, mais aussi pour me comprendre, pour comprendre mes propres réactions et appréhensions sociales. Peut-être que la recherche et la rédaction de ce mémoire pourront m'aider à faire la paix avec un passé qui, parfois, me trouble encore. /

“What doesn't kill you makes you stronger.”

Remerciements

D'abord et avant tout, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer à la présente étude. Votre apport à ma recherche, et à la recherche universitaire en général, est fortement apprécié.

Je tiens aussi à remercier personnellement ma directrice de maîtrise, Mélanie Millette, qui a accepté de sauter à pied joint dans un projet dont je ne comprenais moi-même tous les tenants et aboutissants. La structure qu'elle a su me donner par son encadrement, ses connaissances étendues, mais aussi la liberté et la latitude qu'elle a su m'accorder lorsque j'en avais besoin, m'ont permis de me développer et de m'améliorer dans ce long processus. Ses encouragements constants, lorsque j'en avais le plus besoin, ont également fait la différence. En acceptant de me prendre sous son aile, j'ai eu droit à une direction pleine et entière, pour laquelle je serai éternellement reconnaissant.

Le cheminement de la maîtrise ne se fait pas non plus sans une pléthore de collègues de classe, qui ont toujours réussi à me divertir, à me soutenir, à me relancer et à me réorienter. Souvent, les questions les plus anodines sont les plus importantes, celles que nous n'aurions pas pensé poser nous-mêmes, vu notre niveau de confort avec le sujet. Un merci tout spécial à Rose-Anne, Mathilde, Julien, Pier-Luc et Lilian, sans votre appui je n'aurais vraisemblablement pas réussi.

Je veux aussi souligner l'apport de toutes les professeur.e.s qui m'ont encadré dans mon parcours académique, tant à la maîtrise qu'au baccalauréat, car vous avez été capables de me fournir un bagage théorique impressionnant et vous m'avez transmis une soif d'apprendre qui ne sera pas de sitôt remplie.

Je tiens finalement à remercier ma famille et mon entourage, qui m'ont soutenu, de

différentes manières, dans la réalisation de ce projet. Sans votre soutien, votre compréhension, votre patience et vos efforts, ce mémoire n'aurait certainement jamais vu le jour.

À toutes, merci. D'une certaine manière, ce mémoire vous appartient aussi.

Guillaume

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	II
LISTE DES TABLEAUX	X
RÉSUMÉ	XI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Revue de littérature	3
1.1.1 Homophobie.....	3
1.1.2 Interactions homophobes et réactions	6
1.1.2.1 Homophobie et jeunes	7
1.1.2.2 Homophobie et aîné.e.s	8
1.1.2.3 Homophobie et santé	10
1.1.3 Homophobie et identité	11
1.1.4 Homophobie et discours	13
1.1.4.1 Homophobie et témoignage.....	14
1.2 Problématique	16
1.2.1 Question de recherche	17
1.2.2 Objectifs de recherche	17
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE.....	19
2.1 Positionnements LGB et <i>Queer</i>.....	19
2.1.1 Homophobie.....	22
2.1.2 Homophobie intériorisée	24

2.2 Interactionnisme symbolique	25
2.2.1 La mise en scène de la vie quotidienne	26
2.2.2 Stigmate.....	30
2.3 Apports complémentaires	32
2.3.1 Identité	32
2.3.2 Identité collective	33
2.3.3 Témoignage	35
2.4 Conceptualisation de la recherche	36
2.4.1 Homophobie.....	36
2.4.2 Identité au prisme de l'interaction sociale	37
2.4.3 Témoignage	38
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	39
3.1 La posture <i>queer</i>	39
3.2 Collecte de données	43
3.2.1 L'entretien semi-dirigé	44
3.2.1.1 Corpus d'analyse.....	45
3.2.1.2 Grille d'entretien	46
3.2.2 Analyse de contenu	47
3.2.2.1 Corpus d'analyse.....	49
3.2.2.2 Grille d'analyse	51
3.3 Considérations éthiques	52
3.4 Réflexions méthodologiques	53
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	56
4.1 Articles de journaux	56
4.1.1 Classification selon les titres des articles	56

4.1.2 Traitement de l'homophobie dans les journaux	58
4.1.2.1 Hétéronormativité	58
4.1.2.2 Performance de genre et réalité trans	60
4.1.2.3 Manifestations de l'homophobie	61
4.1.2.4 Conséquences de l'homophobie	65
4.1.2.5 Réactions de la victime	68
4.1.3 Identité	70
4.1.3.1 Identité individuelle	70
4.1.3.2 Identité de groupe	71
4.1.4 Témoignage	72
4.2 Entretiens semi-dirigés	74
4.2.1. Dulse	74
4.2.1.1 Homophobie	74
4.2.1.2 Identité	76
4.2.1.3 Témoignage	77
4.2.2 Gelluk	79
4.2.2.1 Homophobie	79
4.2.2.2 Identité	81
4.2.2.3 Témoignage	82
4.2.3 Loutre	83
4.2.3.1 Homophobie	83
4.2.3.2 Identité	85
4.2.3.3 Témoignage	86
4.2.3 Azver	88
4.2.3.1 Homophobie	88
4.2.3.2 Identité	90
4.2.3.3 Témoignage	90
4.2.3 Anieb	91
4.2.3.1 Homophobie	92
4.2.3.2 Identité	94
4.2.3.3 Témoignage	95
4.2.3 Taupin	97

4.2.3.1 Homophobie	97
4.2.3.2 Identité	99
4.2.3.3 Témoignage	100
CHAPITRE 5 : DISCUSSION	102
5.1 Les contextes.....	103
5.2 Homophobie intériorisée	105
5.3 Motivations.....	108
5.4 Perception de soi.....	109
5.5 Résultats émergents.....	111
5.6 Synthèse des résultats.....	114
5.6.1 Question spécifiques	115
5.6.2 Question principale	116
CONCLUSION	118
ANNEXE A : CORPUS D’ENTRETIENS	123
ANNEXE B : GRILLE D’ENTRETIEN	124
ANNEXE C : CORPUS MÉDIATIQUE	127
ANNEXE D : GRILLE D’ANALYSE.....	129
ANNEXE E : CERTIFICATION ÉTHIQUE.....	130
BIBLIOGRAPHIE	131

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Corpus médiatique 51

Tableau 2 : Traitement journalistique des manifestations de l'homophobie 61

RÉSUMÉ

L'utilisation accrue des médias sociaux a permis d'éclairer le phénomène du témoignage public, notamment par la dénonciation d'agressions sexuelles par l'utilisation de mots-clics comme #agressionnondenoncee ou #metoo. Or, le fait de témoigner précède l'avènement des réseaux sociaux, et touche de nombreux aspects de la société. La présente recherche a pour objectif d'identifier, de situer et de comprendre les contextes du témoignage sur l'homophobie chez les personnes LGBTQI+ montréalaises. Pour se faire, nous avons construit un corpus à partir d'articles de journaux québécois francophones et réalisé une série d'entretiens semi-dirigés. Notre analyse mobilise à la fois l'interactionnisme symbolique ainsi que les approches LGB et *queer*. Nous pouvons alors comprendre comment le témoignage se construit dans le contexte LGBTQI+ montréalais. Nous concluons que les contextes ainsi que les motivations du témoignage sont pluriels, à la fois publics et privés. Notre conclusion présente à la fois les limites de notre recherche ainsi que des pistes de recherche future afin de mieux cerner certains points aveugles que nous avons pu identifier.

Mots clés : homophobie, témoignage, interactionnisme symbolique, LGBTQI+

INTRODUCTION

L'idée même du concept de « communauté gaie » implique notamment l'existence d'une sorte de mémoire collective au sein de cette communauté.¹ Cette mémoire serait entre autres choses marquée par des événements comme les manifestations de Stonewall en 1969 (Armstrong et Crage, 2006) ou l'histoire de Matthew Shepard. En 1998, ce jeune homme s'était fait enlever, attacher à une clôture, puis battre violemment et laissé pour mort dans une petite ville du Wyoming (Dunn, 2010). Mort quelques jours plus tard à l'hôpital, il est devenu un symbole pour la communauté homosexuelle américaine dans la lutte pour faire reconnaître les crimes haineux homophobes.

Les crimes haineux ayant pour base l'orientation sexuelle ne sont pas l'apanage des Américains. En 2010, l'orientation sexuelle était la motivation pour environ 16 % des crimes haineux commis au Canada (Breton, 2013). C'est d'ailleurs le meurtre d'une personne identifiée comme homosexuelle par ses agresseurs qui a lancé le débat, dans les années 1990, sur l'encadrement légal des crimes haineux homophobes au Canada (Moore et MacLean Rennie, 2006). Par ailleurs, il semblerait que ces crimes haineux soient sous-représentés dans les statistiques officielles (McCutcheon, 2014). Cela peut s'expliquer par différents enjeux inhérents à la nature de ces actes et des personnes qui sont visées, comme une compréhension variable de ce que peut être un acte homophobe, ou encore dans le manque de confiance envers les autorités compétentes pour le traitement de la plainte.

¹ Nous nous pencherons plus en avant sur ce sujet dans le prochain chapitre. Nous croyons toutefois qu'il est pertinent, à ce stade-ci, de souligner que malgré les diverses critiques de la notion de communauté telle que formulée par Tonnies en 1922, nous croyons qu'il est pertinent d'entrevoir ce concept de manière plus large, en s'inspirant des travaux de Benedict Anderson (2006). Nous y reviendrons.

L'homophobie peut être vue comme la cause des revendications pour personnes s'identifiant comme gaies, lesbiennes, bisexuelles, trans, *queer*, intersexe, et toutes les autres identités sexuelles et de genre non-binaire (LGBTQI+). C'est également une réalité qui a des impacts sur les personnes vivant ces situations. « Des hommes, des femmes, des adolescents et des enfants subissent ou craignent quotidiennement le regard, le jugement et la réprobation des autres parce qu'ils ne vivent pas dans ce que leur famille, leur milieu de travail, leur école ou leur communauté considèrent comme la 'normalité' » (Breton, 2013). Dans le rapport d'activité du Registre des Actes Homophobes, publié par Interligne² en 2014, Laurent McCutcheon indique que l'organisme a recueilli 256 déclarations recensant 958 actes homophobes entre le 1er mai 2012 et le 31 octobre 2013. De ce nombre, 20,7% des actes homophobes sont à caractère criminel, soit un total de 198, alors que les autres sont à caractère discriminatoire. En contraste, les statistiques judiciaires du Canada indiquent seulement une quinzaine de crimes à caractère homophobe dans la ville de Montréal, pour l'année 2010 (McCutcheon, 2014). Les dernières statistiques publiées par Statistiques Canada (2017) démontrent une hausse de ces crimes pour l'année 2016, pour un total de 27 crimes haineux à caractère homophobe (p.6). Malgré tout, ce chiffre demeure assez éloigné de celui comptabilisé par Interligne.

C'est pour tenter de comprendre cette disparité entre les statistiques officielles et les données recueillies par les organismes communautaires que nous nous intéresserons dans ce mémoire à la question du témoignage chez les personnes s'identifiant comme LGBTQI+ ayant vécu un épisode dans lequel elles ont été victime d'homophobie.

² Gai Écoute a changé de nom en mai 2017 pour devenir Interligne.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

Les chercheur.e.s³ s'intéressent à la question de l'homophobie depuis les années 1970, mais plus encore depuis le début des années 1990. Certaines questions semblent particulièrement les intéresser. D'abord, comment peut-on la définir? Quels sont ses impacts, et comment peut-on intervenir dans les différents milieux où elle se manifeste? Une revue de la littérature scientifique produite sur le sujet de l'homophobie s'impose donc à ce stade-ci. Par la suite, nous identifions un espace peu exploré par la littérature scientifique dans lequel notre recherche se situe, pour finalement poser notre question de recherche et définir les objectifs de cette recherche.

1.1 REVUE DE LITTÉRATURE

Dans l'optique d'aborder l'homophobie d'un point de vue communicationnel, nous aborderons la problématique de rapporter ou de parler d'actes homophobes en nous intéressant particulièrement aux notions de discours et de témoignage. Afin de mieux aborder le sujet, nous effectuons une revue de littérature qui se divise en trois sections principales : la première porte sur la recherche scientifique qui s'intéresse à l'homophobie; la seconde s'attarde à la notion d'identité; finalement, la dernière portion s'intéresse à la littérature portant sur le sujet du discours et du témoignage. Ce cheminement devrait nous permettre d'effectuer un panorama complet de la question de l'homophobie telle que vue par le domaine des communications.

1.1.1 HOMOPHOBIE

³ Afin d'être cohérent avec notre position épistémologique et idéologique, nous féminiserons le texte lorsqu'approprié en utilisant ce modèle. Nous utiliserons aussi les pronoms dits inclusifs, tel que iels, celles et toustes.

L'étude sur l'homophobie a commencé dans les années 1970. En effet, Weinberg (1972) utilise et définit pour la première fois ce qu'il appelle homophobie dans son ouvrage *Society and the healthy homosexual*. Si ce concept est souvent repris, il est aussi rapidement critiqué par différents auteurs (Bastien Charlebois, 2011; Borrillo, 2001). D'autres termes sont d'ailleurs proposés : homo-érotophobie (Churchill, 1967), homosexophobie (Levitt et Klassen, 1974), homosexisme (Lehne, 1976), ou encore hétérosexisme (Morin et Garfinkle, 1978). L'ouvrage collectif publié par Welzer-Lang, Dorais et Dutey (1994) s'inscrit dans cette discussion lexicologique. Or, si les différent.e.s auteur.e.s collaborant à cet ouvrage s'éloignent du concept original élaboré par Weinberg, il n'en demeure pas moins qu'ils s'inscrivent en majorité dans un paradigme psychanalytique, renvoyant, dans certains, l'homophobie au rejet de la féminité et à la peur de la pénétration (Dorais, 1994).

Dans son chapitre de l'ouvrage de Welzer-Lang et *al.*, Dutey (1994) conclue en revanche que même si la notion d'homophobie se limite « à l'ensemble des attitudes, jugements, appréciations, croyances, etc., manifestées à l'endroit des personnes homosexuelles sur le mode négatif » (p.187), elle rejoint la notion de sens commun⁴, donc une compréhension plus large. Dans la série *Que sais-je*, Borrillo (2001) revoit et redéfinit l'homophobie et tout ce qui l'entoure, des causes à la prévention. Pour lui, l'homophobie se crée par une assignation identitaire uniforme aux personnes homosexuelles qui menace la cohésion sociale. Il ajoute que « À la différence d'autres formes d'hostilité, ce qui donc caractériserait l'homophobie, c'est le fait qu'elle vise davantage des individus séparés et non pas des groupes déjà constitués en minorités. L'homosexuel souffre seul de l'ostracisme lié à son homosexualité, sans aucun soutien de son entourage et souvent dans un environnement familial, lui aussi hostile » (Borrillo, 2001, p. 33). De son côté, Bastien-Charlebois (2011) revisite les différents

⁴ Le Larousse définit l'homophobie comme « le rejet de l'homosexualité, [une] hostilité systématique à l'égard des homosexuels » (« Homophobie », 2018). C'est cette définition que nous considérons comme étant celle de sens commun.

termes utilisés dans la littérature, soit l'homophobie, l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. Bien au-delà de synthétiser de nombreux ouvrages et différentes définitions utilisées, le texte de Bastien-Charlebois offre une critique intéressante de la notion même d'homophobie, affirmant que « [l]a popularité de l'utilisation de l'homophobie et de ses échos psychologisants donne à songer » (p.142). Pour elle, l'homophobie va au-delà des gestes quotidiens qui impliquent directement des personnes gaies et lesbiennes. La responsabilité de l'acte homophobe repose sur la personne exprimant son homophobie, plutôt que sur la personne vivant ces inégalités. La définition de Bastien-Charlebois inclut, par exemple, les micro agressions, ces « gestes [qui] paraissent inoffensifs et passent inaperçus sous le radar du concept d'homophobie » (p.141). Elle questionne aussi l'individualisme libéral qui semble transparaître dans la construction théorique de l'homophobie : « Témoignerait-elle de l'emprise de la pensée libérale au sein de notre société, prompte à proclamer l'égalité déjà là et à responsabiliser les personnes des inégalités structurelles qu'elles vivent? » (p.142). Elle rejoint d'ailleurs ici les propos de Perterson (2011), qui affirme que la société néo-libérale a *de facto* un discours homophobe sous-jacent à son idéologie.

Malgré tout, la majorité de la recherche s'attarde principalement sur la question de l'attitude homophobe, s'intéressant à trouver ses sources, ses manifestations et ses impacts (Costa et Davies, 2012; Dorais, 1994, 2000; Furnham et Saito, 2009; Hegarty et Massey, 2006; Hetzel, 2011; McLaren, 2016; Otis et Skinner, 1996). D'autres, plus près d'une approche communicationnelle de l'homophobie, l'ont située dans l'interaction entre les individus (Castro-Convers *et al.*, 2005; Conley *et al.*, 2003; Crosby et Wilson, 2015). Par exemple, Conley *et al.* (2003) se sont intéressé.e.s aux attentes des homosexuel.le.s dans leurs interactions quotidiennes avec des personnes hétérosexuelles. Dans leur enquête, iels ont conclu que 46% des répondant.e.s exprimaient un certain niveau d'anxiété dans leur appréhension de l'interaction. La crainte la plus exprimée dans cette étude est celle d'abus physique ou verbal, suivi de près par une appréhension d'une situation tendue.

Cette synthèse de la littérature entourant le thème général de l'homophobie montre que les études s'attardant sur l'homophobie de manière globale sont assez nombreuses. Il semble alors pertinent de se pencher sur des recherches qui s'intéressent à des aspects plus spécifiques de la problématique. La section suivante se penchera alors sur les chercheur.e.s étudiant l'intervention faite auprès des personnes LGBTQI+ victimes d'homophobie.

1.1.2 INTERACTIONS HOMOPHOBES ET RÉACTIONS

Un des pans principaux de la recherche sur l'homophobie s'intéresse aux interactions homophobes, au vécu des personnes victimes d'homophobie et aux possibles réactions de ces dernières. Dans son étude sur la victimisation des hommes gais et des lesbiennes, Otis (2007) montre que la population LGBTQI+ est particulièrement visée par les crimes haineux, et que les hommes gais sont autant victimes de violence que les femmes lesbiennes ou hétérosexuelles. La peur que certaines personnes s'identifiant comme LGBTQI+ ressentent dans leurs interactions quotidiennes est souvent considérée comme une source de stress, voire de problèmes psychologiques et physiques (Burn *et al.*, 2005). Or, la santé physique et psychologique est un élément central du développement des capacités individuelles dans le monde social (Ortiz-Hernandez et Granados-Cosme, 2006). De son côté, Dunbar (2006) montre, dans sa recherche portant sur les victimes de violence homophobe, que cet impact n'est pas différent que pour les victimes d'autres actes à caractère haineux, mais que la population LGBTQI+ a beaucoup moins tendance à rapporter ces crimes aux autorités compétentes. De plus, cette communauté aurait plus tendance à se référer directement aux ami.e.s et à la famille pour obtenir du soutien concernant les événements haineux.

Les chercheur.e.s se demandent alors, entre autres choses, comment peut-on intervenir dans le milieu où se manifeste l'homophobie afin d'améliorer la qualité de vie des

personnes affectées et de réduire le taux d'occurrence des actes homophobes? Dans l'ouvrage collectif qu'elle dirige, Wehbi (2004) explore comment différentes communautés s'organisent en mouvement populaire afin de combattre l'homophobie. Elle suggère que les axes d'intervention sont plus efficaces lorsqu'ils émergent directement des communautés visées, plutôt que par la création de structures institutionnelles. De leur côté, Austin et Goodman (2016) postulent que l'organisation en communauté ainsi que le réseautage entre pairs permet d'améliorer l'estime de soi, et par conséquent la santé mentale, des personnes trans et non-binaires, en diminuant l'impact causé par l'homophobie sociale ainsi que la transphobie intériorisée. Les auteures affirment que l'intervention psychosociale auprès de cette population doit alors être centrée sur l'amélioration de la connectivité sociale des personnes trans, et que cette intervention aurait pour effet d'améliorer leur qualité de vie de manière globale.

Les sous-sections suivantes dressent un portrait rapide des recherches effectuées au courant des dernières années auprès des jeunes, des aînés et du système de la santé.

1.1.2.1 HOMOPHOBIE ET JEUNES

Un bon nombre d'études ont tenté d'établir un portrait de la situation chez les adolescents et les jeunes adultes (Chamberland *et al.*, 2011; Costa et Davies, 2012; Harbaugh et Lindsey, 2015; Hooghe *et al.*, 2010; Woodford *et al.*, 2015). Par exemple, pour Woodford et al. (2015), « Preventing and addressing the consequences of heterosexism – in all of its manifestations – is important to fostering sexual minority students' academic development and psychosocial wellbeing » (p.1661). Pour ces auteur.e.s, il est alors primordial de pouvoir prévenir ce qu'ils définissent comme des micro agressions d'ordre hétérosexistes sur les campus universitaires afin de favoriser l'épanouissement des étudiant.e.s faisant partie d'une des minorités sexuelles.

À cet égard, Dorais et Verdier (2005) ont publié un manuel visant à donner des outils aux jeunes afin de combattre l'homophobie dans leurs milieux de vie. Cet ouvrage porte le titre de *Gayrilla*, faisant ainsi référence au terme guérilla et, par le fait même, emprunte un langage guerrier pour faire comprendre que l'homophobie doit être combattue au quotidien, par des actions personnelles. Les auteurs proposent notamment aux jeunes de répondre directement aux différents commentaires homophobes dont ils sont témoins, et suggèrent des réponses non-violentes afin de pouvoir amorcer un dialogue. Si ce livre sort du champ de la recherche académique, il reste toutefois intéressant afin de comprendre comment se formule le discours social visant à contrer l'homophobie.

Finalement, Fine (2011) démontre que la majorité des jeunes vivant des situations d'homophobie ou d'hétérosexisme dans leur vie quotidienne ont tendance à minimiser ces actes. Ainsi, les étudiant.e.s interrogé.e.s avaient tendance, dans cette étude, à voir leur identité sexuelle comme une partie désincarnée d'eux-mêmes, et à ainsi percevoir leur environnement comme un endroit positif et acceptant leur différence.

Ces différentes recherches nous emmènent à comprendre les statistiques présentées en introduction. En effet, même si elles indiquent la présence soutenue d'homophobie dans les milieux scolaires, les étudiant.e.s ont tendance à ne pas reconnaître les situations homophobes comme telles, et donc ne déclarent pas de tels événements. Les recherches soulèvent alors des enjeux communicationnels : comment les jeunes parlent-ils d'homophobie; quel est l'impact sur les interactions quotidiennes des jeunes de cette non-reconnaissance des gestes homophobes?

1.1.2.2 HOMOPHOBIE ET AÎNÉ.E.S

Une autre tranche de la population LGBTQI+ qui retient l'attention des chercheur.e.s

dans les dernières années est constituée des personnes âgées. La Fondation Émergence (McCutcheon, 2009), qui a pour objectif de lutter contre l'homophobie et la transphobie, a d'ailleurs lancé un programme spécifique pour les âgés vivant en centre d'hébergement, *Pour que vieillir soit gai*.

Dans cette lignée, de nombreux.se.s chercheur.e.s se sont penché sur la question des âgé.e.s LGBTQI+ (M. T. Brown, 2009; Chamberland *et al.*, 2016; Delaunay, 2013; Dunkle, 2018; Hébert *et al.*, 2015; Kimmel, 2014; Orel, 2014; Ranahan, 2017; Sussman *et al.*, 2018). Maria T. Brown, chercheuse en travail social gériatrique à l'université de Syracuse, lance un appel à la recherche en 2009 sur la situation des personnes âgées, en affirmant qu'en les incluant dans un ensemble plus grand de personnes LGBTQI+, leur réalité particulière est passée sous silence. Cet appel a été entendu par un certain nombre de chercheur.e.s, notamment Kimmel (2014) et Ranahan (2017). Ces deux auteur.e.s constatent que les milieux de vie des âgé.e.s ne sont pas adaptés à leurs enjeux particuliers. Kimmel (2014) constate que les âgé.e.s LGBTQI+ hésitent à dévoiler leur orientation sexuelle, par peur de ne pas avoir accès à certains services, et suggère qu'une formation spécifique soit offerte au personnel des centres de soins de longue durée.

De son côté, Ranahan (2017) s'intéresse aux besoins en résidences adaptées pour les âgé.e.s LGBTQI+. Elle conclue que les âgé.e.s sont particulièrement à risque de discrimination et d'isolement social, et que le besoin est criant pour que les établissements de soin de longue durée adoptent des politiques inclusives, notamment par le biais de *safe spaces*⁵. Cette recherche de Ranahan (2017) nous permet de mettre

⁵ Le *safe space* peut être traduit par « espace sécuritaire » ou « espace sûr ». Par contre, nous préférons le concept d'espace inclusif. Fox (2010) définit ce concept avec les écrits de l'activiste féministe Minnie Bruce Pratt, qui l'identifie comme un espace où elle peut vivre libre de la domination hégémonique masculine. Ainsi, le *safe space* est un endroit où toutes peuvent se sentir égaux et sans jugement extérieur.

en relief l'importance d'espaces dédiés à la libre expression des personnes faisant partie des minorités sexuelles et de genre. L'ensemble de ces recherches permettent de souligner l'importance de la mise en place de milieux adaptés pour l'épanouissement de la population LGBTQI+.

Ce tour d'horizon de la recherche sur les personnes âgées LGBTQI+ nous permet aussi d'établir qu'il y a un réel intérêt des milieux scientifiques pour cette partie de la population. En faisant à la fois une revue des études qui ont été faites sur les jeunes, les jeunes adultes et les âgées, nous sommes toutefois emmenés à conclure qu'une partie de la population semble moins présente dans la recherche depuis les dernières années : les adultes, surtout ceux situés dans la tranche d'âge entre 25 et 45 ans. Nous allons donc nous concentrer sur cette tranche d'âge pour cette recherche.

1.1.2.3 HOMOPHOBIE ET SANTÉ

L'importance de l'homophobie anticipée, qui peut être comprise comme une peur de subir de l'homophobie dans les interactions quotidiennes, dans l'accès aux soins par les personnes LGBTQI+ a d'ailleurs été étudiée par certains chercheur.e.s (McClain *et al.*, 2016; Munson et Cook, 2016; Smith et Turell, 2017). Par exemple, en s'intéressant particulièrement à la perception des personnes LGBTQI+ quant à la qualité de la relation patient-soignant, Smith et Turell (2017) ont découvert, en interrogeant un nombre restreint de 26 répondant.e.s, que la majorité des personnes LGBTQI+ ressentent une baisse de la qualité dans leur accès aux soins de santé à cause de leur orientation sexuelle. Elles citent de nombreux exemples où les soignants ont démontré un manque de sensibilité envers leurs patients LGBTQI+ en dévoilant au grand jour leur identité sexuelle, de genre ou de séropositivité.

De leur côté, Munson et Cook (2016) mettent en lumière l'invisibilité particulière des femmes lesbiennes et bisexuelles dans le système de santé, et soulignent leurs besoins

particuliers. En ce sens, elles rejoignent de nombreux autres chercheur.e.s sur la question des besoins des personnes LGBTQI+ quant aux questions de santé qui leur sont spécifiques (Chamberland et Lebreton, 2010; Dorais, 2000; Geoffroy et Chamberland, 2015; Hopkinson *et al.*, 2016; Mizock et Mueser, 2014). À la fois Dorais (2000), Mizock et Mueser (2014), Hopkinson et al. (2016) ou encore Geoffroy et Chamberland (2015) soulignent l'importance de soins de santé mentale adaptés aux populations LGBTQI+.

Toutes ces recherches se concentrant sur différents aspects du vécu des actes homophobes mettent donc l'accent sur l'importance de stratégies adaptées aux différentes réalités LGBTQI+. Pour les chercheur.e.s qui s'intéressent à la conjonction entre l'intervention et l'homosexualité, l'adaptation des services offerts aux minorités sexuelles et de genre est primordiale. La question de la discrimination perçue ou anticipée demeure centrale dans la recherche sur l'intervention sociale auprès des minorités sexuelles et de genre, que ces recherches visent les jeunes, les aînés ou l'accès aux soins de santé. De plus, la revue de ces différentes recherches nous permet de voir le lien entre l'orientation sexuelle et l'identité et la prochaine section se penche justement sur celui-ci.

1.1.3 HOMOPHOBIE ET IDENTITÉ

Les chercheur.e.s se sont intéressé.e.s à l'impact de l'homophobie sur la construction identitaire des personnes LGBTQI+ (Allen, 2002; Annes et Redlin, 2012; J. Brown et Trevethan, 2010; Dam, 2005; T. L. Peterson et Gerrity, 2006; Rowen et Malcolm, 2003). Particulièrement, iels cherchent à comprendre ce qui est appelé « homophobie intériorisée », qui est généralement comprise comme une intériorisation des attitudes anti-homosexuelles ambiantes. Pour Meyer et Dean (1998), cette homophobie

intériorisée serait le résultat de l'échec du processus de *sortie du placard*.⁶ Pour d'autres, elle serait le résultat du rejet total de la féminité chez l'homme (Annes et Redlin, 2012; Dam, 2005; Welzer-Lang, 1994). Dorais (2000) affirme de son côté que l'homophobie intériorisée mène à une haine de soi et à un taux d'idéation suicidaire anormalement élevé dans la communauté LGBTQI+. Dam (2005), en étudiant l'adage « no fems, no queers, no flammers »⁷, populaire sur les sites de rencontre pour hommes, souligne que l'homme gay efféminé se retrouve marginalisé au sein même de sa propre communauté. Les homosexuels sont ainsi appelés à maintenir et développer une masculinité normalisée et exacerbée, répondant à certains stéréotypes de genre, et à essayer d'agir le plus possible comme des hétérosexuels, pour ne pas être marginalisés. L'homophobie intériorisée entraînerait donc un culte de la masculinité chez les hommes homosexuels.

De l'autre côté du spectre, Peterson et Gerrity (2006) s'intéressent à la place de l'homophobie intériorisée dans la construction identitaire des jeunes lesbiennes. Elles concluent que celle-ci est plus présente chez les femmes qui commencent à découvrir et accepter leur orientation sexuelle, et qu'elle a un impact important sur l'estime de soi des jeunes lesbiennes.

L'homophobie joue donc un rôle important, selon la recherche effectuée, dans la construction identitaire des personnes LGBTQI+. L'homophobie faisant partie du

⁶ Le placard est généralement perçu comme une structure imposée aux personnes LGBT. Sedgwick, dans *Epistemology of the closet*, (Berkeley : University of California Press, 1990), parle de la « placardisation » (*closetedness*) comme « a performance initiated by the speech of a silence » (p.3). Le placard est donc un endroit symbolique où l'homosexuel garde le silence sur son orientation. La sortie du placard devient donc le dévoilement de son orientation sexuelle par la personne s'identifiant comme LGBTQI+.

⁷ Cette expression, populaire sur les sites de rencontres gays des années 2000, indique que la personne cherchant un partenaire rejette ceux qui manifestent différents degrés de féminité. Dam s'attarde plus loin à un autre adage sur les sites de rencontre, soit le « no fat, no fems, no asians », ou le rejet à la fois de la féminité, du poids et de l'origine ethnique. Dam conclue alors que la communauté gay, dans un effort de conformisme social, effectue en fait un rejet de la masculinité via les annonces de recherche de partenaire sexuel.

discours ambiant, les personnes LGBTQI+ étudiées sont appelées à intérioriser ce discours dans leur identité sociale. C'est dans cette identité coconstruite que se produit l'interaction sociale, ainsi que le discours qui l'entoure.

1.1.4 HOMOPHOBIE ET DISCOURS

En adoptant une approche plus près de la communication, certain.e.s chercheur.e.s se sont intéressé.e.s à la place du discours haineux, comme le discours raciste ou le discours homophobe, dans l'espace public (Chiang, 2010; Houston et Kramarae, 1991; Jowett, 2017; D. Peterson, 2011; Romera, 2015). Par exemple, Peterson (2011) fait un lien entre le discours homophobe et l'idéologie néolibérale, qui est axée sur la production matérielle et le capital humain. Pour cet auteur, la famille traditionnelle est valorisée par le système néolibéral parce que plus apte à produire ce capital humain qui lui est nécessaire. En effet, pour Peterson, le néolibéralisme et le conservatisme social sont intrinsèquement liés. Dans ce contexte, le rôle de la société serait d'assurer la procréation humaine, c'est-à-dire de s'assurer que la masse salariale continuera de se perpétuer. Or, pour les tenants du conservatisme social selon Peterson, seule la famille traditionnelle, donc hétérosexuelle, peut contribuer à cet objectif. Les familles homoparentales sont alors réduites à un rôle d'invisibilité sociale, puisqu'elles ne peuvent pas assurer la procréation par elles-mêmes et se voient exclues du discours social sur la famille.

Les auteur.e.s s'intéressant plus particulièrement au discours sur l'homophobie sont par contre plus rares. Au-delà de Dorais et Verdier (2005) cités plus haut, Clauzard (2002) s'imagine une conversation avec son enfant afin de développer un discours et une rhétorique sur l'homophobie. Ce discours imaginé se centre sur l'homosexualité et l'homophobie, créant alors une sorte de témoignage indirect à ce propos. Si ce livre de Clauzard porte sur une question sociétale d'importance, il s'agit cependant d'une

œuvre de fiction.

Si la littérature est anémique sur le sujet du discours sur l'homophobie, nous pensons que l'étude faite sur le traitement médiatique du mouvement « agression non dénoncée » (Savard-Moisan, 2017) s'avère ici pertinente. Par le biais de cette recherche, nous pouvons conclure que ce type de discours axé autour du témoignage existe. Par contre, la recherche empirique sur le discours sur l'homophobie, ou plus précisément du témoignage de personnes LGBTQI+ sur leurs expériences en lien avec l'homophobie vécue, demeure pratiquement inexistante. Nous distinguons ici les notions de discours et de témoignage. Dans notre compréhension le discours représente tout ce qui se dit sur un sujet, alors que le témoignage constitue un discours spécifique ayant pour but de rapporter des faits vécus. Le témoignage sera d'ailleurs mieux défini dans le chapitre suivant.

1.1.4.1 HOMOPHOBIE ET TÉMOIGNAGE

La littérature est particulièrement abondante à propos de la culture du témoignage (Chambon, 2008 ; Coopman et Janssen, 2010 ; Etter-Lewis, 1991 ; Handfield, 2014 ; Palmer, 2007 ; Roeder, 2015 ; Sangster, 1994 ; Schaffer et Smith, 2004 ; Stone Peters, 2005 ; Wong et Poon, 2013). Stone Peters (2005) situe cette culture du témoignage comme s'inscrivant dans la continuité du mouvement humaniste de la fin du XIXe siècle. Pour elle, cette culture découle donc du désir des intellectuels de redonner une voix aux victimes. De leur côté, Ahmed et Stacey (2001) situent la culture du témoignage dans le domaine de la justice réparatrice. En ce sens, la culture du témoignage se caractérise par une abondance des témoignages, chacun venant s'inscrire dans la continuité, et s'appuyant sur, les témoignages précédents. Elles ajoutent que la culture du témoignage se définit par une multiplication des *formes* de témoignage : elles parlent de talk-show, de confessionnaux, et de formes artistiques, qu'elles soient visuelles, artéfactuelles, discursives ou encore corporelles.

Par exemple, Sangster (1994) s'intéresse au partage des histoires personnelles par des femmes dans un contexte de revendications politiques. Elle se penche particulièrement sur l'idée que les femmes ont tendance à contextualiser, rationaliser ou même minimiser l'impact de leurs expériences passées. Elle conclut que la reconnaissance de la diversité des voix des femmes constitue à la fois une force et une faiblesse de la pratique du témoignage. Une force parce qu'elle permet de faire la lumière sur des zones d'ombres dans une société dominée par les hommes. Une faiblesse parce qu'elle fragmente les expériences, et les témoignages, des femmes. De son côté, Roeder (2015) s'intéresse au témoignage de victimes de violences sexuelles et au rôle réparateur que celui-ci peut avoir sur les expériences des victimes. Elle souligne entre autre que la production du témoignage est un acte collectif plus qu'il n'est individuel. Elle souligne alors l'importance de contextualiser ces témoignages dans le contexte spécifique aux victimes. De la même manière que la création du sens d'un texte se fait à la fois par l'auteur et par la communauté de lecteurs, la création du sens d'un témoignage se fait à la fois par la personne qui l'effectue que par les personnes qui l'entendent. Le témoignage est alors construit à partir de souvenirs, et reconstruits par l'auditoire à partir d'un cadre d'interprétation qui leur est propre.

Malgré tout, très peu de chercheur.e.s s'y intéressent au prisme de la communauté LGBTQI+ (Archakis et Lampropoulou, 2009; Dauge-Roth, 1999; Jones Jr et Calafell, 2012; Richard *et al.*, 2015; Ryan *et al.*, 2013). L'une des rares exceptions est Dauge-Roth (1999), qui a réalisé un doctorat en philosophie sur l'utilisation du témoignage écrit par les hommes homosexuels atteints de VIH-Sida. Il associe alors le témoignage à un lieu de médiation qui permet au lecteur de devenir un témoin investi dans l'histoire racontée. De leur côté, Herek et al. (2012), dans leur enquête portant sur la victimisation des personnes subissant un crime haineux basé sur leur orientation sexuelle, concluent que l'utilisation de termes comme « crime haineux » tend à diminuer le nombre de dévoilements alors que l'utilisation de termes plus « doux » ou généraux augmente la

probabilité que les témoignages ne s'inscrivent pas dans le cadre de recherche.

En dehors du domaine académique, l'organisme Planned Parenthood Toronto (2004) a publié un recueil de différents témoignages sur l'expérience vécue par des jeunes de Toronto quant à l'homophobie. Si ce recueil n'offre aucune analyse, il permet tout de même de mieux comprendre la réalité vécue par les personnes LGBTQI+. De leur côté, en s'intéressant à l'utilisation du témoignage pour créer un contre discours sur l'homophobie et l'hétérosexisme au sein des immigrant.e.s chinois.e.s de Toronto, Wong et Poon (2013) démontrent que le témoignage n'est pas toujours utile pour atteindre la transformation sociale, celui-ci étant souvent lu dans le cadre de la culture dominante. La recherche sur le lien entre témoignage et homophobie en particulier, mais aussi sur la communication et l'homophobie demeure donc grandement parcellaire.

1.2 PROBLÉMATIQUE

La revue de littérature démontre que la recherche sur l'homophobie intéresse les chercheur.e.s de différentes disciplines, qui lui apportent toutes un éclairage différent. La communication y est cependant peu représentée. La Chaire de recherche sur l'homophobie couvre de nombreux aspects liés à l'homophobie, notamment par le biais de l'intervention sociale et de la sexologie. Par contre, la question communicationnelle nous semble particulièrement intéressante pour penser le problème de l'homophobie, notamment par *la manière dont on en parle* au sein de la communauté. Le discours qui circule sur l'homophobie participe du cadrage avec lequel les personnes LGBTQI+ pensent ces événements. De même, la manière dont les individus décrivent l'homophobie contribue à former une sorte de discours général sur l'homophobie. L'action de rapporter ou non un acte homophobe s'insère précisément dans cet

interstice communicationnel. De plus, les études traitant du concept de discours sur l'homophobie s'intéressent davantage aux méthodes de confrontation (Allen, 2002; Crosby et Wilson, 2015; Fine, 2011; Grady *et al.*, 2012; Hunt *et al.*, 2016; Jowett, 2017; Robinson *et al.*, 2015; Speer et Potter, 2000; Weber, 2016), ou encore aux statistiques concernant les actes homophobes eux-mêmes (Dorais, 2000; McCutcheon, 2014).

1.2.1 QUESTION DE RECHERCHE

Suite aux différentes réflexions que cette revue de littérature a suscitées, nous proposons la question de recherche suivante :

Comment les personnes LGBTQI+ parlent-ils de leur expérience entourant les actes homophobes?

De cette question générale découlent les quatre questions spécifiques suivantes :

Q1 : Quels sont les contextes dans lesquels se situe le témoignage et qui permettent sa tenue?

Q2 : Quel est le rôle de l'homophobie intériorisée dans la construction de ce témoignage?

Q3 : Qu'est-ce qui motive les victimes d'un acte homophobe à témoigner?

Q4 : Comment l'expérience homophobe participe-t-elle à la perception de soi?

1.2.2 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Cette recherche poursuit les objectifs suivants :

- Connaître la perception que les personnes LGBTQI+ ont de l'homophobie;
- Comprendre les facteurs internes et externes qui influencent le développement d'un témoignage sur l'homophobie;

- Comprendre les motivations des victimes d'actes homophobes lorsqu'elles témoignent.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

Dans les pages suivantes, nous établirons le cadre théorique nécessaire afin de pouvoir répondre aux questions et objectifs de recherche. Nous aborderons donc d'une part notre positionnement dans les champs des études lesbiennes, gaies et bisexuelles (LGB), puis d'autre part le cadrage théorique auquel nous faisons référence, l'interactionnisme symbolique. Finalement, nous présenterons les définitions opérationnelles des concepts centraux à la présente recherche, soit celles de l'homophobie, du témoignage et de l'identité.

2.1 POSITIONNEMENTS LGB ET *QUEER*

Nous situons notre recherche dans un continuum historique de recherches pluridisciplinaires s'inscrivant dans un paradigme lesbien, gai et bisexuel (LGB) ou dans le mouvement *queer*. Afin d'alléger la lecture, nous référerons à ces champs de recherche comme étant les études LGB et les études *queer*, tout en étant conscients que ces champs ne forment pas un tout unifié, et qu'ils s'étendent sur une vaste diversité d'approches et de disciplines.

Émergeant du mouvement plus large des droits de la personne, notamment de la lutte des Afro-Américains et des femmes pour la reconnaissance des droits civiques, les études gaies et lesbiennes avaient pour principal objectif l'inclusion des personnes gaies et lesbiennes dans les études académiques, en les plaçant comme des *sujets* légitimes pour la recherche. C'est d'ailleurs ce qu'expriment Lovaas *et al.* :

Lesbian and gay studies in the U.S. are generally discussed as having emerged from the homophile movements of the 1950s and 1960s and the gay and lesbian liberation movements. They largely followed the early stages of the civil rights and women's movements of the 1960s and 1970s

that led to the incursion of ethnic and women's studies in the academy.

(Lovaas *et al.*, 2006, p. 4)

L'objectif de base de ce courant dans la recherche était de valoriser et de valider la présence des personnes LGB dans la recherche scientifique, en créant un savoir scientifique *valide* grâce, entre autres, à l'adoption d'une méthode scientifique rigoureuse (Kirsch, 2006; Lovaas *et al.*, 2006). Les approches LGB, dans leurs premières années, ont permis de mieux comprendre des enjeux comme l'homophobie, l'orientation sexuelle, et la discrimination basée sur celle-ci, en plus de contribuer au militantisme LGB et aux luttes pour la décriminalisation de l'homosexualité, pour le droit au mariage et la reconnaissance de l'homoparentalité.

L'une des critiques principales de ces approches est leur manque d'inclusivité. En effet, pour plusieurs, dont Dunn (2010), Fox et Ore (2010) ainsi que Kirsch (2006), les études LGB mettent de côté les aspects systémiques et intersectionnels de la marginalisation.

as Kevin Kymashiro notes, 'in our commitment to change oppression and embrace differences, we often fail to account for the intersection of racism and heterosexism, and of racial and sexual identities. Ironically, our efforts to challenge one form of oppression often unintentionally contribute to other forms of oppression, and our efforts to embrace one form of difference exclude and silence others.'

(Fox et Ore, 2010, pp. 630-631)

Les critiques des études LGB soulignent qu'il est primordial de s'attarder à l'intersection de toutes les sphères de domination, comme le racisme, le sexisme et l'oppression des minorités sexuelles. C'est de cette critique qu'émerge le courant des études *queer*, qui découle de la troisième vague féministe (Yelle et Bellerive, 2016) et des ouvrages de féministes noires comme bell hooks (1981), qui questionne dès le début des années 1980 le caractère « blanc hégémonique » du féminisme. En effet, et

comme chez les féministes de la troisième vague, « queer theory asserts that inclusiveness requires relativity, and that it is with this perspective that we can free our analyses from fixed, if hidden, meanings and structures of power. » (Kirsch, 2006, p. 20). La théorie *queer* cherche donc à aller au-delà de l'identité, qu'elle juge comme trop contraignante. Pour les théoricien.ne.s *queer*, l'identité impose des catégories aux analyses du genre et de la sexualité. Dans l'approche *queer*, les termes 'homosexuel', 'lesbienne', 'bisexuel.le', 'homme' et 'femme' ne servent qu'à enfermer les personnes dans des cases bien précises.

Cette approche n'est pas non plus exempte de critiques. Entre autres choses, Kirsch (2006) associe l'émergence de la théorie *queer* avec la montée du néo-libéralisme et de l'individualisme. Pour Kirsch, la théorie *queer* met de l'avant l'individu et l'expérience personnelle, au détriment de l'identité qui est vue comme restrictive et reproduisant le pouvoir. Cette position serait, selon lui, en accord avec l'idéal du néo-libéralisme, qui promeut l'atomisation de la société afin de favoriser la production et la consommation. Sa critique repose donc sur le fait qu'en mettant de côté les notions d'identités collectives, cette approche met aussi de côté toute possibilité de création d'une communauté, et de mobilisation de celle-ci.

Dans le présent mémoire, nous souhaitons mobiliser à la fois les études LGB ainsi que les théories *queer* afin d'avoir une meilleure compréhension du phénomène de l'homophobie. Nous prenons cette position originale car nous estimons que les deux sont complémentaires en regard des objectifs de la recherche. Si la théorie *queer* a su repenser certaines questions liées aux identités sexuelles et de genre (Halperin, 2003), notamment la dimension de l'intersectionnalité, elle ne peut, à elle seule, fournir les cadres théoriques permettant de répondre aux questions de recherche. Alors que l'approche LGB permet de penser les aspects collectifs du questionnement (toutes les

personnes LGBTQI+⁸ peuvent vivre de l'homophobie), les théories *queer* peuvent apporter un éclairage sur les aspects individuels (personne ne vit l'homophobie de la même manière). En effet, nous croyons que ces deux approches peuvent être complémentaires. Même si certaines critiques, dont Kirsch (2006), mettent l'accent sur l'idée que la théorie *queer* s'attarde sur le relativisme des expériences et des vécus LGBTQI+, empêchant, du même coup, sa mobilisation pour penser des enjeux plus collectifs, nous ne croyons pas pertinent de classer une approche ou l'autre dans le camp de l'individualisme ou du collectivisme. Ainsi, l'expérience d'une femme homosexuelle sera similaire, mais à la fois différente, de celle d'un homme homosexuel. Les mêmes distinctions seront aussi à l'œuvre en ce qui concerne les personnes racisées ainsi que les personnes trans. Nous pensons toutefois qu'il est possible de réconcilier les approches LGB et *queer* dans le but de faire avancer la recherche.

Nous aurons l'occasion d'élaborer ces ressemblances ainsi que ces distinctions dans la section suivante, qui a pour objectif de présenter différents concepts élaborés par ces approches et qui sont centrales à notre recherche.

2.1.1 HOMOPHOBIE

Nous avons démontré au chapitre précédant que le terme « homophobie » ne faisait pas l'unanimité au sein de la collectivité scientifique dès son apparition et sa définition par Weinberg en 1972. Il la décrit comme « la crainte d'être avec un homosexuel dans un espace fermé et, concernant les homosexuels eux-mêmes, la haine de soi » (Weinberg, 1972, cité dans Bastien Charlebois, 2011, p. 117). Toutefois, très tôt, cette définition

⁸ Nous utilisons l'acronyme LGB pour désigner le champ de la recherche et l'autre plus long, plus inclusif, pour désigner la population. Cette distinction émerge notamment des critiques *queer* de la recherche LGB, qui affirme, entre autre, que les populations non LGB ne sont pas représentées dans la recherche (Todd Weiss, 2003; Weiss, 2011).

reçoit son lot de critiques, notamment parce qu' « elle fait exclusivement référence à l'attitude extrême d'appréhension psychologique (phobie) occultant d'autres formes d'hostilité moins irrationnelles » (Borrillo, 2001, p. 11). Borrillo propose d'ailleurs une autre compréhension du terme. L'homophobie serait en fait la conséquence directe de l'hétérosexisme, qui est compris à son tour comme un système de représentation sociale qui place l'hétérosexualité comme seule modèle de la normalité sociale (Borrillo, 2001).

Nous retrouvons donc le terme « hétérosexisme », mentionné dans le chapitre précédant, et nous croyons pertinent d'en souligner un autre, l'hétéronormativité. Bastien Charlebois (2011) définit, en se basant sur Lorde (2003), chacun de ces concepts : l'hétérosexisme serait la « [c]royance en la supériorité intrinsèque d'une forme d'amour et ainsi à son droit à dominer » (Lorde, 2003, citée dans Bastien Charlebois, 2011, p. 125), alors que l'hétéronormativité « peut se comprendre comme une pratique de pouvoirs discursifs à l'échelle des interactions plus que sur le plan structurel, comme celui opéré par les appareils d'État » (Bastien Charlebois, 2011, p. 131). Nous pouvons donc comprendre que l'hétérosexisme renvoie à une idéologie, comme le sexisme ou le racisme, alors que l'hétéronormativité renvoie à un système normatif. Or, si nous conservons l'idée que l'homophobie se manifeste par une attitude, nous pouvons conclure qu'elle est la « manifestation » de l'hétérosexisme et de l'hétéronormativité sur le plan de l'interaction quotidienne. D'ailleurs, l'ouvrage collectif de Fraïssé (2011) porte justement le titre « L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste », ce qui suggère que les différents concepts ne sont pas mutuellement exclusifs, mais qu'ils s'appliquent à différents niveaux de la réalité sociale.

De plus, en mobilisant Butler (1997), nous pouvons comprendre comment l'homophobie peut être pensée en termes interactionnistes : « to be called a name is one of the first forms of linguistic injury that one learns. But not all name calling is

injurious. Being called a name is also of the conditions by which a subject is constituted in language » (Butler, 1997, p. 2). Les mots prennent sens dans l'interaction et dans le contexte où ils sont produits. Butler ajoute d'ailleurs que l'injure est un acte performatif : c'est la parole elle-même qui *constitue* l'injure. Elle ajoute que le discours haineux ne peut exister que parce qu'il s'inscrit dans une réitération d'un passé riche en significations. « As an invocation, hate speech is an act that recalls prior acts, requiring a future repetition to endure » (Butler, 1997, p.20). Ce phénomène d'intériorisation et de réactualisation de l'injure est généralement compris comme de l'homophobie intériorisée, qui fait l'objet de la section suivante.

2.1.2 HOMOPHOBIE INTÉRIORISÉE

L'homophobie intériorisée est généralement comprise comme le phénomène par lequel une personne LGBTQI+ adopte les comportements et les attitudes homophobes de la société dans laquelle elle vit (Warriner *et al.*, 2013). Pour Meyer et Dean (1998), « it signifies the failure of the coming-out process to thoroughly overcome negative self-perceptions and attitudes » (p. 163). Si le concept d'homophobie intériorisée est débattu dans la littérature (Warriner *et al.*, 2013), il nous semble tout de moins intéressant de l'aborder dans le cadre de la présente recherche. Selon nous, l'idée d'homophobie intériorisée peut expliquer certains comportements tels que le rejet de la féminité (Dam, 2005) ou encore l'acceptation passive de micro-agressions (Bastien Charlevois, 2011).

Solomon *et al.* (2015) préfèrent utiliser le terme d'homonégativité intériorisée, qu'ils identifient comme un phénomène qui se produit « when an LGB individual adopts society's negative views about homosexuality and turns them inward, resulting in a conflict between their same-sex attraction and a perceived need to be heterosexual » (p. 1519). L'homonégativité intériorisée décrit donc une réalité où la personne LGBTQI+ rejette les comportements qu'elle juge comme anormaux ou non conformes

à la norme hétérosexuelle, autant pour elle-même que pour les autres. Solomon et *al.* rejoignent alors ce que Dam (2005) nomme *l'effémiphobie* : le rejet par les hommes homosexuels de comportements jugés comme efféminés ou non-conformes à une masculinité hégémonique, accompagné d'un culte de l'hyper-masculinisation.

2.2 INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE

L'interactionnisme symbolique est un courant qui émerge de la sociologie, plus particulièrement des théories formulées par George Herbert Mead (1934), puis par Herbert Blumer (1969). Cette approche s'intéresse principalement à la relation sociale via les interactions entre les individus, au niveau micro-social. Ainsi, pour Carter et Fuller (2016), il s'agit d'une approche permettant l'analyse des relations interpersonnelles et qui affirme que la société « is created and maintained through repeated interactions among individuals » (p. 932). L'interaction est au centre de cette théorie, qui étudie et théorise les constructions sociales entre les individus. « Quel que soit le champ relationnel où se situent les acteurs, la relation sociale peut être définie comme un échange entre deux acteurs, qui éveille chez eux des attentes culturellement définies (...) et qui se déroule sous des contraintes sociales » (Bajoit et Vautier, 2009, p. 51). L'essentiel de la théorie interactionniste est résumé par Carter et Fuller, qui affirment que dans l'interaction sociale, les individus se construisent une identité située par laquelle ils peuvent appréhender le comportement des autres et réagir en concordance avec cette vision.

In every situation, individuals identify themselves and others in the context

of social structure. Individuals then reflexively apply what they perceive to be others' identifications of them that, over time, become internalized expectations for behavior as part of the self. These internalized expectations, when accepted and enacted by individuals in various roles, become identities.

(Carter et Fuller, 2016, p. 937)

Les individus intériorisent donc certaines normes sociales afin de pouvoir juger leur propre comportement ainsi que celui des autres individus dans l'interaction sociale. Cette citation permet de faire le pont entre l'interactionnisme symbolique et une des théories qui lui est associée et qui est l'une des plus souvent mobilisées dans la littérature en communication, celle de la mise en scène du quotidien, élaborée par Goffman.

2.2.1 LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Dans son ouvrage phare, Goffman (1956) assimile l'espace, autant public que privé, à une pièce de théâtre. Pour l'auteur, une personne entrant dans une interaction sociale se met à jouer un rôle, et à présenter une attitude et des attributs en accord avec le rôle adopté. De plus, les individus s'attendent à ce que les autres avec qui ils interagissent, le public, acceptent ce rôle et réagissent en fonction de ces attributs. C'est-à-dire que pour que l'interaction sociale soit satisfaisante et réussie, l'individu doit présenter un rôle qui sera reçu comme vraisemblable et honnête par les autres personnes participant à l'interaction.

Dans cette approche de l'interactionnisme symbolique, l'interaction sociale se joue non seulement au sein de l'échange entre individus, mais cet échange est aussi modulé par les attentes que chacun des individus participant à l'interaction a par rapport à celle-ci. Ainsi, chaque personne au centre de l'interaction joue sur la perception que les autres

ont d'elle, ou sur l'impression qu'elle est capable de laisser sur les autres.

In consequence, when an individual projects a definition of the situation and thereby makes an implicit or explicit claim to be a person of a particular kind, he automatically exerts a moral demand upon the others, obliging them to value and treat him in the manner that persons of his kind have a right to expect.

(Goffman, 1956, p. 6)

Donc, un individu projette sa propre perception de la situation interactionnelle, et s'attend en retour à ce que les autres valident cette perception et participent à l'interaction en accord avec cette projection. De plus, pour Goffman, un individu est porté à adopter différents rôles, donc à adapter sa posture, selon les publics avec lesquels iel est en présence. Cette multiplicité des identités entraîne une gestion des différents publics (familial, professionnel, personnel, intime, etc.), qui ne doivent pas être mis en relation avec une situation de présentation de soi qui ne corresponde pas à la définition qu'ils ont normalement du rôle joué par une personne.

L'interactionnisme symbolique, entre autres avec le concept de la mise en scène, s'intéresse donc à l'interaction directe entre les individus et comment celle-ci est modulée selon les différents contextes et les différents publics. « For the purpose of this report, interaction (that is, face-to-face interaction) may be roughly defined as the reciprocal influence of individuals upon one another's actions when in one another's immediate physical presence » (Goffman, 1956, p. 8). C'est de cette compréhension de l'interaction qu'émanent les concepts de 'perdre la face' et de 'sauver la face' : le premier réfère à l'idée qu'un.e acteur.trice rencontre un certain public dans un mauvais contexte, c'est-à-dire dans un environnement qui est considéré comme anormal pour les personnes impliquées. Par exemple, un.e étudiant.e rencontrant par hasard un.e professeur.e dans un bar peu fréquentable vivrait cette impression de perdre la face. De l'autre côté, sauver la face renvoie aux stratégies utilisées par la personne pour

recupérer la situation, c'est-à-dire pour préserver le rôle qu'elle s'était donné auprès de ce public.

Certain.e.s auteu.e.rs ont tenté d'appliquer les théories de Goffman à la communication numérique. Ce court détour nous semble pertinent puisqu'il nous permet de mieux comprendre le bris de contexte, dans un cadre numérique. Duguay (2016), en se basant sur boyd (2011), réfère au bris de contexte comme un *context collapse* : « This phenomenon has been identified as *context collapse*, a flattening of the spatial, temporal, and social boundaries that otherwise separate audiences on SNSs [social network sites] » (Duguay, 2016, italiques dans le texte original). Le *context collapse*, ou l'effondrement des contextes se produit donc lorsque l'acteur.trice perd la face. Elle identifie deux stratégies utilisées pour prévenir cette situation sur les réseaux sociaux : l'adaptation de l'expression en utilisant une exposition de soi 'encodée', compréhensible uniquement pour les « initié.e.s » ; et la séparation des audiences via les différentes fonctionnalités des plateformes numériques. L'encodage réfère à l'utilisation de codes, de signes qui peuvent être compris que par une minorité de gens, comme par exemple le recours à l'imagerie des sirènes par les femmes trans (Mock, 2017; Spencer, 2014), alors que la séparation des publics réfère à l'idée qu'il est possible, sur Facebook, de gérer ses listes d'amis et de leur donner un niveau d'accès différent au contenu.

Si cette application des théories de Goffman a été élaborée spécifiquement pour les médias sociaux numériques, elle peut être transposée dans le monde non numérique. Par exemple, l'adaptation via l'encodage peut être vue dans l'utilisation du *polari*, un jargon composé de termes italiens, romanichels et anglais, par les hommes gays anglais dans la première moitié du 20^e siècle (Baker, 2002). Par exemple, l'expression « bona to vada your dolly old eek » se traduirait par « il est bon de revoir ton joli visage » (*Polari : The code language gay men used to survive*, 2018). Ce vocabulaire permettait aux hommes homosexuels de communiquer sans que les autres personnes,

hétérosexuelles, puissent déchiffrer leur discours. De l'autre côté, la séparation des audiences peut être vue comme la création et l'utilisation de *safe spaces*, des endroits où « [we] could live without the the painful and deadly violence without the domination » (Minnie Bruce Pratt citée dans Fox et Ore, 2010, p. 629).

L'un des concepts les plus ambigus dans la théorie de Goffman est probablement celui de l'imposteur.euse. Pour aborder cette ambiguïté théorique, il nous apparaît pertinent de présenter cette affirmation :

Paradoxically, the more closely the impostor's performance approximates to the real thing, the more intensely we may be threatened, for a competent performance by someone who proves to be an impostor may weaken in our minds the sacred connection between legitimate authorization to play a part and the capacity to play it.

(Goffman, 1956, p. 38)

L'imposteur.euse correspond à une personne qui joue un rôle qui ne lui correspond pas (par exemple, une personne homosexuelle qui prendrait le rôle d'une personne hétérosexuelle dans un lieu jugé non sécuritaire pour un.e gai.e). Goffman met l'emphase sur la légitimité du rôle adopté par l'acteur.trice aux yeux de son public. Il parle donc de l'« authenticité » du jeu de l'acteur.trice, qui peut être comprise comme une perception du public quant à la crédibilité du jeu présenté. Cette authenticité s'appuie sur une collection de normes sociales qui sont applicables selon les contextes et les acteur.trice.s présent.e.s. Lorsque l'acteur.trice ne respecte pas ce qui est attendu d'iel en lien avec ces normes, la légitimité de celui-ci sera remise en question. Pour Goffman (1956), le public peut dans ce cas avoir deux réactions : pardonner à l'imposteur.euse ou li rejeter.

Ainsi, s'il est considéré que ce jeu est malvenu, le public aura tendance à avoir une

réaction négative et aura tendance à délégitimer l'imposteur.ice. S'il est considéré, selon Goffman (1956), que ce jeu est justifié, le public sera alors porté à pardonner à l'individu son statut d'imposteur. Par contre, si cette légitimité est remise en question par le public, celui-ci pourrait percevoir le jeu comme une attaque aux normes guidant les interactions sociales. Pour revenir à l'exemple donné plus haut, une personne homosexuelle adoptant une attitude hétérosexuelle dans un endroit jugé non sécuritaire peut soit voir son rôle accepté, et donc se voir acceptée dans l'environnement afin de la protéger, ou voir son rôle rejeté, et ce rejet peut s'exprimer par différents moyens plus ou moins violents. Un autre exemple pertinent pour clarifier le concept se retrouve dans la performance de genre : une personne qui performe un genre non normatif peut voir son rôle accepté par son entourage ou la société en général. De l'autre côté, cette personne peut aussi être la cible d'insultes ou de propos désobligeants, ou encore d'agressions physiques. L'expérience de l'imposteur peut aussi être modulée par chacun de ces différents niveaux, étant parfois acceptée, parfois insultée et parfois agressée.

Un autre concept goffmanien nous permet de mieux démêler la figure de l'imposteur : le stigmaté, qui fait l'objet de la section suivante.

2.2.2 STIGMATE

Le stigmaté est l'un des concepts centraux à la théorie goffmanienne, qui permet de mieux comprendre la figure de l'imposteur.ice. Goffman (1963) s'inspire de la notion grecque du même nom, qui désigne un signe physique d'une affliction morale de la personne. Il ajoute que « today the term is widely used in something like the original literal sense, but is applied more to the disgrace itself than to the bodily evidence of it » (Goffman, 1963, p. 5). Dans le contexte plus général de la mise en scène, chaque contexte social entraîne donc des attentes quant au type de personnes qu'un individu peut rencontrer, ce qui lui permet, par le fait même, de pouvoir anticiper quels attributs

une personne devrait posséder dans ce-dit contexte. Or, lorsqu'une personne paraît avoir des attributs 'hors-norme' pour un contexte donné, elle sera rapidement jugée comme ayant un stigmate, ce qui lui enlève la légitimité de se trouver dans le lieu d'interaction symbolique. Le stigmate serait donc, dans la théorie de Goffman, un attribut qui permet de discréditer une personne dans un contexte de relation interpersonnelle.

Goffman identifie trois types de stigmates qui peuvent venir altérer l'interaction sociale, et donc la construction identitaire de l'individu :

First there are abominations of the body – the various physical deformities. Next there are blemishes of individual character perceived as weak will, domineering or unnatural passions, treacherous and rigid beliefs, and dishonesty (...). Finally there are the tribal stigma of race, nation, and religion, these being stigma that can be transmitted through lineages and equally contaminate all members of a family

(Goffman, 1963, p. 7)

Pour lui, l'homosexualité se classe dans la seconde catégorie, puisque faisant partie des passions dominantes ou perçues comme non naturelles. Pour Goffman, la personne ainsi stigmatisée intériorise la vision et la réaction de l'autre dans son propre comportement, dans son identité. L'idée de stigmate nous permet alors d'entrer dans la prochaine notion liée à l'identité de la personne victime d'homophobie : l'homophobie intériorisée.

Ce tour d'horizon nous a permis de comprendre les fondements de l'interactionnisme symbolique et de différents concepts qui y sont rattachés, comme la mise en scène, l'aplanissement des contextes, la figure de l'imposteur, ainsi que les phénomènes de « perdre la face » et « sauver la face ». La prochaine section du cadre théorique s'attardera aux approches LGB et *queer*.

2.3 APPORTS COMPLÉMENTAIRES

Certains concepts utilisés dans le cadre de notre recherche ne proviennent pas des deux approches détaillées précédemment. Nous utiliserons les prochaines pages pour mieux les identifier et les définir. Nous aborderons donc les concepts d'identité, d'identité collective, et de témoignage, qui sont issus d'autres champs de la recherche.

2.3.1 IDENTITÉ

Qu'est-ce que l'identité? Maalouf (1998) affirme « [m]on identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne » (p.16). L'identité est complexe (Maalouf, 1998) et évolutive (Memmi, 1985). Aussi, c'est « dans l'altérité [que naît] la condition même de l'émergence identitaire » (Memmi, 1985, p. 28). Cette conception de l'identité se rapproche d'une vision interactionniste du fait social. En effet, comme mentionné dans la section précédente, cette approche théorique explore la vie sociale par l'entremise de l'interaction entre le soi et les autres. En affirmant que l'identité se construit au sein même de cette interaction cadre alors parfaitement dans le cadre théorique que nous proposons.

Nous croyons qu'il est aussi intéressant d'aborder le concept de l'identité selon Paul Ricoeur. Celui-ci divise l'identité personnelle en trois aspects distincts : l'identité-idem, l'identité narrative et l'identité-ipse. Dans cette conception, l'identité-idem correspond au caractère de la personne, incluant ses valeurs, son éducation, ses normes et ses idéaux. L'identité-ipse correspond à la cohérence, au maintien de soi, à la cohésion du soi tout au long de la vie (Cabestan, 2015). L'identité-ipse peut donc être vue comme la perception de soi, qui évolue dans les différents contextes. La notion

ricoeurienne qui nous intéresse davantage est par contre l'identité narrative. Celle-ci est comprise comme une identité évolutive, construite au fil du récit de vie de la personne. Elle est entrecoupée d'événements narratifs (Cabestan, 2015). L'identité narrative se construit donc au fil des interactions sociales, et se module non seulement par elles, mais en elles.

2.3.2 IDENTITÉ COLLECTIVE

Afin de pouvoir parler d'identité collective, nous devons en premier lieu déterminer si les personnes LGBTQI+ peuvent être considérées comme faisant partie d'une communauté ou non. C'est donc sur cette question que nous nous pencherons en premier lieu.

La notion de communauté est mieux définie par l'approche de Benedict Anderson dans *Imagined communities : Reflections on the origins and the spread of nationalism* (2006). Pour Anderson, la nation est une communauté imaginaire et imaginée puisqu'elle est constituée de gens qui évoluent en parallèle sans jamais se connaître ou se rencontrer, mais qui se reconnaissent par différents codes, comme la langue, les coutumes et les traditions. En étudiant le phénomène de la nation, l'auteur suggère que son modèle est transposable à d'autres types de structures sociales. De son côté, Cohen (2013), suggère que la communauté ne peut plus être pensée en terme de village, selon la proposition fondatrice de Ferdinand Tönnies (1922), puisque selon lui, dès les années 1960, les gens ont commencé à s'identifier en terme communautaire selon leur place dans le marché capitaliste. « In other words, community had given way to class. Later, others were to argue that class itself had been superseded, and that the salient categories were those of gender, race, and whether or not one was employed » (Cohen, 2013, p.76). Donc, dans la conception de Cohen, l'orientation sexuelle peut être vue comme l'une des catégories définissant ces nouvelles communautés identitaires.

L'identité de groupe se construit au sein de cette communauté avec l'élaboration d'une différence entre le « eux » et le « nous ». « Ceux qui appartiennent à la même communauté sont 'les nôtres' » (Maalouf, 1998, p.39). Donc, ceux qui n'y appartiennent pas sont « les autres », et leurs caractéristiques, leurs expériences de vie diffèrent « des nôtres ». Nous connaissons et reconnaissons les expériences et les caractéristiques de nos semblables, alors que nous méconnaissons celles de ceux qui sont différents.e.s.

Cette différence entre le « eux » et le « nous » se manifeste par des actes de visibilité et d'invisibilité. L'invisibilité témoigne d'une négation de l'existence de l'autre, ou de ses particularités, alors que la visibilité s'inscrit dans divers actes de reconnaissance entre les individus. Ces deux termes expriment que :

[d]ans l'acte de la reconnaissance, un décentrement s'opère chez le sujet parce qu'il concède à un autre sujet une valeur (...). 'Confirmation' ou 'affirmation' signifient alors que le partenaire dispose d'autant d'autorité morale sur ma personne que j'ai conscience d'en avoir moi-même (...)

(Honneth, 2003, p. 146-147)

Pour Honneth (2003), les pratiques d'invisibilité marquent souvent les rapports sociaux de classe. Celles-ci se caractérisent entre autres par l'acte de « regarder à travers » (p.138), c'est-à-dire un refus de perception, de considération. Ces actes performatifs font en sortes que « l'invisibilité sociale ne possède ce caractère public que parce qu'elle est paradoxalement exprimée par l'absence des formes positives d'expression emphatiques habituellement liées à l'acte de l'identification individuelle » (Honneth, 2003, p.140). La visibilité correspond alors à une validation de l'individu, à la fois de son existence et de ses expériences. C'est pourquoi elle revêt une importance dans la formation de l'identité de groupe (je reconnais cette communauté et elle me reconnaît), et dans l'identité individuelle (j'ai le droit d'exister tel que je suis au sein de cette communauté).

2.3.3 TÉMOIGNAGE

Le dernier concept central à la présente recherche est celui de témoignage. Comme mentionné au précédent chapitre, même si la littérature sur le témoignage en lien avec l'homophobie est moins que parcellaire, celle s'intéressant au témoignage en général est assez fournie. Par exemple, Ahmed et Stacey (2001) indiquent que le témoignage se fait dans un contexte d'écoute attentive, et qu'il est formateur et transformateur : c'est par la succession de différents témoignages que le lien social se construit, et permet aux personnes impliquées de construire leur compréhension de la réalité.

Plummer (1995) insiste d'ailleurs, dès les premières pages de son article, sur l'idée que la société se construit au fil des interactions, qui sont autant de partages d'histoires. Ces histoires n'ont jamais une signification fixe : celle-ci dépend de l'interaction entre les acteur.trice.s, ainsi que du contexte social plus large au sein duquel cette interaction a lieu. La principale conclusion que Plummer apporte est celle de soutien social dans l'acte de témoignage. En effet, pour lui, « [t]o turn it from a private, personal tale to one that can be told publicly and loudly is a task of immense political proportions. It requires a collective effort, creating spaces in the wider social order and the wider story telling spaces » (Plummer, 1995, p. 116). Il est donc important qu'un espace favorable à son développement soit créé afin que le témoignage puisse prendre forme. Ainsi, la prise de parole via le témoignage est un acte politique. Pour Taragoni (2014), « [l]a prise parole convoque en effet un Nous, la communauté de voisinage et l'auditoire réuni, et un Je, exposé au regard collectif et amplifié par ce même regard » (p.177). Pour lui, le prise de parole devant les autres provoque une remise en question des normes, considérées comme relevant de la fatalité. Il affirme alors que la prise de parole participe à la fois de la réflexion individuelle et de la prise d'action devant les autres.

2.4 CONCEPTUALISATION DE LA RECHERCHE

Nous revenons dans la présente section sur certaines définitions qui se présentent comme structurantes pour la recherche, et nous synthétisons les différents concepts en définitions de travail sur laquelle nous basons nos travaux.

2.4.1 HOMOPHOBIE

Nous proposons une synthèse de la définition d'homophobie, qui peut être comprise comme une interaction à caractère hostile ayant pour but de placer une personne dans une position d'infériorité sociale, et qui s'inscrit dans un contexte d'hétérosexisme visant à réaffirmer les normes sociales ainsi que les rôles de genre « classiques ».

Par cette définition, nous croyons que nous pouvons adéquatement mobiliser l'homophobie dans notre recherche. En effet, cette définition rejoint les notions interactionnistes de performance (Goffman, 1956) : pour les normes hétérosexistes, une personne homosexuelle se rapproche, dans ses caractéristiques physiques et comportementales, de la personne hétérosexuelle du sexe opposé (F. Y. Wong *et al.*, 1999).

Dans notre conception, l'homophobie est donc situationnelle : la personne victime d'homophobie ne verra pas toujours un geste comme étant homophobe, dépendamment de la situation dans laquelle elle se trouve. Finalement, la définition proposée permet d'utiliser l'homophobie comme concept parapluie qui regroupe d'autres manifestations comme la lesbophobie, la biphobie et la transphobie. Pour Chamberland et Théroux-Séguin (2014), la lesbophobie se situe à l'intersection du sexisme et de l'homophobie, alors que la biphobie est souvent appréhendée comme une double discrimination, à la fois de la part des hétérosexuel.le.s et des homosexuel.le.s sur la base de la non-

conformité aux normes de genre (2002), et la dernière est normalement comprise comme une discrimination basée non pas sur l'orientation sexuelle, mais plutôt sur la performativité du genre et l'adhésion aux normes sociales (Nagoshi *et al.*, 2008). Nous pensons donc que la définition présentée plus haut permet d'inclure ces réalités, sans toutefois présumer les étudier toutes en détail et sans comprendre tous les aspects de chacune d'entre elle.

2.4.2 IDENTITÉ AU PRISME DE L'INTERACTION SOCIALE

Nous avons établi plus haut que l'identité est complexe et évolutive. Si nous sommes d'accord avec cette affirmation, nous pensons qu'il est pertinent d'élaborer ce concept en utilisant, notamment, des notions d'interactionnisme symbolique et de philosophie ricoeurienne.

D'une part, le concept goffmanien de stigmaté, que nous avons présenté plus haut comme un attribut donné à une personne dans le but de la discréditer, correspond à une assignation identitaire. Celle-ci est le fait qu'« autrui renvoie constamment au sujet une image de lui-même qui tend à lui assigner une place, une position et un rôle, à le ranger dans une catégorie en fonction de ses différents groupes d'appartenance » (Lipiansky, 1993, p. 35). La construction identitaire se fait donc dans l'interaction avec l'autre, ce qui rejoint la théorie de Goffman sur la mise en scène : « When we allow that the individual projects a definition of the situation when he appears before others, however passive their role may seem to be, will themselves effectively project a definition of the situation by virtue of their response to the individual and by virtue of any lines of action they initiate to him » (Goffman, 1956, p. 3).

En intégrant toutes ces notions afin de construire une compréhension complète de l'identité, nous pouvons cadrer l'identité comme une construction basée sur une série d'interactions et d'événements qui façonnent le soi (identité-idem) et la perception de

soi (identité-ipse), qui se transmettent toutes deux dans un récit de soi (identité narrative). Cette identité narrative est donc centrale à la question principale de notre recherche, qui questionne le « comment » du partage du témoignage par les personnes LGBTQI+. Ce comment est alors perméable à la question de l'identité narrative, du comment la personne se représente elle-même au sein de son histoire.

2.4.3 TÉMOIGNAGE

Finalement, en insérant le témoignage dans un cadre communicationnel, nous pouvons le comprendre comme « a public enactment of memory, and clearly, the cultural context and content work collaboratively to shape testimony' » (Griffiths 2009 cité dans Roeder, 2015, p. 21). Le témoignage est situé à l'intersection de la mémoire privée et du contexte culturel, qui influencent la forme qu'aura le témoignage. Il n'est alors pas surprenant que le témoignage ait été, et soit encore, l'un des vecteurs des luttes féministes : les femmes revendiquent leurs droits, deviennent des sujets politiques, en racontant leur histoire, celle des injustices vécues et des violences subies (Ahmed & Stacey, 2001). Nous proposons alors la définition suivante du concept de témoignage : le récit d'une mémoire privée, inscrit dans un contexte, fait dans l'intention d'être partagé et ayant pour résultat une subjectivisation politique.

Cette synthèse théorique nous permet maintenant d'élaborer une méthodologie de recherche et de recrutement. C'est le sujet du prochain chapitre.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre vise à présenter les choix méthodologiques qui permettent de répondre aux questions et objectifs de recherche. Notre méthodologie s'inscrit dans une approche auto ethnographique, mobilisant une analyse qualitative de type inductive.

Ces choix méthodologiques s'expliquent d'une part par le fait nous investiguons un terrain qui ne nous est pas simplement familier, mais aussi auquel nous nous identifions, soit la communauté LGBTQI+. En tant que personne gai, nous avons vécu de l'homophobie, comme nous l'avons mentionné en avant-propos. Nous reconnaissons alors le problème et l'importance de l'étudier, tout en étant conscient de notre propre subjectivité et de nos biais de recherche. Nous choisissons une approche qualitative, puisque nous souhaitons *comprendre* plutôt que *mesurer*, et inductive, puisque nous nous intéressons à des cas *particuliers* plutôt qu'à des règles *générales*. Ce positionnement méthodologique sera justifié dans les pages suivantes.

Les prochaines pages présentent la posture méthodologique choisie, soit la posture *queer*, ainsi que les méthodes de collecte des données retenues, c'est-à-dire l'analyse de contenu et l'entretien semi-dirigé. Nous terminerons ce chapitre avec un court exposé sur les questions d'éthique et quelques réflexions méthodologiques.

3.1 LA POSTURE *QUEER*

Dans le cadre de notre recherche, nous souhaitons utiliser une approche méthodologique *queer*. Ce choix se justifie principalement par un désir de cohérence avec notre cadre théorique et par respect pour les personnes. En effet, « [a]s Tom Boellstorff argues: theory, data and method cannot be understood in isolation from each

other, and the ‘relationship between theory and data is a methodological problem’ (210) » (Browne et Nash, 2016, p. 2). Donc, pour ces auteures, la théorie, les données ainsi que la méthodologie doivent se construire de manière cohérente. Plus encore, elles supposent que le lien entre les données et la théorie est un construit méthodologique, puisqu’il est impossible, pour elles, de séparer les unes de l’autre. La méthodologie et les données sont, pour ces auteures, dans un processus de co-construction continu. La posture méthodologique *queer* semble donc s’imbriquer autant dans l’approche théorique que dans l’appréhension du terrain.

Poussant plus loin cette réflexion, Heckert (2016) suggère que le développement de la recherche terrain doit se faire en parallèle avec la recherche de nouvelles approches théoriques, de nouveaux questionnements et de nouvelles réponses. Dans une approche méthodologique *queer*, tout le travail de recherche se construit et se développe de manière concomitante, imbriquée et intuitive. Pour Heckert (2016), le travail de recherche dans une approche *queer* se construit dans le va-et-vient entre la construction problématique, la théorie, la méthodologie et le terrain. Puisque l’objectif dans la présente recherche n’est pas de décrire, de façon détaillée, une situation, mais plutôt de questionner les modèles en place, nous croyons donc que l’approche *queer* est pertinente pour penser notre méthodologie. En effet, nous nous appuyons sur une intuition du sujet afin d’aborder notre terrain et pour élaborer notre cadrage théorique, mais nous nous laissons aussi influencer par le terrain afin de bonifier à la fois la théorie et la méthodologie.

La posture méthodologique *queer* ne représente donc pas une méthode comme telle, mais plutôt une manière de voir et de mobiliser les méthodes existantes. Cette posture a des implications sur la manière de faire de la recherche, par exemple au niveau du temps considéré par la recherche. Rooke (2009) questionne la notion de temps dans l’étude ethnographique, elle affirme notamment que l’ethnographie *queer* requière une redéfinition des frontières entre le passé, le présent et le futur (p.30). En ce sens, la

posture *queer* nous permet de dialoguer entre le présent, le passé et le futur de notre propre recherche. La temporalité *queer* s'oppose au temps normatif en questionnant la stabilité, l'immutabilité et la naturalité de la chronologie traditionnelle. Plus largement, le temps *queer* s'inscrit dans un rejet des étapes de la vie hétéronormative, et s'inscrit dans un moment toujours présent (Baril, 2017). Une approche *queer* nous permet de comprendre que l'expérience des participant.e.s n'est pas fixée dans le temps, mais interreliée entre ces trois temps. Cette temporalité s'oppose à une notion plus cartésienne du temps, selon laquelle le temps peut être séparé en différentes parties qui ne sont pas interdépendantes l'une de l'autre (Troisfontaines, 1989).⁹

De la même manière, Connors Jackman (2016) affirme qu'une approche *queer* doit dépasser le champ de la théorisation et réévaluer la manière de faire le terrain : « Questions of how queer studies should construct its object of study must be posed not only in terms of theory, but also as part of a larger concern with methodology and the politics of representation » (p.113). La posture *queer* se concentre alors sur la question de la représentation du sujet d'étude, qui est enchâssée dans une relation de pouvoir avec une culture dominante. Aborder la méthodologie d'un point de vue *queer*, c'est reconnaître les relations de pouvoir au sein même de la recherche, tout en recherchant à les déstabiliser. « Certain strands of queer theorising, in rejecting a representational theory of 'truth', use various forms of discourse and textual analyses to consider how power relations are constituted and maintained in the production of social and political meanings » (Browne et Nash, 2016, p. 6). Le positionnement *queer* en méthodologie signifie donc être conscient des relations de pouvoir entre les dominants et les dominés, mais aussi entre les chercheur.e.s et les participant.e.s.

⁹ Cette notion de temporalité est particulièrement intéressante en lien avec le terrain effectué. Nous y reviendrons alors dans le chapitre 5, où se trouve une discussion entre le terrain et les concepts théoriques.

The crux of ‘queer’ within the social relationships of conducting research is therefore twofold; for the queer scholar it becomes a case of remaining alert to how subjectivities are an outcome of a relational process and to how a queer methodology must facilitate telling and interpreting narratives that do not inadvertently impose meanings rather than seeking to rework and create new meanings.

(Gorman-Murray *et al.*, 2016, p. 102)

La méthodologie *queer* implique un questionnement sur les méthodes traditionnelles. Elle s’occupe de mettre en lumière des subjectivités qui sont normalement ignorées. De plus, l’approche méthodologique *queer* nous semble particulièrement appropriée pour aborder l’auto-ethnographie.

L’auto-ethnographie se caractérise par un effort réflexif sur l’expérience de chercheur.e (Rondeau, 2011). L’auto-ethnographie s’intéresse à li chercheur.e-sujet, en ce sens que la recherche porte sur ses expériences personnelles ainsi qu’à celles qui s’y rapprochent au plan culturel. En la mettant en lien avec une posture *queer*, elle se caractérise alors par une certaine fluidité entre le terrain, la méthodologie et la théorie. « A queer autoethnography also encourages us to think through and out of our categories for interaction and to take advantage of language’s failure to capture or contain ‘selves’ » (Holman Jones et Adams, 2016, p. 207). L’auto-ethnographie *queer* s’inscrit dans un dialogue constant entre le terrain et la théorie, entre li chercheur.e et son terrain, en permettant de comprendre que le soi n’est pas fixe et qu’il est donc important de le questionner constamment, afin de le comprendre. Pour la posture *queer*, les codes langagiers ne peuvent que dresser des catégories fixes, qui s’effondrent lorsque questionnées. La recherche doit donc prendre en compte cette fluctuation du soi, et que le « soi-sujet » ainsi que le « soi-chercheur » se modulent, s’adaptent avant, pendant et après l’entretien. Une approche *queer* permet de reconnaître la codépendance entre le sujet et l’objet de la recherche (Luka et Millette, 2018). La posture *queer* exige, et embrasse, l’adaptation méthodologique en recherche, et veut se détacher d’une

méthodologie positiviste jugée comme trop rigide et contraignante.

En adoptant une posture méthodologique *queer*, nous prenons en compte le positionnement du sujet et de l'objet par rapport à notre recherche. Nous reconnaissons aussi que le processus de recherche s'inscrit dans une relation de pouvoir (Browne et Nash, 2016). Nous reconnaissons, de ce fait, faire partie de cette relation de pouvoir, dans une position de dominant, en tant qu'homme blanc, ayant une éducation post-secondaire, certains moyens financiers, et membre de la *lettre* la plus visible de la communauté LGBTQI+, c'est-à-dire en tant qu'homme gai. Nous faisons aussi le choix conscient de nous laisser imprégner d'une temporalité non-normative, qui s'exprime par certains choix tout au long du parcours de recherche. Toutefois, nous savons aussi que notre recherche doit s'insérer dans un cadre normatif de validité scientifique, qui permet, et délimite, la recherche académique, et en façonne le processus de recherche.

Dans cet ordre d'idées, nous avons décidé de recourir à deux méthodes de collecte et d'analyse de données, soit l'analyse de contenu ainsi que l'entretien semi-dirigé.

3.2 COLLECTE DE DONNÉES

Afin de répondre de manière cohérente à nos questions de recherche, nous proposons une collecte de données en deux temps. La pertinence de chacune de ces méthodes, soit l'analyse de contenu médiatique et l'entretien semi-dirigé, sera mise en lumière dans les pages suivantes.

Auparavant, précisons que nous avons effectué, à l'automne 2017, un pré-terrain qui s'est attardé au témoignage en ligne par le biais de réseaux sociaux et de plateformes dédiées. Le pré-terrain nous a permis d'explorer l'existence ou l'inexistence d'un

mouvement de partage de témoignages de vécus homophobes sur les plateformes en ligne. Or, nous avons pu remarquer que, hormis certaines occurrences épisodiques, ce partage ne fait pas partie de la culture en ligne francophone¹⁰. De plus, nous avons pu observer que mis-à-part quelques militant.e.s habitué.e.s, les témoignages étaient presque inexistantes sur certains réseaux sociaux, comme Twitter, sauf si une tribune dédiée était offerte¹¹. Nous avons alors décidé d'interroger le terrain d'une manière différente. L'objectif étant de comprendre le phénomène, notre choix de terrain s'est alors arrêté sur un corpus médiatique ainsi que sur des entretiens semi-dirigés, ce qui nous a permis, à notre avis, d'avoir une compréhension plus complète de notre sujet d'étude.

Nous présenterons d'abord la méthode de l'entretien semi-dirigé, puis la collecte de données, le corpus d'analyse et la grille d'entretien. Par la suite nous allons nous attarder sur l'analyse de de contenu, son corpus et la grille d'analyse.

3.2.1 L'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

Ceux-ci peuvent être compris comme « une méthode de collecte d'informations qui se situe dans une interaction entre un intervieweur et un interviewé en vue de partager un savoir expert et de dégager une compréhension d'un phénomène » (Baribeau et Royer, 2012, p. 25).

L'objectif de l'entretien est de

colliger des données ayant trait au cadre personnel de référence des

¹⁰ Notre recherche pré-terrain ne s'intéressait qu'au témoignage en ligne en français. Il nous est donc impossible de généraliser cette conclusion à la culture anglophone.

¹¹ Par exemple, les sites de SOS Homophobie ou de Stop Homophobie publient des rapports annuels qui leurs sont dédiés. De plus, un reportage de France TV (Lacroix et Pont, 2014) a permis la mise en place d'une plateforme dédiée, Homos la haine, sur leur site internet.

individus (émotions, jugements, perceptions, entre autres) par rapport à des situations déterminées; [il] porte sur l'expérience humaine dont [il] cherche à préserver la complexité (Baribeau et Royer, 2012, p. 25)

L'entretien est donc « un dispositif de face à face où un enquêteur a pour objectif de favoriser chez un enquêté la production d'un discours sur un thème défini dans le cadre d'une recherche » (Freyssiner-Dominjon, 1997, cité dans Bonneville *et al.*, 2007, p. 173). Ces entretiens permettent d'approfondir les thématiques qui ressortent de l'analyse de contenu et de mettre en lumière comment celles-ci s'articulent dans le quotidien des participant.e.s.

3.2.1.1 CORPUS D'ANALYSE

Les entretiens semi-dirigés se sont déroulés en mars 2018 et en octobre 2018. Au total, six entretiens ont été effectués : quatre personnes sont des femmes alors que les deux derniers volontaires sont des hommes. Iels sont toustes dans la vingtaine ou dans la trentaine, et s'identifient dans le spectre LGBTQI+. Les détails de ce corpus se retrouvent à l'Annexe A.

Le recrutement s'est fait par le biais d'Internet, en utilisant plusieurs outils disponibles gratuitement. Premièrement, des annonces classées ont été mises en ligne sur les sites Kijiji et Craigslist entre les mois de mars et d'août 2018. Ces annonces renvoyaient à un questionnaire en ligne construit dans le logiciel LimeSurvey, mis à la disposition de la communauté étudiante de l'UQAM. L'objectif de ce questionnaire était de faire un premier filtrage des personnes intéressées en leur posant une série de questions qui correspondaient à nos critères de recrutement. Finalement, les personnes retenues étaient contactées par courriel afin de pouvoir fixer un rendez-vous afin d'effectuer l'entretien.

La deuxième vague de recrutement, à l'automne 2018, s'est faite directement par

courriel, en envoyant un appel à participation dans différentes listes de messageries, notamment celle de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM. Cet appel à participation demandait, lui aussi, aux personnes intéressées de répondre aux différentes questions de recrutement via LimeSurvey. Nous effectuerons plus loin une réflexion méthodologique où nous nous positionnons sur ces différents enjeux de recrutement.

Les questions de sélection étaient les suivantes :

- Je m'identifie parmi le continuum LGBTQI+ ;
- J'ai déjà vécu de l'homophobie ;
- J'ai déjà eu un comportement homophobe ;
- J'ai déjà été témoin d'un acte homophobe visant un proche ;
- J'ai déjà été témoin d'un acte homophobe visant une personne que je ne connais pas ;
- J'ai déjà parlé d'une expérience homophobe que j'ai vécue avec mes proches ;
- J'ai déjà dénoncé un comportement que je jugeais homophobe ;
- Je suis impliqué auprès de la communauté LGBTQI+ ;

Les répondant.e.s étaient alors appelé.e.s à répondre « oui », « non », ou « je ne sais pas » à ces différentes questions. Les questions auxquelles iels devaient répondre par l'affirmative pour être considéré.e.s comme candidat.e.s étaient « j'ai déjà vécu de l'homophobie » et « j'ai déjà parlé d'une expérience homophobe que j'ai vécue avec mes proches ». Par la suite, la sélection s'est faite en écartant les questionnaires qui avaient plus de deux réponses négatives. Il est aussi à noter que les réponses au questionnaire n'ont pas été conservées et que les données n'ont pas été colligées. L'exercice n'avait pour but que de servir au recrutement des personnes participantes.

3.2.1.2 GRILLE D'ENTRETIEN

La grille d'entretien s'est construite elle aussi de manière intuitive, en mobilisant à la fois mon expérience personnelle, ma compréhension du sujet de recherche, ainsi que la littérature et le cadre théorique retenu. L'objectif des entretiens étant de comprendre

comment et pourquoi se construit le témoignage sur l'homophobie, la grille a été construite en trois parties.

Premièrement, une série de questions visait à rendre les participant.e.s à l'aise avec le processus ainsi que le chercheur. Dans cette partie de l'entretien, les participant.e.s étaient appelé.e.s à se présenter, présenter leur parcours de vie, leur orientation sexuelle ainsi que le niveau de dévoilement de celle-ci qu'ils entretiennent avec leur entourage.

Ensuite, une série de questions cherchait à connaître leur expérience avec l'homophobie de manière plus générale. Les questions touchaient alors à leur définition et leur perception de l'homophobie, à leur expérience personnelle avec l'homophobie, à leur réaction vis-à-vis les situations homophobes, ainsi qu'à leur compréhension de l'environnement dans lequel ils pourraient être plus à risque de vivre de l'homophobie.

Finalement, la dernière série de questions visait à comprendre leurs expériences liées au témoignage sur l'homophobie. Dans cette section, les questions portaient principalement sur le dévoilement aux proches, aux professionnels ou aux autorités des expériences homophobes. Une question portait aussi sur l'importance qu'ils accordaient au témoignage sur l'homophobie.

Les détails de la grille d'entretien se retrouvent en Annexe B du présent mémoire.

3.2.2 ANALYSE DE CONTENU

L'analyse de contenu ne suffisant pas pour obtenir une compréhension approfondie du phénomène étudié, nous choisissons aussi d'effectuer des entretiens semi-dirigés. Alors, après avoir effectué une première phase de recrutement de participant.e.s à des entretiens semi-dirigés, au mois de mars 2018, nous avons réalisé qu'il nous serait

difficile d'obtenir un bassin de participants satisfaisant. Devant cette difficulté de recrutement, nous avons choisi de diversifier la collecte des données, en y ajoutant une collecte d'articles de journaux où l'on aborde la question de l'homophobie à l'aide de témoignages directs des victimes. Cette analyse de contenu avait aussi pour objectif de nous donner une meilleure compréhension du contexte social entourant le témoignage des victimes d'homophobie. De plus, nous croyons que cette analyse de contenu contribue à une meilleure compréhension du type d'événement à caractère homophobe qui peut entraîner un témoignage public. Ces deux aspects peuvent nous permettre d'éclairer la question de la culture du témoignage et des contextes la favorisant qui transcende nos questions de recherche.

L'analyse de contenu est généralement perçue comme « un ensemble de méthodes d'analyse, le plus souvent textuelles, permettant d'explicitier le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens » (Mucchielli, 2006, p. 35). Bardin (1977) affirme de son côté que l'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés » (Bardin citée dans Dany, 2016).

Pour les fins de notre recherche, nous utiliserons une analyse de contenu qualitative. En effet, l'objectif n'étant pas de quantifier, mais de comprendre, cette approche méthodologique nous semble donc la plus appropriée. L'analyse de contenu permet de mettre en relief les ressemblances et les différences entre le discours et les notions, mais aussi leur inter-influence, c'est-à-dire comment le discours des acteurs et le discours des chercheurs ont une relation qui leur permet de se moduler l'un et l'autre.

L'analyse des résultats présentée dans le prochain chapitre s'inspire des étapes proposées par Bardin (1977). Premièrement, nous avons procédé à une cueillette intuitive du corpus, c'est-à-dire que nous avons navigué dans la quantité d'informations disponibles et utilisé les critères présentés plus bas pour sélectionner et classifier le corpus. Les objectifs de cette étape étaient donc la définition de critères afin d'effectuer la sélection du corpus de recherche ainsi qu'une première lecture en vue d'élaborer une grille d'analyse. La section suivante présente la méthode de sélection du corpus d'analyse.

3.2.2.1 CORPUS D'ANALYSE

Nous avons appuyé notre analyse de contenu sur un corpus d'articles de quotidiens. Afin de constituer le corpus, nous avons retenu des critères de sélection qui nous semblent pertinents. Pour être retenu, les articles doivent rencontrer tous les critères suivants :

- Article de la presse francophone
- Publiés au Québec
- Article rapportant le témoignage d'un acte homophobe
- L'acte homophobe doit s'être déroulé au Québec

De plus, afin de mieux circonscrire le corpus, nous avons limité la recherche aux trois dernières années, soit depuis janvier 2016. Ces critères ont été appliqués lors de la recherche des articles, à la fois sur les archives des principaux quotidiens francophones québécois ainsi qu'en utilisant la base de données Eureka.

Nous justifions ces choix de différentes manières. Premièrement, l'endroit et la langue de publication sont primordiaux puisque nous nous intéressons à la culture du témoignage dans un contexte québécois. De plus, la langue dans laquelle sont effectués les entretiens est le français. Il nous apparaît donc logique d'effectuer cette première sélection en utilisant les critères présentés.

La seconde partie des critères de sélection s'intéresse au contenu des articles. Nous choisissons les articles qui rapportent directement le témoignage de victimes ou de témoins d'homophobie. Ce critère est particulièrement important puisque nous ne conservons que ceux qui touchent directement à notre sujet de recherche. De plus, afin d'alimenter la cohérence de notre recherche, il nous paraît important d'écarter les articles relatant des incidents s'étant produits à l'étranger.

Finalement, nous choisissons de n'utiliser que des articles parus depuis le 1^{er} janvier 2016, afin de rester dans un contexte contemporain, la situation des personnes LGBTQI+ évoluant constamment. Certains journaux ne rendent pas la totalité de leurs archives accessibles gratuitement, cependant, le moteur de recherche de la base de données Eureka nous a permis de pallier à cette lacune. La recherche a été effectuée à la fois directement sur les archives des journaux et sur le moteur Eureka. En effectuant cette double cueillette, nous avons constaté que les résultats sont différents selon ces deux outils, puisque des articles ne se retrouvent pas sur le moteur de recherche, et que d'autres ne sont pas disponibles dans les archives. Nous avons donc choisi de combiner les résultats des deux méthodes de recherche afin d'avoir un éventail complet de la situation.

En considérant tous ces critères, nous avons parcouru les archives de différents quotidiens ayant un port d'attache à Montréal. Il s'agit donc de *La Presse* (incluant *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Droit*, et les autres quotidiens anciennement associés au Groupe TransContinental média), le *Journal de Montréal*, *Le Devoir* ainsi que *Le 24h* et le *Journal Métro*. De plus, certains articles parus sur des sites de nouvelles télévisées ont été retenus. En effet, des chaînes de télévision comme *TVA* et *Radio-Canada* publient du contenu écrit sur leurs différentes plateformes. Les mots clés utilisés pour rechercher dans leurs archives sont « homophobie » et « homophobe ». Les résultats de cette recherche intuitive sont détaillés dans le tableau 1, ci-bas, alors que la liste détaillée

des articles retenus se retrouve à l'Annexe C.

Tableau 1 : Corpus médiatique

Quotidien	Nombre d'articles
La Presse	8
Journal de Montréal	12
Le Devoir	1
24h	1
Métro	1
Radio-Canada	2
TVA	1

Cette étape a donc permis d'identifier un total de 26 articles parus entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1 octobre 2018 touchant à l'homophobie. Ces articles incluent soit un entretien avec les personnes touchées ou rapportent des propos qu'ils ont tenus sur les médias sociaux numériques.

3.2.2.2 GRILLE D'ANALYSE

Comme mentionné plus haut, la sélection des articles de journaux s'est effectuée en prenant en compte trois thèmes principaux : l'homophobie, l'identité et le témoignage. À partir de ces thèmes, nous avons pu développer de manière inductive, à la lecture des articles, certaines sous-catégories. Ainsi, nous en sommes arrivés à l'élaboration de la grille d'analyse. Il est important de noter que cette grille a été effectuée en parallèle à la lecture des différents articles, et qu'elle n'a pas été construite avant, ou après, cette dite lecture. Nous avons d'abord élaboré des sous-catégories en mobilisant notre cadre théorique ainsi que la revue de littérature que nous avons mis en place dans les deux chapitres précédents. Les sous-catégories principales qui ont émergées sont les suivantes.

Pour la thématique « homophobie », nous avons pu retirer les thèmes suivants :

- Performance de genre
- Hétéronormativité
- Harcèlement en ligne
- Agression physique
- Agression verbale
- Transphobie
- Impact
- Réaction

De son côté, l'idée « identité » a permis, principalement, de relever des thèmes liés à l'identité individuelle et l'identité de groupe :

- Identité individuelle
- Identité de groupe

Finalement, la notion de témoignage a surtout permis de relever la thématique de la motivation pour laquelle une personne choisit de témoigner. Ces catégories se retrouvent dans la grille d'analyse présentée dans l'Annexe D.

3.3 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Certaines considérations éthiques ont dû être prises en compte lors de la réalisation des entretiens. En effet, le sujet abordé en est un qui peut être sensible pour de nombreuses personnes. De plus, certaines personnes pourraient toujours cacher leur orientation sexuelle à leur entourage lors de la réalisation des s et de la publication du mémoire.

C'est pour cette raison que nous avons choisi d'anonymiser les entretiens. Nous avons

également obtenu l'approbation du Comité Éthique de la Recherche pour les Projets Étudiants impliquant des êtres humains en communication (CERPE 2). Cette certification a été octroyée par le CERPE-2 au début du mois de mars 2018. En accord avec le protocole de recherche tel que soumis, les verbatims des s ont été anonymisés selon une clé d'encodage s'inspirant de l'univers d'Ursula K. Le Guin. Cette clé d'encodage a été choisie d'une part pour rendre hommage à l'auteure Le Guin, décédée peu de temps avant la soumission de notre projet au CERPE-2, et d'autre part parce que l'univers de ses romans est rempli de personnages agenres, sans identité nettement masculine ou féminine.

La certification éthique du présent projet peut d'ailleurs être trouvée à l'Annexe E du mémoire.

3.4 RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le recrutement devait initialement se faire en n'utilisant que des petites annonces sur des sites internet comme *Kijiji* et *Craigslist*. Ce choix se justifiait alors par l'idée que l'utilisation de ces plateformes permettrait de recruter un éventail de participant.e.s plus varié que par l'activation de réseaux personnels ou professionnels. En effet, notre cercle social contient majoritairement des gens ayant une éducation post-secondaire ainsi qu'une forte conscience sociale et politique. À notre avis, le recours aux plateformes d'annonces classées pouvait donc nous permettre de recruter des personnes ayant un parcours de vie plus diversifié.

Les annonces ont été publiées entre le mois de mars et le mois de juillet 2018. Par contre, nous avons rapidement constaté que ces annonces ne pouvaient pas avoir une diffusion suffisante sans que nous fassions appel à nos réseaux. Nous avons donc sollicité ceux-ci à partir du mois d'avril 2018, afin d'améliorer le recrutement. Malgré

tout, entre le mois de mars et le mois d'août 2018, seulement trois participant.e.s ont pu être recruté.e.s.

Une redirection méthodologique étant alors nécessaire, nous avons fait parvenir un appel à participation à la Chaire de recherche sur l'homophobie ainsi qu'au GRIS Montréal, un groupe d'intervention pédagogique qui traite des orientations sexuelles dans les écoles de la métropole. Ce changement dans la méthode de recrutement nous a permis de trouver trois nouvelles personnes volontaires, ce qui nous semblait malheureusement toujours insuffisant. Nous sommes alors conscients que ce petit échantillonnage ne peut nous permettre de comprendre le phénomène en profondeur. En effet, le recours aux annonces classées n'a pas eu l'effet escompté de diversifier le bassin de participant.e.s. Au contraire, toutes les personnes interrogées sont issues du milieu universitaire, et la plupart avaient un certain niveau d'engagement social.

La difficulté du recrutement peut également être due à l'incompréhension du sujet de recherche. En effet, ayant nous-même jonglé avec cet enjeu, nous croyons que la compréhension générale du mot « témoignage » est plutôt juridique, et que ce concept est largement associé à l'idée d'offrir une attestation sous serment devant un juge ou un comité. Nous avons nous-même dû déconstruire cette conception juridique du témoignage, ayant d'une part, une formation en droit et d'autre part l'idée de témoignage véhiculée par les médias se situant dans ce cadre. De plus, le sujet de la recherche est plutôt sensible, personnel et parfois douloureux, ce qui peut aussi expliquer la difficulté du recrutement.

Finalement, une dernière considération méthodologique a été mise à jour lors des entretiens. En effet, nous avons choisi une clé d'encodage qui permettait d'éliminer la question du genre lors de l'analyse. Par contre, lors des entretiens, certaines personnes ont soulevé la question de l'intersectionnalité ou de l'expression de genre, ce qui rendait cette position initiale inadéquate. C'est par respect pour les personnes

participantes que nous sommes arrivés à cette conclusion, non à cause d'une demande express des participant.e.s. Nous avons donc opté, dans la rédaction de ce mémoire, pour la conservation de l'identité de genre des personnes, afin de pouvoir rendre compte de leur propre réalité.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats obtenus pour chacune des parties de notre corpus de recherche. Nous présenterons d'abord les résultats issus de l'analyse de contenu faite sur les articles de quotidiens, puis de celle effectuée sur les entretiens. Cette présentation se justifie par l'idée que l'analyse de contenu nous permet de mettre la table, et d'aborder la manière dont on parle d'homophobie de façon plus générale, pour terminer par la présentation de cas particuliers.

4.1 ARTICLES DE JOURNAUX

Notre corpus se compose de 26 articles de journaux, dont 12 au *Journal de Montréal*, 8 à *La Presse*, 1 au *Devoir*, 1 au *24h*, 1 au journal *Métro*, 2 à *Radio-Canada* et 1 à *TVA*. Une analyse des titres des nouvelles permet de révéler les différentes approches qu'adoptent les journalistes en traitant de ce type de nouvelles.

4.1.1 CLASSIFICATION SELON LES TITRES DES ARTICLES

L'analyse des titres révèle que certains articles se penchent particulièrement sur le vedettariat et abordent l'orientation sexuelle des vedettes québécoises et leur vécu en lien avec l'homophobie. Par exemple : « Ariane Moffatt répond à Mike Ward », Luc Boulanger, *La Presse*, 18 mai 2016; « Queer de pirate », Nathalie Petrowski, *La Presse*, 18 juin 2016; « Safia Nolin victime d'homophobie », Le sac de chips, *Journal de Montréal*, 13 août 2018; « Une bédéiste trans perd ses créations et son logement », Ariane Labrèche, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017; « Coeur de pirate se dit queer »,

Presse Canadienne, *La Presse*, 16 juin 2016), certain.e.s donnant même une notoriété aux victimes d'actes homophobes (« Le gai battu à St-Tite dégoûté par l'attentat », Amélie St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016).

D'autres optent pour une approche factuelle, relatant des faits survenus dans l'actualité, augmenté des témoignages de victimes (« Attaque homophobe à Saguenay, Jean-François Tremblay, *Journal de Montréal*, 9 janvier 2017; « Trois mois de prison pour une attaque sur deux hommes », Michaël Nguyen, *Journal de Montréal*, 5 octobre 2017; « Un enfant de 2 ans insulté parce qu'il porte une casquette rose », Vanessa Destiné, *Journal de Montréal*, 8 juin 2018; « L'APCHQ « indignée » par des propos haineux et homophobes visant son porte-parole », Agence QMI, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017; « Sauvage agression dans le Village gai après une marche transgenre », Agence QMI, *Journal de Montréal*, 8 août 2017).

Une dernière tendance qui peut être remarquée en analysant seulement les titres des articles est celle du témoignage direct. Dans ce cas, les journalistes s'intéressent seulement au témoignage de personnes afin de faire état d'une réalité (« Déchiré entre sa famille et son homosexualité », Marie-Christine Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016; « Fier d'être en uniforme au défilé de la Fierté », Christopher Nardi, *Journal de Montréal*, 1 août 2017; « Il cachera son orientation jusqu'à sa mort », Magalie Lapointe, *Journal de Montréal*, 17 septembre 2017; « Le combat d'une mère et sa fille », Rima Elkouri, *La Presse*, 21 mai 2017; « Mon homophobie à moi », Maxence Garneau, *La Presse*, 17 mai 2016; « Quand ton orientation sexuelle s'avère difficile à affirmer », Louise Deschatelets, *Journal de Montréal*, 31 juillet 2018; « Samuel Bonnefont », Mathieu Horth Gagné, *Métro*, 11 août 2016; « Un homme fort contre l'homophobie », Caroline Touzin, *La Presse*, 8 juillet 2017; « Mario Madera », Mario Madera, *La Presse*, 100 villes 100 voix).

Les autres articles (« Jeunes gais au secondaire : plus facile qu'il y a 25 ans? »,

Geneviève Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017; « L’homophobie persiste dans l’armée », Pierre-Olivier Zappa, *TVA*, 26 octobre 2016; « Taxi homophobe », Jean-Philippe Daoust, *24h*, 13 octobre 2016; « Renverser la vapeur dans les casernes », Sara Champagne, *La Presse*, 9 octobre 2017; « Les défis de vieillir gai sans retourner dans le placard », Catherine Paradis, *ICI Radio-Canada*, 8 avril 2017; « Les enseignants peinent à sortir du placard », *Le Devoir*, 4 novembre 2017; « Survivre à la haine », Lise Ravary, *Journal de Montréal*, 3 mai 2016) s’avèrent difficiles à classer en n’analysant que le contenu des titres.

Les prochaines sections de l’analyse des résultats élaborent sur le contenu de chacun des articles, en les scrutant selon les différentes catégories établies dans la grille d’analyse. De plus, afin de faciliter la lecture, nous utiliserons la numérotation des articles telle qu’indiquée dans l’Annexe C. Nous toucherons d’abord à l’homophobie en général en exposant les différentes manières avec lesquelles elle est traitée, pour ensuite parler de l’identité, et pour finalement nous attarder à l’idée du témoignage.

4.1.2 TRAITEMENT DE L’HOMOPHOBIE DANS LES JOURNAUX

Pour la présentation et l’analyse des résultats dans les prochaines pages, nous utiliserons les grandes catégories indiquées dans la grille d’analyse de l’Annexe D.

4.1.2.1 HÉTÉRONORMATIVITÉ

Certains articles utilisent le terme d’hétéronormativité, ou des concepts associés, pour parler de l’expérience homophobe. C’est le cas des articles 5, 6, 11, 13 et 15.

Dans l’article 11, Marie-Lise Rousseau effectue une entrevue avec Maxime de Blois, enseignant sur la rive nord de Montréal. Il relate alors des comportements qu’il juge, selon notre compréhension, comme hétérosexistes :

M. de Blois a aussi reçu certaines questions et certains commentaires teintés de jugement. ‘Pourquoi es-tu obligé de le dire? C’est ta vie privée’,

par exemple. ‘J’ai souvent dit à des hétérosexuels : ‘Essaie de ne pas dévoiler ton orientation sexuelle pendant 24 heures. C’est impossible! En passant devant ton bureau, je vois une image de ta femme et de tes enfants, ça me dit que tu es hétérosexuel.’ Pourquoi moi, si je mets une photo de mon chum sur mon bureau, on me dit que c’est trop?’ illustre-t-il, dénonçant le deux poids deux mesures (Article 11, Rousseau, *Le Devoir*, 4 novembre 2017).

Par contre, c’est l’un des seuls exemples où un.e journaliste fait référence à des comportements hétérosexistes comme tels. De manière générale, on parle plutôt d’une perception de l’ambiance, comme dans le cas de l’article 17 de Mathieu Horth Gagné : « Nous nous sommes rendu compte que certains de nos amis de la communauté hésitaient à aller au stade, notamment en raison de l’ambiance très masculine, hétérosexuelle et cisgenre » (Article 17, Horth Gagné, *Métro*, 11 août 2016). Un autre bon exemple est celui de l’article 5. Dans cet article, Jean Lalonde accorde une entrevue à Magalie Lapointe :

Je ne pourrai jamais vivre ce bonheur-là ouvertement, je vis l'exclusion sociale. Je pense que ce sera pour la prochaine génération. On vit dans une société hétéronormative. Mon plus grand deuil est d'être hors norme selon notre société, et ce deuil m'habitera toute ma vie (Article 5, Lapointe, *Journal de Montréal*, 17 septembre 2017).

D’autres mentionnent le climat hétérosexiste sans nécessairement utiliser ce terme spécifique. On peut alors plus faire référence au climat conservateur ou machiste, comme dans l’exemple de Samuel Bonnefont cité plus haut. Parfois même, le tout est sous-entendu ou généralisé. Dans l’article 21, Caroline Touzin rapporte les propos d’un policier qui affirme que « [d]es gens homophobes, il y en a dans tous les milieux » (Article 21, Touzin, *La Presse*, 8 juillet 2017). Dans ce cas précis, nous semblons alors avoir à faire avec une banalisation du comportement homophobe, qui est désigné comme normal, répandu.

4.1.2.2 PERFORMANCE DE GENRE ET RÉALITÉ TRANS

Certains articles font le lien entre l'homophobie et la performativité du genre, soit les articles 8, 12 et 23. En effet, pour les auteur.e.s et journalistes, il y a un lien direct entre ces deux phénomènes. Dans l'article 12, Maxence Garneau, un homme gai, utilise ces mots pour décrire la réalité :

Il y avait aussi ceux qui me criaient des « fif » et tous ses dérivés dans la cour d'école, qui riaient de moi, qui me rejetaient, pis tous ceux qui me faisaient sentir anormal parce que j'aimais mieux les Barbie que les petites autos. (Article 12, Garneau, *La Presse*, 17 mai 2016)

Dans l'article 23, Vanessa Destiné relate un événement s'étant produit dans un parc à jeux. La mère d'un garçon de deux ans s'étant fait invectiver dans un parc se serait fait dire « que si elle ne voulait pas que 'son gars se fasse écœurer', c'était à elle de l'habiller 'comme un vrai gars'. » (Article 23, Destiné, *Journal de Montréal*, 8 juin 2018)

C'est aussi une réalité qui touche les personnes trans. Dans l'article 8, Rima Elkouri s'entretient avec la fondatrice de l'organisme Enfants transgenres Canada. Cette dernière relate que « des gens lui conseillaient de délivrer son enfant de cette 'confusion des genres' » (Article 8, Elkouri, *La Presse*, 21 mai 2017).

Par contre, de tous les articles, seulement deux font état des réalités trans, soit les articles 8 et 22. Rima Elkouri relate que « la vaste majorité des jeunes trans au pays font face à ce qui, pour beaucoup, apparaît comme des défis insurmontables » (Article 8, Elkouri, *La Presse*, 21 mai 2017). À titre d'exemple, dans l'article 22, Ariane Labrèche rapporte les propos de Sophie Labelle :

Beaucoup de personnes trans ne font pas confiance à la police. Moi-même, par le passé, j'ai voulu aller chercher de l'aide et j'ai été victime de transphobie : les policiers me désignaient comme un homme habillé en

femme et m'appelaient par mon prénom de naissance (Article 22, Labrèche, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017).

Cette spécificité de l'expérience trans va donc au-delà de la performance du genre. En effet, elle parle ici de la négation et du dénigrement de son identité de genre, ainsi que du refus d'utiliser le prénom et les pronoms associés à celle-ci, ce qui couramment référé comme du « dead naming ».

4.1.2.3 MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE

La grande majorité des articles traitent des différentes manifestations de l'homophobie, c'est-à-dire le harcèlement, les agressions physiques et verbales, ou encore le « doxing »¹². Nous synthétisons cette réalité dans le tableau suivant. Afin d'alléger le tableau, nous avons retiré de celui-ci les 10 articles qui ne faisaient pas mention des différentes catégories représentées.

Tableau 2 : Traitement journalistique des manifestations de l'homophobie

Article	Harcèlement	Agression physique	Agression verbale	« doxing »
1			X	
2		X	X	
3			X	
6	X			
9		X		
11	X			
12	X		X	
16			X	
17			X	

¹² Ce terme sera défini plus bas, mais nous pouvons approximer cette réalité comme un harcèlement en ligne qui a pour but de dévoiler les détails intime d'une personne

18		X	X	
19			X	
20		X	X	
22	X			X
23			X	
24	X		X	
25		X	X	

Ce tableau nous permet de voir, d'une part, que les agressions verbales sont celles qui sont le plus documentées dans les journaux. Celles-ci peuvent être des insultes, des blagues désobligeantes, ou encore des menaces. D'autre part, le tableau nous permet de voir que les différentes manifestations recensées se produisent rarement seules : elles peuvent aussi être accompagnées d'un autre type de manifestation de l'homophobie, comme c'est le cas dans les articles 2, 12, 18, 22, 24 et 25.

Maxence Garneau affirme que « Au secondaire, le harcèlement s'est intensifié, les façons de m'injurier sont devenues de plus en plus brutales, de plus en plus blessantes » (Article 12, Garneau, *La Presse*, 17 mai 2016), alors que d'autres donnent des exemples concrets de ce type de violence. Dans l'article 19, Jean-Philippe Daoust raconte une fin de course de taxi, lors de laquelle le chauffeur aurait crié « Cr*ss d'homosexuel » (Article 19, Daoust, *24h*, 13 octobre 2016) avant de partir. Samuel Bonnefont, dans l'entrevue accordée à Horth Gagné, affirme « on peut parfois entendre des trucs du genre 'osti d'fif', quoique ce soit assez rare, ou des commentaires sexistes ou à caractère homophobe » (Article 17, Horth Gagné, *Métro*, 11 août 2016). Les insultes et les commentaires injurieux sont d'ailleurs les propos homophobes qui sont le plus rapportés dans le corpus, puisque la majorité des articles associés à l'agression physique y font référence. Dans l'article 23, Vanessa Destiné rapporte les propos de la

mère d'un enfant de deux ans : « [p]endant que Logan s'amuse dans les modules du parc, un garçon âgé entre 7 et 9 ans s'est approché de lui [...] l'enfant s'est mis à crier des insultes à mon fils. 'Tapette', 'crisse de fifi', 'tu dois sucer des graines toé', et j'en passe, ont été les termes employés » (Article 23, Destiné, *Journal de Montréal*, 8 juin 2018). Un parallèle est aussi fait entre les insultes homophobes et l'intimidation ordinaire. Dans l'article 24, l'Agence QMI rapporte les propos du président-directeur général de l'APCHQ : « [n]ous sommes au Québec en 2017 et toute forme d'intimidation est inacceptable dans une société comme la nôtre » (Article 24, QMI, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017).

Des personnalités publiques témoignent aussi de l'homophobie qui s'exprime par les insultes ou les injures. Ainsi, dans l'article 16, la chanteuse Safia Nolin « dit avoir été victime d'insultes homophobes (...) alors qu'elle se trouvait dans un parc de Montréal » (Article 16, Le sac de chips, *Journal de Montréal*, 13 août 2017). De son côté, Ariane Moffatt, dans l'article 1, affirme que « en ce jour de lutte contre l'homophobie, je souhaite dire à Mike Ward que les jokes de grosses lesbiennes, c'est ça qui est out en 2016 » (Article 1, Boulanger, *La Presse*, 18 mai 2016).

L'homophobie peut aussi se manifester sous la forme d'un comportement harceleur ou ostracisant. Dans l'article 6, Geneviève Proulx s'entretient avec des personnes de différentes générations. L'une d'elle affirme que « [à] partir de ce moment, ça a été l'enfer pour moi. On me regardait avec des regards de méfiance, de dégoût », et plus loin « [d]es gens venaient me voir comme s'ils allaient voir un animal de foire. On me posait toutes sortes de questions. J'étais devenue une curiosité » (Article 6, Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017). Le harcèlement peut par contre être un peu plus insidieux. Dans l'article 11, Marie Houzeau, directrice du GRIS Montréal, affirme que « [l]es contact que j'ai eu avec les enseignants, les commentaires en salles de classe,

les propos ou les questions hétérosexistes auxquelles j'ai fait face m'ont replongée dans les questionnements que j'avais en début de carrière » (Article 11, Rousseau, *Le Devoir*, 4 novembre 2017). Ce genre de propos n'est alors pas nécessairement malveillant. Il découlerait plutôt d'une position sociale où l'hétérosexualité est la norme alors que l'homosexualité est vue comme une exception, ce qui engendre, chez la personne s'identifiant comme LGBTQI+, un sentiment d'harcèlement.

Un cas spécifique de harcèlement est aussi soulevé dans le corpus à l'étude. Dans l'article de Labrèche, Sophie Labelle affirme que « Depuis samedi [le 17 mai 2017], j'ai reçu 20 000 messages haineux, tant par Facebook que par mes courriels (...). Mercredi, tout le contenu de mes pages Facebook a été effacé, tout ce que je partage depuis trois ans gratuitement avec mes lecteurs » (Article 22, Labrèche, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017). La bédéiste affirme aussi avoir été victime de « doxing », un terme désignant la recherche et le dévoilement public, sur Internet, des informations privées d'un individu.

Certaines situations peuvent aussi rapidement escalader. Dans l'article 2, Tremblay relate un événement survenu à Saguenay en 2017. Après une agression verbale, un homme se réfugie chez lui. « 'C'est là qu'il m'a agressé. Et il est rentré chez moi. La table a volé.' (...) Il a reçu les trois premiers coups de poings à l'œil droit. 'Et après ça je suis tombé par terre et j'ai reçu des coups de pieds dans le dos et les reins' » (Article 2, Tremblay, *Journal de Montréal*, 9 janvier 2017). Par contre, comme le relate Lise Ravary dans l'article 18, l'escalade vers la violence physique n'est pas toujours présente. En effet, la personne interviewée relate que « 'Quand je suis passé à côté de lui, il m'a donné un coup dans les côtes, sans crier gare. Deux autres types sont sortis de la ruelle pour prendre part à l'agression' » (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 2 mai 2016). Le caractère homophobe de cette agression semble être certain : « Au-delà des coups, les mots terribles prononcés par ces trois jeunes ne laissaient aucun

doute : Guy Sévigny allait mourir parce qu'il était homosexuel » (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 2 mai 2016). De la même manière, les articles 20 et 25 traitent du même événement, soit une agression dans le Village gay de Montréal. Dans l'article 20, Nguyen se basant sur les notes d'un procès, affirme que

[a]près les avoir insultés, l'accusé les avait suivis tout en continuant à les injurier. Mais il ne s'est pas limité à une agression verbale puisqu'il a ensuite saisi une pancarte de restaurant avant de s'élancer vers les deux hommes pour les frapper avec cette arme improvisée d'abord, puis avec ses poings (Article 20, Nguyen, *Journal de Montréal*, 4 octobre 2017).

De son côté, l'Agence QMI se rattache directement à l'événement et au témoignage des deux victimes directement après le même événement. « Les deux hommes lui ont demandé de les laisser tranquilles. L'individu est toutefois devenu très violent. Il a menacé Stéphane Jacques et son ami et a saisi un panneau réclame, qu'il a lancé. Il a ensuite foncé sur l'un d'eux » (Article 25, QMI, *Journal de Montréal*, 8 août 2017).

Finalement, dans la foulée des événements du club Pulse, alors que 49 personnes ont été tuées dans l'une des pires tueries aux États-Unis (Crockel, 2018), Amélie St-Yves s'est entretenue avec Mathieu Grégoire, victime d'une attaque homophobe en 2015. Dans l'article 9, celui-ci relate une attaque qu'a subi son ami « [i]l s'est fait battre et ils l'ont laissé dans la neige. Il avait la tête et la lèvre qui saignaient, et un œil au beurre noir » (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 13 juin 2016).

4.1.2.4 CONSÉQUENCES DE L'HOMOPHOBIE

De nombreux articles s'intéressent à l'impact de l'homophobie sur la vie de la victime. Les articles 3, 5, 6, 7, 10, 15, 16, 18, 22, 24 et 25 se penchent particulièrement sur les impacts psychologiques et sociaux liés à l'homophobie. Dans l'article 3, Marie-Christine Noël couvre de nombreux impacts de l'homophobie lors de son entretien avec une personne immigrante. Elle y aborde notamment le rejet de la famille, la vie dans le

placard, mais aussi la souffrance de la personne victime d'homophobie. « Oui, un jour, j'ai voulu prendre des pilules pour me suicider pour que ça arrête et pour ne pas faire souffrir ma famille », et « [j]e vis une double vie tout le temps ». Des problèmes sociaux et relationnels sont aussi évoqués. « Ça me cause aussi des problèmes avec mon copain, parce qu'il voudrait que je le présente à ma famille » (Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016).

Un événement homophobe a aussi un impact sur la perception de sa sécurité personnelle ou celle de ses proches. Dans l'article 24, l'Agence QMI mentionne que la victime « s'inquiète notamment pour ses proches qui pourraient être touchés par tous ces commentaires, dont son fiancé » (Article 24, QMI, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017). Dans l'article 25, l'Agence relate les propos d'une autre victime, qui affirme que « je ne me suis jamais senti 'unsafe' ici, mais depuis dimanche, oui » (Article 25, QMI, *Journal de Montréal*, 8 août 2017).

Les journalistes parlent aussi d'isolement social. Dans l'article 5, Magalie Lapointe parle de la situation des aînés en centre d'hébergement. Rapportant les propos de Line Chamberland, elle relate que « [p]lusieurs sont encore marqués » par la situation, dans laquelle la société « leur disait, quand ils étaient jeunes, que les homosexuels risquaient 'd'aller en enfer' ». Un homme interviewé ajoute « [j]e ne pourrai jamais vivre ce bonheur-là ouvertement, je vis l'exclusion sociale » (Article 5, Lapointe, *Journal de Montréal*, 17 septembre 2017). Traitant du même sujet, Catherine Paradis parle de la situation des aîné.e.s LGBTQI+ en dehors de la région métropolitaine. Elle relate les propos d'une personne bisexuelle qui a décidé de retourner dans le placard et qui affirme qu'elle « trouve ça difficile ici des fois, parce que j'aimerais vivre avec une conjointe, mais le monde n'est pas prêt à accueillir ça » (Article 7, Paradis, *ICI Radio-Canada*, 7 avril 2017).

De la même manière, Geneviève Proulx parle de l'isolement social des personnes vivant de l'homophobie. « Je me sentais toute seule de ma gang. J'avais le gros complexe d'être amoureuse sans en parler et sans que ça paraisse. J'avais peur que ça les tache. C'était comme sale l'homosexualité » (Article 6, Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017).

D'autres encore parlent la discrimination et l'impact sur la carrière. Dans l'article 7, Pierre-Olivier Zappa parle de la situation dans les Forces Armées Canadiennes. Citant un membre de l'état-major, elle affirme que « un gai qui le dit ouvertement n'aura pas les mêmes possibilités d'avancement qu'un hétérosexuel. Je le sais car je participe justement à ces décisions » (Article 7, Zappa, *TVA*, 26 octobre 2016). Aussi, dans l'article 15, Sara Champagne parle du monde des pompiers. « Je n'ai jamais pu prouver qu'il y avait eu de la discrimination, mais j'ai perdu mon poste de lieutenant. Plus tard, je n'ai pas obtenu un poste de chef de division » (Article 15, Champagne, *La Presse*, 9 octobre 2017). Comme nous l'avons mentionné plus haut, Labrèche mentionne, dans l'article 22, l'impact du harcèlement en ligne et du « doxing » sur le travail et la sécurité d'une femme trans, qui a vu ses créations artistiques disparaître et ses informations personnelles publiées sur les réseaux sociaux.

Finalement, un aspect intéressant est soulevé par Lise Ravary dans l'article 18. Elle semble associer à cette occurrence de l'homophobie une sorte de syndrome post-traumatique. « Cette agression d'une rare sauvagerie a mis fin à sa carrière. Ses séquelles physiques et psychologiques sont trop importantes » (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 2 mai 2016). L'article 9 de St-Yves soulève aussi cet enjeu. Si l'ami de Mathieu Grégoire est « resté enfermé pendant près de deux semaines » suite à une attaque homophobe, « [i]l n'est jamais allé à l'hôpital, il n'a jamais parlé aux

policiers. Il a juste attendu de guérir parce qu'il avait peur » (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 13 juin 2016). L'événement homophobe provoque donc une réaction de stress face à l'anticipation de la répétition de cet événement.

Parfois, l'événement homophobe peut être assez traumatisant pour frapper l'imaginaire et interpeler bien au-delà de la localité où il est survenu. Dans le contexte de la fusillade au club Pulse à Orlando, St-Yves s'est intéressée aux réactions de membres de la communauté LGBTQI+ locale. Plus précisément, elle a interrogé une victime d'un acte homophobe, rendue célèbre par sa dénonciation publique de cet acte et par son cas qui s'est rendu devant les tribunaux. Or, cette personne, un homme, affirme que, « [s]elon lui, la peur commence à se ressentir dans la communauté LGBT. Si les règles entourant les armes à feu sont plus sévères au Québec, personne ne se sent complètement à l'abri » (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 13 juin 2016). Plutôt qu'être locaux, les conséquences d'événements de cette ampleur sont alors globales, en ce sens qu'ils affectent les personnes qui ne sont pas directement impliquées dans ceux-ci.

4.1.2.5 RÉACTIONS DE LA VICTIME

Les réactions des victimes telles que rapportées par les différents articles sont assez diversifiées. Les articles 1, 9, 14, 15, 17, 18, 23, 24, 25 et 27 touchent ce sujet. Nous nous écartons alors ici les différentes manifestations de l'homophobie, puisque nous parlons de l'attitude des victimes de ces actions.

La confrontation verbale est assez usuelle dans les articles. Par exemple, dans l'article 1, Luc Boulanger rapporte les paroles d'Ariane Moffatt, qui a choisi d'invectiver l'humoriste Mike Ward pour une blague homophobe (Article 1, Boulanger, *La Presse*, 18 mai 2016). Dans l'article 23, Vanessa Destiné rapporte que c'est la mère de la victime qui a choisi de confronter verbalement le comportement. « Selon sa version,

lorsqu'elle l'a confrontée, cette dernière lui a répondu que si elle ne voulait pas que 'son gars se fasse écœurer', c'était à elle de l'habiller 'comme un vrai gars' » (Article 23, Destiné, *Journal de Montréal*, 8 juin 2018). Certains utilisent l'humour et une attitude bon enfant. Dans l'article 17, Horth Gagné souligne que Samuel Bonnefont a une attitude positive. « Quand nous répondons à une personne qui a fait un commentaire homophobe, souvent elle va être un peu gênée et reculer. (...) Nous voulons garder une image positive. Notre créneau, c'est de rester dans le plaisir » (Article 17, Horth Gagné, *Métro*, 11 août 2016).

La confrontation physique est aussi une possibilité. Dans l'article 18, Lise Ravary mentionne que la victime d'un acte homophobe particulièrement violent, ayant déjà suivi des cours d'arts martiaux, « [a] frappé un des gars à la poitrine » (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 3 mai 2016). Dans le cas de l'article 25, l'Agence QMI rapporte que « [l]'agresseur a tenté de prendre la fuite, mais a été rattrapé par Stéphane Jacques, qui aidé d'une touriste, a pu maîtriser l'individu qui tenait des propos homophobes » (Article 25, QMI, *Journal de Montréal*, 8 août 2017).

D'autres réponses sont un peu plus postérieures à l'événement. Dans l'article 9, St-Yves relate que la victime d'un acte homophobe a publié une photo de son visage tuméfié sur les réseaux sociaux, et que cette personne a « organisé un zumbathon » pour célébrer la diversité sexuelle et de genre (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 13 juin 2016). La réaction peut aussi être solidaire. Dans l'article 14, Nathalie Petrowski souligne que « [d]ans la foulée d'Orlando, la belle enfant, qui aura bientôt 27 ans, a décidé qu'elle ne pouvait plus se taire ni faire semblant » (Article 14, Petrowski, *La Presse*, 18 juin 2016). Béatrice Martin, alias Coeur de Pirate, venait alors de faire publiquement son *coming out* suite à l'attentat du Pulse, à Orlando. Dans l'article 18, Lise Ravary mentionne que Guy Sévigny, victime d'un acte homophobe,

a décidé suite à cette attaque de militer pour les droits des personnes victimes d'homophobie ou de transphobie. Ainsi, « Guy Sévigny et son colocataire Nicolas Laurieri organisent une vente aux enchères en ligne, l'*Enchère des personnalités*, afin de mettre sur pied la Fondation Victoire sur l'homophobie et mettre sur pied un organisme pour venir en aide aux trop nombreuses victimes d'agressions homophobes – ou transphobes – qui se taisent, par honte ou par peur » (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 3 mai 2016).

Certains évoquent aussi la lassitude et l'exaspération du combat. Dans l'article 15, Sara Champagne évoque la réponse d'un pompier homosexuel : « [j]'ai arrêté de me battre, je suis tanné. Il faut se justifier d'être gai, ce n'est pas normal » (Article 15, Champagne, *La Presse*, 9 octobre 2017).

4.1.3 IDENTITÉ

L'identité dans le corpus à l'étude se décline en deux catégories bien distinctes : l'identité individuelle et l'identité de groupe, ou collective. Ces deux types seront détaillés séparément, dans le lien qu'elles entretiennent avec l'homophobie.

4.1.3.1 IDENTITÉ INDIVIDUELLE

Certains articles abordent l'impact identitaire qu'a l'homophobie sur la victime. C'est le cas des articles 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 21 et 27. L'homophobie semble plonger les victimes dans un questionnement identitaire. Dans l'article 6, une des personnes interviewées le démontre en disant « [a]lors que moi, j'essayais juste de savoir qui j'étais » (Article 6, Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017).

L'homophobie touche aussi l'identité religieuse d'une personne croyante. « C'est sûr que c'est difficile de vivre en tant qu'homosexuel dans la religion musulmane, mais ça ne m'empêchera pas d'être près de Dieu, car lui, il le sait, qui je suis » (Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016). Cette proposition est appuyée par les articles 5 et 10, qui se penchent sur la situation des aînés LGBTQI+. « Il y a une question de culture et de religion qui entre en jeu » (Article 10, Paradis, *ICI Radio-Canada*, 7 avril 2017).

Dans l'article 13, Louise Deschâtelets rapporte les propos d'un de ses lecteurs, qui exprime que « [r]essembler à l'efféminé qui participe à la parade gay n'avait rien de bien tentant. Alors dévoiler mon homosexualité et risquer d'être associé à ça me faisait peur. » (Article 13, Deschâtelets, *Journal de Montréal*, 31 juillet 2018). Ce qui pourrait être associé à l'homophobie intériorisée se manifeste ici sous un désir d'individualité, de différenciation par rapport la représentation d'un groupe social à laquelle la personne ne s'identifie pas.

Paradoxalement, l'homophobie peut aussi entraîner la découverte et l'acceptation de soi. Dans l'article 3, la personne interviewée raconte que le fait d'avoir vécu de l'homophobie dans sa communauté d'origine l'a poussé à se renseigner sur ses droits. « J'ai compris qu'ici il y a des droits protégés pour les homosexuels et ça m'a donné confiance pour m'accepter » (Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016).

4.1.3.2 IDENTITÉ DE GROUPE

L'identité de groupe se manifeste, dans le corpus retenu, souvent par un sentiment d'appartenance ou de désengagement envers une communauté, un groupe d'individus. Nous pouvons parler ici d'identité professionnelle, raciale ou familiale, par exemple. Les articles 3, 4, 6, 7, 11, 15, 21 et 24 traitent particulièrement de ce sujet.

L'article 3 aborde la difficulté de vivre pleinement son homosexualité tout en intégrant complètement son identité culturelle ou raciale (Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016). Les articles 4, 7, 11, 15, 21 et 24 parlent tous de l'identité professionnelle, y attachant soit un sentiment de fierté ou un besoin de détachement. Par exemple, l'article 4 réfère à une fierté de porter son uniforme de travail lors du défilé de la Fierté (Article 4, Nardi, *Journal de Montréal*, 1 août 2017), alors que les articles 7 et 11 présentent d'une difficulté à conjuguer l'engagement professionnel et l'orientation sexuelle, que ce soit dans l'armée ou dans le corps professoral (Article 7, Zappa, *TVA*, 26 octobre 2016).

Finalement, l'article 6 jongle avec la question de l'identité de groupe auprès des jeunes LGBTQI+ du secondaire, en ayant une approche plus longitudinale. En effet, la journaliste s'attarde ici à la situation des jeunes au secondaire, pour une même école située dans les Cantons de l'Est. Or, elle affirme que la situation a bien changé en 25 ans, et que l'appartenance des jeunes LGBTQI+ envers leur école secondaire est plus grande maintenant (Article 6, Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017).

4.1.4 TÉMOIGNAGE

Tous les articles retenus pour le corpus d'analyse contiennent des témoignages, directs ou indirects, de victimes d'homophobie. Par contre, seule une minorité d'entre eux se penchent sur le contexte, la motivation ou l'objectif de ces témoignages. Les articles 2, 3, 4, 9, 16, 17, 18, 19, 21 et 26 s'y intéressent particulièrement. Deux articles parlent principalement du désir de constater un état des faits : « Pour ceux qui se le demandaient, il y a donc encore, en 2016, de l'homophobie à Montréal » (Article 19, Daoust, *24h*, 13 octobre 2016); « Safia Nolin a tenu à en parler sur les réseaux sociaux afin de rappeler que l'homophobie est toujours un problème en 2017 » (Article 16, Sac

de Chips, *Journal de Montréal*, 12 août 2017). L'idée derrière ces témoignages est donc de détruire un mythe d'égalité déjà atteinte, et de rappeler que la lutte est à continuer afin d'éliminer l'homophobie présente dans la société.

Certains décident de témoigner afin de faire prendre conscience de la situation ou de faire évoluer la société. Les personnes ayant cet objectif s'expriment ainsi : « Il faut que les gens se réveillent. Il faut que le monde se réveille. On est en 2017 » (Article 2, Tremblay, *Journal de Montréal*, 9 janvier 2017); « J'espère qu'en parlant de ma vie ça va au moins changer les mentalités, ce serait déjà beaucoup. Je veux conclure en disant aux parents : 'Écoutez vos enfants avant qu'il ne soit trop tard' » (Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016); « Mais c'est en parlant qu'on réussit à se faire comprendre par les autres et à dénoncer à la chaîne de commandement » (Article 4, Nardi, *Journal de Montréal*, 1 août 2017). « Si Dany Horth parle de son orientation sexuelle dans les médias, c'est pour encourager d'autres jeunes à s'accepter tels qu'ils sont » (Article 21, Touzin, *La Presse*, 8 juillet 2017). « Je sors du placard pour ma fille, qui doit apprendre que l'amour ne connaît aucune race, aucune religion, aucun genre, aucune orientation. (...) Je sors du placard pour toutes les victimes qui ont perdu la vie parce qu'elles voulaient célébrer qui elles étaient vraiment » (Article 26, Presse Canadienne, *La Presse*, 16 juin 2016).

Un autre article parle de l'impact qu'a eu un témoignage dans la vie de la personne et de son entourage : « Après avoir publié un selfie montrant son visage tuméfié en septembre 2015, il a reçu des dizaines de messages d'homosexuels qui ont aussi été victimes de violence » (Article 9).

Finalement, un article parle spécifiquement du contexte qui a motivé la prise de parole. « C'est parce que le massacre d'Orlando lui a fait réaliser que l'homophobie était toujours présente qu'elle a décidé de parler publiquement de son orientation sexuelle » (Article 26, Presse Canadienne, *La Presse*, 16 juin 2016).

La couverture journalistique de l'homophobie couvre donc de nombreuses facettes de cette réalité. Nous pouvons ici identifier les contextes de l'acte homophobe ou encore du témoignage de la victime (public/privé), les différentes manifestations de l'homophobie (agression verbale ou physique, harcèlement, doxing), la réaction de la victime ou encore l'impact sur l'identité de soi et l'identité de groupe.

4.2 ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS

Les entretiens semi-dirigés seront présentés un à un dans les pages suivantes. Chacun de ces entretiens sera séparé en chacune des trois thématiques qui ont été abordées durant la rencontre, soit l'homophobie, l'identité et le témoignage.

4.2.1. DULSE

Dulse est une femme qui s'identifie comme lesbienne et elle est dans la fin trentaine. Elle possède une formation universitaire en sexologie et travaille dans ce domaine. Elle a aussi été élevée dans une famille homoparentale. Elle fait du bénévolat dans un organisme communautaire qui a pour objectif de démystifier l'homosexualité auprès des jeunes. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 42 minutes et 7 secondes.

4.2.1.1 HOMOPHOBIE

Afin d'avoir une compréhension commune du sujet d'entretien, nous demandons à Dulse sa définition, sa compréhension de l'homophobie. Elle apporte une attention particulière aux comportements verbaux des individus :

J'pense que j'définis comme homophobie tous les propos, les gestes qui visent à discriminer quand tes une personne gaie là. Des fois des gestes, des attitudes ou des paroles, des propos sont teintés un peu de méchanceté ou d'aversion ou d'incompréhension, de mépris. C'est un peu ça que j'vois

comme ...

Elle relate aussi un événement assez violent qui s'est produit alors qu'elle était au secondaire et qu'elle était au métro, entre les minutes :

J'me suis fait accoster par trois gars, pis y'ont commencé à m'dire « bin là euh... t'es-tu un gars, t'es-tu une fille ». J'ai essayé d'me défendre euh... le plus que j'pouvais là, finalement j'ai vraiment mangé une volée, parce qu'y disaient « si t'es... tsé si t'es... si tu t'habilles comme un gars, si tu penses que t'es un gars, c'est que t'es capable de te battre comme un gars » pis y'ont vraiment commencé à me péter la gueule, j'ai eu une fracture du nez, une fracture d'une côte ...

Elle aborde aussi le sujet de l'homophobie au sein même de la communauté LGBTQI+, qu'elle associe ici à l'expression de genre :

Bin j'pense que c'est beaucoup relié à l'expression de genre. J'pense que y'a de l'homophobie au sein de la communauté là, où tout le monde est re divisé en p'tits groupes. Fait que... ouais j'pense qu'y'en a. (...) ces genres de préjugés là sont présents même au niveau de la communauté, on a toutes été élevées par la même société là fait que...

Par contre, Dulse affirme que les endroits où elle est la plus à risque de vivre ou d'être témoin de comportements homophobes sont des lieux qu'elle décrit comme hétéronormatifs. Elle donne un exemple de situation où elle juge qu'elle vit de l'homophobie :

Mettons le Carrefour Laval là, j'trouve ça c'est un exemple de place où je vais où des fois j'suis comme « mon dieu ». Des endroits vraiment stéréotypés où là mettons j'vais avoir une démonstration d'affection 'basic' avec ma blonde, genre on se tient par la main, pis ça sera pas tant dans les propos mais vraiment comme dans les regards.

Plus encore, elle juge que les endroits publics sont plus à risque, surtout lorsqu'elle est entourée de gens qu'elle ne connaît pas directement, même si elle avoue en vivre un peu dans sa belle-famille.

Dulse parle aussi de l'homophobie intériorisée qu'elle a manifestée surtout à l'adolescence. Elle l'associe principalement à un mécanisme de défense, puisqu'intérioriser des comportements et des attitudes homophobes lui permettait, selon elle, de se conformer à la société. Elle aborde ici plus précisément ce sujet :

Une espèce de façon, tsé c'était vraiment de l'homophobie intériorisée, mais d'me protéger pis de tenir ça comme très loin de moi, c'était de pointer les autres du doigt pour essayer que moi j'sois pas découverte là. C'est une espèce de mécanisme de défense là

Ce qu'elle désigne comme son homophobie intériorisée s'est aussi manifestée envers sa mère, qui est ouvertement lesbienne. Dulse a développé de la honte et du ressentiment envers sa mère parce qu'elle lui octroyait le blâme de ce qui lui arrivait. Plus jeune, Dulse intériorisait donc le discours homophobe ambiant. Elle affirme par contre que son attitude a changé en vieillissant. Elle s'exprime ainsi : « maintenant je l'sens différemment mais... maintenant j'réagis vraiment plus, vraiment à moins que j'aie peur pour ma sécurité là... mais sinon j'suis vraiment capable d'aller confronter la personne. ».

4.2.1.2 IDENTITÉ

Dulse affirme être ouvertement lesbienne depuis qu'elle a fait son *coming out*, il y a plus de 15 ans. Cette situation l'a emmenée à développer une certaine sensibilité aux questions touchant la communauté LGBTQI+, surtout dans son environnement de travail :

J'me sens un peu, au travail des fois où je dois défendre un peu la communauté LGBT, où j'dois toujours m'assurer oui mais avez-vous pensé, disons j'sais pas mettons aux personnes trans, ou avez-vous pensé à féminiser le texte, ou avez-vous pensé aux couples de même sexe, ou...

L'homophobie qu'elle a vécue, mais aussi celle dont elle a été témoin, l'a poussé à développer certains traits de personnalité qu'elle juge comme distinctifs et auxquels

elle s'identifie :

J'ai développé comme quand même une sensibilité pis une empathie pour les gens qui en vivent mais aussi qui en font vivre, j'pense j'ai développé comme les deux... j'pense pas que la personne qui en fait vivre, souvent j'pense que la personne est aussi très malheureuse là. Ouais j'ai développé comme une sensibilité.

Mais cette homophobie l'a aussi poussée, plus jeune, à demeurer dans le placard. Elle affirme que « bin j'pense que quand j'étais plus jeune pis que ça arrivait, à tous les coups ça me donnait comme, ça justifiait le fait que j'avais pas dit à personne que j'pensais que j'tais gaie. ».

4.2.1.3 TÉMOIGNAGE

Sur le sujet du témoignage, Dulse affirme qu'il est plus difficile pour elle d'en parler à sa famille, mais si celle-ci fait preuve d'ouverture. Elle aborde ici la question :

J'ai l'impression que d'en parler avec mes parents ça leur ferait beaucoup de peine de savoir que j'ai vécu telle, telle chose, de savoir que tsé ça a pas été facile pis j'leur en ai jamais parlé, j'suis pas allé chercher du support... fait que j'pense que mes parents j'leur en parlerais pas.

De la même manière, lorsque ses parents lui posent des questions sur le sujet, elle a tendance à éviter le sujet. Elle renchérit en affirmant qu'elle croit qu'en parler à ses parents ne ferait que les inquiéter inutilement. Par contre, elle affirme qu'elle peut, à l'occasion, en parler à sa fratrie ou encore à sa copine. Ce genre de témoignage peut survenir à la fin de la journée alors qu'un événement particulièrement homophobe s'est produit.

Une autre occasion où elle peut partager son vécu en lien avec l'homophobie est dans le cadre de son travail ou de son bénévolat. C'est ce qu'elle raconte :

Les jeunes, les enfants vont me poser des questions... 't'as-tu déjà vécu de l'homophobie' pis là bon... j'raconte des histoires... souvent c'est les gens qui vont poser la question 't'as-tu déjà vécu de l'homophobie' ...

quand tu leur dis sont surpris que c'est oui la réponse (...) mais sinon...
 ouais des fois les gens me posent la question 't'as-tu déjà été victime
 d'intimidation' ... surtout l'intimidation qui revient plus.

Dulce affirme que témoigner de l'homophobie lui permet de se distancier des événements et de les mettre derrière elle : « j'vais comme refuser de me remettre dans ces émotions-là pis dans ce que j'ai vécu à ce moment-là, j'pense pour me protéger parce que vraiment des fois où ça a été comme très souffrant fait que j'pense que j'essaie de garder ça loin. » De plus, le fait de témoigner devant des jeunes lui donne un sentiment de valorisation et de validation de son vécu. Elle l'exprime ainsi : « revaloriser, sortir quelque chose de positif d'une expérience qui a été très négative, j'pense. »

Elle affirme de plus qu'il y a un manque d'espace sécuritaire et dédié pour le partage des expériences homophobes en général. Si elle affirme avoir consulté un psychologue à l'âge adulte, elle souligne que, plus jeune, les ressources lui manquaient. « J'pense que tsé si j'avais eu l'espace pour en parler, si y'avait eu un espace, j'pense, quand j'étais plus jeune probablement que je l'aurais pris cet espace-là. » Elle met aussi l'accent sur l'idée de pouvoir partager anonymement, avec des inconnus ou avec des alliés.

Lorsque questionnée sur l'importance qu'elle accorde au fait de partager ses expériences, elle insiste sur le rôle que peuvent jouer les alliés dans le processus du témoignage:

Bin oui, j'pense que oui là. J'pense que de dénoncer pis d'en parler... Bin tsé j'pense que d'en parler ou d'avoir en tout cas des gens qui sont clairement identifiés comme étant ceux à qui, pas la police de l'homophobie là, c'est pas ça le but là, mais... du monde que tu connais comme étant des alliés.

Elle sous-entend dans ce même extrait que selon elle, les autorités, comme la police, sont mal outillées pour répondre et accompagner les victimes d'homophobie.

4.2.2 GELLUK

Gelluk est un homme dans la mi-trentaine. Il s'identifie comme homosexuel et a une formation universitaire complétée en traduction. Il travaille dans ce domaine et n'est pas impliqué dans la communauté LGBTQI+. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 32 minutes et 26 secondes.

4.2.2.1 HOMOPHOBIE

Lorsqu'il est question de définir l'homophobie, Gelluk semble l'associer avec de la haine et de l'agression directe. Il affirme que « Bin c'est sûr y'a différent niveaux, j'dirais l'homophobie qu'on constate le plus souvent c'est celle qui fait vraiment mal, la haine, par exemple quelqu'un qui crie dans la rue 'fucking faggot'. » Il identifie aussi l'homophobie présente au sein même de la communauté LGBTQI+, et met l'emphase sur celle présente entre « toutes les lettres ». Il donne comme exemple le rejet des personnes trans par les gays. Gelluk se penche sur l'idée qu'il existe une certaine homophobie au sein même de la « même lettre », c'est-à-dire par exemple entre les gays, ou entre les lesbiennes. Il touche par le fait même, selon notre compréhension, son homophobie intériorisée en affirmant vouloir se distancier d'une certaine vision de l'homosexuel : « y'a quand même une certaine part d'homophobie dans le sens où j'veux pas être associé à une extravagance de la sexualité, mais en même temps c'est un autre mode de vie, c'est pas pareil... ».

Il écarte par contre du concept d'homophobie dans les blagues. Il affirme que « des fois y vont trop loin on s'entend là, par exemple Mike Ward on s'entend y'a été très loin dans l'passé, pis y l'a regretté par la suite, mais, généralement, non. Ce genre de jokes-

là, ça reste un terrain glissant par contre (rire) on s'entend. ». Il affirme que l'assistance à un spectacle d'humour demeure un acte volontaire et que si l'on ne veut pas entendre ce type de blague, il suffit de ne pas y aller. Il ajoute plus loin qu'une blague ne peut être homophobe si elle vient d'un inconnu, puisque cette personne ne le connaît pas et aurait pu faire n'importe quel autre type de commentaire. Pour lui, ces blagues auraient pu toucher d'autres aspects de son apparence physique et le blesser plus profondément, mais puisqu'il juge ne pas manifester de stéréotypes associés aux homosexuels, les insultes provenant d'étrangers ne vont pas le toucher autant.

Gelluk fait référence à un événement particulier qui est survenu alors qu'il était au secondaire : « Quand j'étais plus jeune, bin on peut commencer par le secondaire qui a été le gros élément, dans l'sens j'étais dans une école privée, j'ai fait mon *coming out* et j'ai eu aucun soutien de la direction. » Il affirme que la direction de son collège privé a tenté de l'expulser à cause de son orientation sexuelle, et qu'il souffrait des moqueries de ses camarades de classe ainsi que de celles de ses professeurs. C'est une époque qui semble avoir été très difficile pour lui.

Gelluk dit aussi ne pas avoir vécu d'homophobie depuis longtemps. Depuis le secondaire, il affirme être plus à risque dans le milieu de travail, surtout lorsqu'il essaie de faire valoir ses droits. Il rejette l'idée qu'une insulte lancée dans la rue soit de l'homophobie. En effet, il affirme que « ça arrive rarement pis même si à mettons y'a un itinérant qui me croise pis qui crie quelque chose, j'suis comme 'oui mais, y sait pas qui j'suis'. (rire) ».

Il affirme aussi qu'il n'est pas du genre à réagir lorsqu'il est confronté à de l'homophobie, par peur que la situation escalade :

Pis j'ai toujours eu peur d'avoir de la violence par rapport à mon homosexualité, c'est jamais arrivé mais la peur reste. Bon, là j'ai parlé du secondaire, mais aussi dans la vie personnelle, par exemple j'me promène

dans la rue, si j'suis pas dans l'Village gay, je tiens pas la main de mon conjoint.

L'absence d'expérience traumatisante ne l'empêche donc pas d'avoir un sentiment d'anticipation d'événements violents, ce qui a pour impact de lui faire adopter une attitude précautionneuse. Ces deux attitudes mises ensemble font en sorte que Gelluk n'a pas tendance à s'afficher ouvertement dans des environnements qui ne lui sont pas familiers, et qu'il n'a pas tendance à confronter, réagir ou intervenir s'il voit une situation troublante.

4.2.2.2 IDENTITÉ

Gelluk a fait son *coming out* à l'âge de 15 ans, autant à sa famille qu'à son entourage plus élargi. Il affirme qu'il est présentement marié avec son conjoint de plusieurs années, et ne cache pas son orientation, sans en faire la promotion : « Tout le monde est au courant, pis j'en fais pas la promotion non plus, par exemple si j'rencontre des gens, avec mon conjoint par exemple, j'vais pas leur dire 'ah tsé *by the way* on est gays' tsé. ». Il ne croit pas que son orientation sexuelle le différencie des autres personnes, ou le pousse à avoir des expériences différentes. Par contre, il reconnaît que les autres peuvent le traiter un peu différemment : « pas selon ma perspective, mais peut-être sur la perspective des autres, par exemple qui m'est arrivé une discrimination positive... un chef d'équipe, qui lui, tout commentaire homophobe, dès qu'il l'entendait y disait au gars 'là tu vas t'excuser à [Gelluk] tout suite'. ».

Il fait référence à l'idée qu'il se sent parfois l'obligation de jouer le rôle du meilleur ami gay pour certaines filles : « juste le fait d'être gay c'est associé à un genre de stéréotype de meilleur ami gay ». Cette situation le rend mal à l'aise :

Ça, ça m'fait sentir un peu bizarre parce que tsé, j'dis pas à une fille d'emblée que j'suis gay tsé (rire) à moins qu'elle essaie vraiment de m'cruiser, mais ça arrive pas là, mais tsé si ça arrivait, j'aimerais ça être

considéré comme une personne entière au lieu d’être considéré comme gay.

Gelluk relate aussi comment il est souvent perçu par son entourage : « ‘ah bin finalement t’es cool, tsé, t’es pas juste euh... t’es pas efféminé, t’es pas gay comme les autre’, ça j’l’entend souvent tsé, j’suis pas un gay comme les autres... pis j’suis comme ‘bin non tsé, j’suis humain, j’ai ma propre personnalité’. ». Le fait d’être perçu comme non efféminé et d’être ainsi dissocié des autres gays lui apporte donc une certaine valorisation, une validité.

Gelluk affirme que ses expériences homophobes n’affectent pas la manière dont il se perçoit lui-même. Il dit que :

Par exemple si j’mé vois comme un humain... inférieur, ou quoi que ce soit, non ça... ça affecte pas ma valeur personnelle, mais c’est momentané, ça touche une corde sensible, pis c’est un sentiment de... frustration, un peu d’peine, mais... me sentir diminué, non.

Par contre, il affirme le contraire lorsqu’il relate une situation dans son milieu de travail. Il relate que « j’mé suis senti de niveau inférieur, j’ai vraiment senti que mon employeur me considérait comme moins important. ». Ce n’est alors pas l’événement homophobe en tant que tel qui l’a fait sentir de la sorte, mais plutôt son traitement par les ressources humaines de l’entreprise pour laquelle il travaillait.

4.2.2.3 TÉMOIGNAGE

Pour Gelluk, il est plutôt rare de parler d’homophobie à ses proches, hormis son conjoint. Le sujet peut parfois être abordé avec sa mère, mais jamais avec des ami.e.s, membres de la communauté LGBTQI+ ou non. D’ailleurs, il affirme que c’est souvent son entourage qui essaie d’aborder le sujet avec lui, et qu’il a normalement pour réaction de changer de sujet.

Par contre, lorsqu’un événement important survient, il n’hésite pas à se confier, que ce

soit à son conjoint ou à sa mère. Dans une situation dans son milieu de travail, il affirme que « Ouais, mon conjoint euh... y'était au courant, je l'tenais informé, avant de porter plainte, y'a suivi tout le processus (rire). ». De la même manière, lors d'un incident assez grave lorsqu'il était au secondaire, il se confiait régulièrement à sa mère, sans entrer dans trop de détails. Ce qui importe pour lui dans ce genre de témoignage est le soutien inconditionnel de ses proches. Ça lui permet aussi de ventiler et de remettre de l'ordre dans ses idées.

Il affirme aussi ne pas hésiter à consulter des professionnels, comme de travailleur.euse.s sociaux, ce qu'il a fait tout au long de son parcours scolaire. Il peut aussi porter plainte lorsqu'il vit des situations problématiques, mais avoue que les autorités n'ont pas les outils pour gérer ce genre de problèmes.

Pour Gelluk, parler des situations homophobes permet aussi de briser l'isolement. Mais il affirme qu'il est important de bien choisir à qui l'on en parler, parce que le résultat peut être l'inverse et la situation peut empirer. Il affirme que « en même temps, en parler on peut pas... être bien si on est tout seul là-dedans, on finit par toujours être dans la noirceur comme j'ai été, pis... on veut pas ça tsé au bout de la ligne on veut vraiment mieux vivre. ».

4.2.3 LOUTRE

Loutre est une femme dans le début de la trentaine. Elle possède une éducation universitaire, et n'est pas impliquée dans la communauté LGBTQI+. Elle s'identifie comme pansexuelle, et n'a fait son *coming out* que tout récemment. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 42 minutes et 24 secondes.

4.2.3.1 HOMOPHOBIE

L'idée de faire un *coming out* tardif lui vient principalement de son éducation. Elle

affirme que « les seules fois que j'ai entendu mes parents en parler, euh... c'tait négatif, que c'était contre nature, que... tu pouvais pas être avec quelqu'un du même sexe parce que tu pouvais pas faire d'enfants pis que y'avait quelque chose de mauvais dans ces personnes-là. »

Loutre parle de l'homophobie comme « c'est chaque fois où on désavantage euh... Quelqu'un par rapport à son orientation sexuelle pis si on... on l'prend vraiment comme terme euh... 'umbrella' comme terme fourre-tout j'dirais que c'est aussi pour les identités de genre. ». Elle donne un exemple d'homophobie structurelle, lorsqu'une compagnie d'assurance exige qu'un couple soit hétérosexuel afin de pouvoir bénéficier de certains droits. Elle inclue aussi dans sa perception de l'homophobie des blagues générales, même si elles ne sont pas dirigées à une personne particulière, parce qu'elles participent et nourrissent un climat qui permet la manifestation de l'homophobie. Par contre, elle écarte les blagues qui tiennent de l'autodérision et même parfois de la caricature.

Pour elle, l'homophobie a un important aspect culturel, qui fait que les personnes membres de la communauté LGBTQI+ ont intégré ce discours. Elle avoue que « c'est sûr que y'a des fois où j'peux dire des choses un peu... parce que moi aussi j'ai de l'homophobie. Intégrée, même si j'essaye très fort d'enlever ça. ».

Loutre aborde aussi le concept de micro-agressions, qu'elle définit comme « des choses que des personnes disent, sans vouloir nécessairement faire du mal, mais qui s'en rendent pas compte. ». C'est ce qu'elle associe le plus à l'homophobie qu'elle vit au quotidien. Pour expliquer ceci, elle donne l'exemple de son emploi actuel, alors que son patron se sentait légitimé de s'ingérer dans sa vie personnelle et d'essayer de la convaincre de ne pas avoir d'enfants. Elle fait aussi un parallèle entre les agressions homophobes plus violentes et les agressions sexuelles : « c'est un peu la même chose

quand... Quand j'ai peur pour une agression sexuelle parce que, des fois y'a une escalade, mais des fois l'escalade arrive de même aussi fait que y'a des fois les signaux d'alarme partent. ». Pour elle, l'anticipation d'une agression homophobe est aussi présente que celle d'une agression sexuelle.

Loutre souligne aussi l'intersectionnalité des forces d'oppression. Elle affirme que « déjà être une jeune, femme, à Montréal, ça veut dire beaucoup de harcèlement de rue, mais être une jeune femme qui s'promène main dans la main avec une autre jeune femme à Montréal, c'tait lourd. ». Elle ajoute que :

Euh... J'pense que c'était toujours le fait que j'sois une femme, mais quand... j'étais avec la fille que j'ai fréquentée, c'tait pire. (...) Ou quand j'étais avec mes amies lesbiennes, ou bisexuelles, c'tait pire. Donc, y'avait toujours comme une bonne dose juste être une femme, mais quand t'ajoutais la couche de l'identité queer, ça donnait une petite coche de plus.

Elle affirme aussi « que plus j'veieillis moins le monde s'en permet heureusement. ». L'intersectionnalité a donc, pour elle, plusieurs niveaux, qui peuvent parfois avoir un impact positif sur ses expériences.

Dans toutes ces situations, elle affirme qu'elle ne tend pas à réagir ouvertement, à cause de sa personnalité « qui évite le conflit. ». Elle ajoute que « tsé des fois j'essaye de juste passer un p'tit commentaire, mais ça m'tente pas de rentrer dans un conflit. ». Mais elle affirme aussi que son attitude dépend de son état mental « ça dépend de mon état en général aussi, là, des fois j'me sens trop fragile pour rentrer là-dedans, pis y'a d'autres fois où, ça va, mieux, aussi là. ».

4.2.3.2 IDENTITÉ

Loutre s'identifie comme pansexuelle. Par contre, elle affirme que « la plupart du temps j'prends pas l'temps d'me mettre une étiquette parce que même la bisexualité est pas toujours très bien reçue... ». Elle dit moduler son dévoilement selon les gens à

qui elle s'adresse : « avec mes amis qui sont d'la communauté, donc souvent plus au courant, j'dis qu'j'suis pan (...) avec d'autres personnes, j'dis qu'j'suis bi, pis avec d'autres personnes j'vais juste... rien dire. ». Son identité, qui lui semble particulière, l'emmène à avoir des expériences différentes des autres personnes :

Ça fait que moi j'évolue dans l'monde d'une manière différente des personnes hétéro, d'une manière différente des personnes qui sont, même des fois homosexuelles mais vraiment juste envers un autre genre, déjà y'a certaines personnes pour qui c't'un peu bizarre d'être attiré par plus d'un genre. »

De plus, elle juge que les gens la jugent généralement différemment à cause de son orientation sexuelle. Elle lance que « j'pense que côté droits, on a fait énormément de chemin, j'pense que côté préjugés y'a encore beaucoup de chemin à faire. ». Elle perçoit donc des préjugés dans la société, surtout envers les personnes bisexuelles et pansexuelles, et anticipe souvent ces préjugés lors de ses interactions quotidiennes.

Loutre affirme aussi que pour arriver à accepter son orientation sexuelle, elle a dû apprendre à déconstruire son homophobie internalisée, et que maintenant, lorsqu'elle vit de l'homophobie, la situation va beaucoup moins l'affecter, elle réussit à garder une certaine distance et à ne pas se remettre en doute sur le plan identitaire. Par contre, elle concède que les événements homophobes qu'elle vit sont des attaques directes à son identité ou à son projet de vie.

4.2.3.3 TÉMOIGNAGE

Loutre affirme qu'elle n'hésite pas à parler d'homophobie avec sa copine, lorsque des situations particulières se manifestent. Par contre, elle avoue qu'elle en parle moins souvent à l'extérieur de ce cercle « j'pense pas qu'on en parle souvent, j'pense pas que ça intéresse le monde non plus d'en entendre parler » principalement parce qu'elle pense « que les gens prennent pour acquis que l'égalité est atteinte. ».

Malgré tout, lorsqu'elle parle de ses expériences, c'est surtout dans le but de ventiler. Par contre, elle affirme qu'elle n'a pas souvent la réaction souhaitée : « j'peux pas dire que j'ai une tonne de soutien non plus, ça a plus été comme 'bah, écoute le pas' (...) j'avais besoin d'un peu plus de compréhension. ». Elle affirme aussi préférer en parler à ses ami.e.s qui font partie de la communauté LGBTQI+ afin « qu'on puisse mieux *relate*, que j'me sente moins seule qu'on s'échange des stratégies pour réagir dans ce temps-là. ». Le partage de ses témoignages lui permet aussi de valider ses sentiments :

J'ai d'la misère des fois à dealer avec les émotions négatives, fait que j'pense que ça m'aide à valider que... j'avais raison d'être fâchée, plutôt que... me remettre en question (...). Quand de temps en temps j'peux en parler à des personnes qui comprennent, j'me sens comme... pas seule ça fait du bien. »

Elle ne fait pas non plus confiance au système judiciaire ou aux différents professionnels de la santé. Elle raconte en ce sens un incident où la police a refusé de l'aider même si elle se sentait menacée physiquement par une personne. Elle affirme donc avoir perdu confiance en la police depuis cet événement. De la même manière, elle relate les propos de son ancien psychologue, alors qu'elle était dans une phase de découverte de son orientation sexuelle et qu'elle l'avait consulté sur le sujet :

Là tes p'tits désirs de madame euh... tu vas laisser faire ça pis euh... t'es en couple avec un bon gars, pis là laisse pas tomber ça pis là là, tu vas arrêter de voir tes amies, c'tu vas arrêter de sortir, pis tu vas te concentrer sur lui pis ça va vous faire du bien pis c'est ça qui faut pour ton futur.

Elle affirme donc que les autorités, ainsi que les ressources en santé mentale, sont très mal outillées pour aider et accompagner les victimes d'homophobies. Malgré tout, elle concède qu'il est très important de parler ouvertement d'homophobie, même si elle affirme qu'elle ne le fait pas assez. Pour elle, témoigner d'homophobie permet de faire l'éducation de son entourage sur la réalité qu'elle vit : « j' imagine qu'y faudrait que j'le fasse plus que, parce que oui c'est important parce que sinon bin, les yeux s'ouvrent

pas tout seuls tsé, pis tous ces... ces micro-préjugés là, y vont pas juste s'enlever tout seuls non plus. ». Elle donne l'exemple de sa mère, qui est passée de l'homophobie à être une alliée de la communauté. Elle affirme aussi qu'il n'est pas toujours nécessaire de parler d'homophobie, car le fait de connaître une personne LGBTQ+ encourage les gens de l'entourage à se renseigner sur la réalité que cette personne vit.

Finalement, Loutre mentionne l'idée de réappropriation du discours ambiant par la personne qui témoigne de l'homophobie « moi c'est vraiment comme ça que j'le vois, j'crée mon propre discours parce que le discours ambiant m'convient pas. ». Elle va plus loin lorsqu'elle parle de ce qu'elle appelle le *storytelling* :

J'sais que c'est à la mode le *storytelling* là mais, si toi tu racontes ton histoire, moi j'racontes mon histoire, si la femme queer musulmane raconte son histoire, c'est qu'on vient de s'enrichir de tellement de points de vue. J'trouve ça vraiment intéressant au lieu que ce soit comme tsé j'trouve que souvent le discours y'est comme si, le point de vue masculin, blanc, cis, hétéro et non handicapé, c'tait comme le neutre, mais c'est pas neutre, c'est juste un des discours fait que j'aimerais ça qu'on fasse d'la place à toute la pluralité.

Elle donne donc une place importante au partage de témoignages afin de faire reconnaître la pluralité des discours et des expériences individuelles.

4.2.3 AZVER

Azver est une femme fin vingtaine qui s'identifie comme bisexuelle. Elle affiche ouvertement son orientation sexuelle depuis moins de deux ans. Elle a une éducation universitaire, et n'est pas directement impliquée dans la communauté LGBTQI+. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 19 minutes et 34 secondes.

4.2.3.1 HOMOPHOBIE

Azver a une conception assez large de ce qu'est l'homophobie. Elle peut être :

« une stigmatisation ou des euh des commentaires dénigrants, ou une non ouverture à les personnes LGBT ou ça peut être subtil, ça peut être comme du mégenrage ou de pas respecter admettons l'identité ou euh... l'étiquetage de la personne, ça peut vraiment être multiples façons, j'le vois aussi comme dans la violence et tout mais, ça peut être plus subtil.

Azver affirme avoir eu de la difficulté lors de son *coming out* avec ses parents, et elle ajoute que même si cela s'est calmé avec le temps, « on dirait qu'y'essaye de trouver à mettons mes problèmes personnels y pensent que c'est à cause que j'suis bisexuelle. »

Dû à son orientation, Azver parle de l'homophobie comme provenant à la fois de la communauté LGBTQI+ que de la société hétérosexuelle. Elle affirme que « tsé, on dirait c'est surtout des lesbiennes que j'ai trouvé une réticence chez les bisexuelles, tsé. Pis c'est surtout comme une peur que les bisexuelles aillent toujours vers les gars, fait qu'y sont comme vraiment réticentes. ». Elle donne aussi un exemple d'homophobie qu'elle a vécue provenant de la part d'une amie hétérosexuelle, dans le même extrait :

Sinon j'avais une amie qui m'a dit parce que j'fréquentais une fille pis elle a dit comme quoi que j'allais maintenant l'attaquer pis sexuellement quasiment là, parce que là je fréquentais une fille, fait que c'est comme si elle allait pouvoir être comme, attirante pour moi un peu là.

Ce sont des situations qui la stressent généralement, puis qui lui font ressentir de la colère et de la tristesse. Elle dit qu'elle est plus à risque de vivre de l'homophobie dans le cadre familial, mais aussi dans la communauté LGBTQI+, surtout

Dans les soirées plus de lesbiennes. Ouin, parce que j'aime ça être euh ouverte, pis de pas cacher ma bisexualité justement, tsé j'veux l'dire, j'veux être fière, fait que... c'est ça, j'ai eu des mauvaises expériences fait que je sais que... On dirait que j'anticipe que dans ces soirées-là ça va mal aller.

Ce genre d'expériences lui donne donc un sentiment d'anticipation et la rend plus

méfiant envers l'environnement. De plus, ça change la perception qu'elle a des autres, comme elle l'exprime à la minute :

Bin ça m'déçoit énormément d'la communauté LGBT justement parce que, c'tait pas des, oui ça peut être des cas isolés mais c'tait quand même pas juste une personne. C'est comme si je généralise dans ma tête, fait que j'ai comme une mauvaise perception.

4.2.3.2 IDENTITÉ

Azver affirme être la seule personne s'identifiant comme LGBTQI+ dans son entourage, ce qui la différencie des autres personnes qu'elle connaît. Elle parle notamment d'une « double virginité », du fait qu'elle doit apprendre à entrer en relation autant avec les hommes qu'avec les femmes.

Elle parle de l'idée d'invisibilité bisexuelle, c'est-à-dire que pour elle, contrairement aux autres orientations, à moins de le dire ouvertement, il est impossible que l'entourage le devine, parce que « ça paraît pas ».

4.2.3.3 TÉMOIGNAGE

Azver affirme « être un livre ouvert », ce qui la porte à parler sans gêne de ses expériences avec l'homophobie, lorsqu'un lien de confiance est établi avec l'autre personne : « vraiment si j'fais confiance à une personne j'vais, j'vais comme tout dire, c'est vraiment comme à mes parents j'leur fait pas trop confiance à propos d'ça fait que tsé jamais j'leur en parlerais. »

Elle ajoute que témoigner de ses expériences permet non seulement d'obtenir du soutien, mais aussi de rectifier les faits : « j'aime, j'aime ça, pas qu'j'aime ça mais j'trouve ça important qu'les gens aient comme un portrait (...) De c'est quoi aussi, tsé c'est pas tout rose non plus. » De plus, pour elle, simplement parler de la situation ne

lui permet pas nécessairement de mieux vivre. Pour que la situation s'améliore, elle affirme qu'il est nécessaire qu'elle voie des changements perceptibles.

Même si elle avoue que le témoignage la laisse souvent sur sa rage, elle affirme que « ça m'soulage beaucoup là, tsé comme ça j'lai pas tout emmagasiné à l'intérieur de moi, mais ouais, souvent ça va comme y va avoir la p'tite boule de rage qui va encore se nourrir. » Elle insiste tout de même sur l'importance du témoignage, surtout pour les groupes au sein de la communauté LBGTQI+ qu'elle juge comme les plus marginalisés :

Les gays y sont beaucoup plus représentés fait que moi j'trouve que les bisexuels justement on est tellement stigmatisés que c'est vraiment important, surtout, ou euh... (...) j'vois comme la communauté comme étant plusieurs groupes marginalisés de différentes façons fait que j'trouve que les, ceux qui sont le plus marginalisés, à mettons les personnes trans, ou les personnes bisexuelles, devraient plus en parler.

Le témoignage serait particulièrement important, pour Azver, afin de faire réaliser aux gens leurs propres biais, leurs propres préjugés, pour les faire réfléchir et possiblement pour qu'ils puissent changer leur comportement. Elle affirme finalement n'avoir jamais consulté de professionnels, que ce soit des psychologues ou des figures d'autorité comme les policiers. Elle affirme, à la minute 17 :08, en ce sens connaître une personne en formation de techniques policières :

Pis j'y ai demandé à propos du programme sur la sexualité, pis la violence conjugale et tout, si y'étaient outillés pour soutenir la personne qui avait reçu, qui avait été victime d'agression sexuelle, pis elle a dit que a se rappelait même pas de son cours, que... c'tait vraiment en survol pis elle, de elle-même dans le fond faut qu'elle s'outille, fait que j'pense pas que les autorités sont formées.

4.2.3 ANIEB

Anieb est une femme à la mi-vingtaine qui s'identifie comme pansexuelle. Elle est

présentement dans le processus de compléter une formation universitaire, et est impliquée auprès de la communauté LGBTQI+ en tant que bénévole dans un organisme communautaire. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 28 minutes et 30 secondes.

4.2.3.1 HOMOPHOBIE

Anieb définit l'homophobie comme

Bin le jugement des autres par rapport à l'orientation sexuelle (...) qui vont réagir différemment selon l'orientation sexuelle que la personne a fait que tsé, autant ça peut être euh de façon agressive que... de de l'ignorance ou tsé, de façon négative en tout cas. »

Elle ajoute à cette définition englobante des blagues générales, mais tout dépendamment du contexte général de ces blagues. Elle donne un exemple un incident alors qu'elle marchait dans le Village gay avec sa copine de l'époque « pis on s'est fait siffler après, pis traiter d'lesbienne fait que (...) C'est ça par un inconnu qui est passé en char, on était comme « ok » [inaudible] c'était juste une insulte gratuite là. ».

Elle fait une distinction claire entre l'homophobie et la biphobie, qu'elle trouve beaucoup plus répandue, elle affirme aussi avoir un biais de perception de ce côté, se trouvant beaucoup plus sensible à la biphobie. Elle donne un nouvel exemple de biphobie qu'elle a vécu affirmant que sa copine lui « a dit que si je sortais avec un homme après elle, ça allait vraiment la blesser, en tout cas que a trouvait ça pas correct que j'sorte avec un homme après avoir sorti avec elle. ». Elle peut parfois confronter les personnes qui ont un comportement homophobe ou biphobe envers elle, comme dans cette situation avec son ex copine où elle a décidé d'expliquer sa situation et ses sentiments afin de désamorcer la situation.

Elle affirme aussi ne pas appréhender les altercations physiques, parce qu'elle a fait

« des arts martiaux pendant longtemps ». Cette formation joue aussi dans sa réaction aux événements dont elle est témoin qui impliquent de l'homophobie. Elle donne l'exemple d'un événement qui s'est produit alors qu'elle était au secondaire, et qu'elle marchait avec son ami ouvertement homosexuel qui s'est fait insulter par un groupe de jeunes : « pis à ce moment-là ça m'a vraiment, vraiment fâché, pis j'tais comme 'voir qu'y dit ça' tsé, j'y ai dit à lui exactement à ce moment-là pis lui y savait que j'réagissais fortement pis j'avais fait des arts martiaux fait qu'y m'a juste dit 'non non calme toi, réagis pas'. ».

Elle affirme être plus à risque de vivre de l'homophobie en ligne ou dans sa famille. Elle décrit la situation dans sa famille comme particulière, puisque tous les membres de sa famille aiment débattre de différents sujets. Elle détaille que

Si c'est quelque chose par rapport à la communauté LGBT+, bin y va toujours avoir quelqu'un de pour et de contre, et donc la personne contre va automatiquement promulguer de l'homophobie. Pis devant moi là, mais eux y s'en rendent pas compte pis à chaque fois y vont se tourner vers moi pis y vont m'dire « bin tsé, si c'était toi qui faisait ça, ça serait correct » tsé, c'est comme parce toi on t'aime pis on va t'accepter peu importe.

Elle affirme qu'elle se sent plus à l'aise de confronter les personnes sur leur comportement homophobe ou biphobe lorsqu'elle les connaît et qu'elle a une bonne relation avec elles. Elle donne en exemple la relation avec sa belle-mère, qui fait parfois certains commentaires homophobes :

C'tait pour moi aussi plus facile d'a confronter vu qu'j'a connais, que j'connais son background, j'connaissais ses opinions aussi là-dessus fait, que, comparé à quelqu'un que j'connais pas, j'vas avoir plus de difficultés là peut-être, connaissant pas son background.

Elle hésite à affirmer qu'elle a déjà eu un comportement homophobe ou encore qu'elle a de l'homophobie intériorisée.

4.2.3.2 IDENTITÉ

Anieb adapte son identité sexuelle selon les différents publics auxquels elle s'adresse. En effet, elle affirme à la que « j'suis comme bisexuelle, mais description pansexuelle là, j'pan là ouais. ». Cette identité variable influence son dévoilement « selon un peu les personnes à qui j'm'adresse. C'est selon leur compréhension. ». Cette identité un peu floue provient principalement du fait que lorsqu'elle se présente comme pansexuelle, cela vient avec un lot important de questions : il devient plus facile pour elle alors de s'identifier comme bisexuelle. Elle ajoute aussi qu'elle a fait deux *coming out* : le premier en tant que lesbienne, le second en tant que bisexuelle. Son orientation sexuelle la pousse aussi à appréhender le monde différemment, et lui permet de comprendre l'amour comme étant universel.

Les situations homophobes qu'Anieb vit peuvent jouer un rôle important sur son identité. Ceci est surtout vrai dans les phases où elle se questionnait sur son orientation sexuelle. Elle affirme « Fait que ça m'a fait comme un peu revoir ce processus-là parce que j'étais déjà là-dedans pis là ça comme ressorti encore ce processus-là de comme est-ce que j'suis vraiment bisexuelle, est-ce que la société m'accepte un peu en, en tant que bisexuelle, ou non. ». L'homophobie a aussi un impact sur ses relations interpersonnelles, et entraîne un certain détachement dans ces relations.

4.2.3.3 TÉMOIGNAGE

Anieb affirme qu'elle n'hésite pas à parler de ses expériences avec son entourage. Elle affirme qu'elle peut en parler « autant des amis dans la communauté LGBT+ que non, mais ça peut p't'être arrivé plus fréquemment avec des amis dans la communauté parce que... tsé on peut s'partager des expériences qu'on a vécues. ». Par contre, certaines situations n'entraînent pas automatiquement le partage, surtout lorsqu'elle les trouve trop insignifiantes ou anecdotiques. Elle ajoute qu'en tant que bénévole, elle est aussi appelée à partager ses expériences avec des jeunes.

L'objectif principal pour elle lorsqu'elle décide de témoigner de ses expériences est pour changer les comportements. Le témoignage permet donc d'accroître l'ouverture de la société et de créer une introspection chez toutes les personnes impliquées dans le processus de témoignage. Elle affirme aussi que le témoignage peut modifier les liens qu'elle a avec une personne, soit le renforcer, soit le briser. Lorsque la réaction de la personne à qui elle fait un témoignage est neutre ou positive, ça risque de renforcer le lien et de lui offrir un certain soulagement émotionnel.

Si elle affirme ne jamais avoir consulté les autorités ou les professionnels de la santé

concernant l'homophobie, elle relate qu'en consultation avec une psychologue pour d'autres raisons, elle avait mentionné être en couple avec une femme, et avoir vu le comportement de celle-ci changer.

Elle parle aussi de l'impact de la présente recherche sur ses propres témoignages. En effet, elle relate :

Euh, à part ma mère, hier, parce que j'lui ai dit que j'participais à cette étude-là pis a me d'mandais ah ouais a m'posais des questions sur l'homophobie et tout [rire] pis a me d'mandais si j'en avais déjà vécu [rire] fait que là j'y ai rapporté ça pis a le savait pas avant mais [rire] mais ouais.

Finalement, Anieb touche son rôle de bénévole dans un organisme communautaire LGBTQI+. Elle affirme constater l'impact de ses interventions dans les classes qu'elle visite. Elle relate, une réaction qui l'a particulièrement touchée, alors que le groupe d'intervenant.e.s sortaient d'une salle-classe :

Les élèves y sont sortis, mais y'a une élève qui a attendu qu'on sorte de la classe avec une de ses amies pis quand on est sortis a nous a remerciés, pis j'me retenais j'avais les larmes aux yeux, a l'a remercié tsé spécialement là le l'intervenante, pis euh était comme 'ah, merci beaucoup, ça m'a vraiment aidé c'que vous avez dit euh... euh ça m'donne du courage pour l'avenir'.

Au-delà de l'impact sur les jeunes, elle affirme aussi qu'être bénévole dans cet organisme lui a permis de s'ouvrir à ses proches. Elle répond à des questions autant sur l'organisme, que sur les interventions qu'elle fait, et partage parfois avec son entourage les expériences des autres bénévoles. Elle relate cet épisode en ces termes :

J'apprends leur histoire, et donc j'peux prendre leur histoire et le mettre dans l'contexte et l'expliquer à mes proches, pis là tsé j'vois tout de suite leur réaction. Un moment donné j'ai conté l'histoire d'un intervenant à ma mère pis a s'est mis à pleurer tsé, fait que t'es comme, tsé, c, ça l'a un impact là.

4.2.3 TAUPIN

Taupin est un homme dans la vingtaine qui a immigré au Québec il y a environ 10 ans. Il s'identifie comme homosexuel, et est présentement aux études à l'université. Il n'est pas impliqué dans la communauté LGBTQI+. L'entretien a eu lieu dans un local de l'UQAM et a duré 21 minutes et 37 secondes.

4.2.3.1 HOMOPHOBIE

Taupin associe l'homophobie à une peur des homosexuels, de l'inconnu, qui est entretenue soit par l'ignorance, soit par « les religions et des choses comme ça, la famille, le concept traditionnel ». Lorsqu'il parle de l'homophobie au sein de la communauté LGBTQI+, Taupin fait le lien avec les rôles sexuels traditionnels, et le rejet de la féminité chez les hommes gays :

Y'a des gens, bin des homosexuels qui désirent beaucoup de sortir avec des straight (...) pis tu vois dans leur réseaux sociaux *into masculine* ou des choses comme ça pis y discriminent les gens qui sont plus féminins, ou moins musclés ou moins...

Lorsqu'il dévoile son orientation sexuelle, Taupin reçoit parfois une réaction négative. Il affirme que parfois

Y'en a qui disent ah c'est dommage que... que tu sois homosexuel pis que tu peux pas avoir des enfants, des choses comme ça (...) C'est des questions bêtes genre qui fait l'rôle de l'homme ou... le rôle de femme et tout pis ça, ça m'rend un peu gêné.

Il dit aussi ressentir une certaine différence dans le traitement qu'il reçoit de son entourage. Il est devenu, à son avis, l'ami gay, plutôt qu'un ami comme les autres, comme il l'indique : « les gens te catégorisent par rapport à ce 'j'ai un ami homosexuel' au lieu de dire 'j'ai un ami qui s'appelle [Taupin]'. ».

Il relate une situation particulière avec une professeure d'université, alors qu'il se demandait s'il avait eu un résultat différent s'il avait été hétérosexuel. Il affirme avoir été la seule personne à échouer le cours et avoir reçu des insultes homophobes (fif) de la part de la professeure qui lui enseignait. De plus, il affirme avoir tenté de rapporter la situation à la direction du programme : « j'suis allé au directeur pour leur dire pis y m'a dit 'bon j'sais pas comment ça s'passe dans votre monde à vous, mais' il a dit 'ça s'dit de votre monde à vous'. ». Il donne aussi un autre exemple : alors qu'il se trouvait dans une croisière au Mexique, une famille américaine l'a invectivé avec son groupe d'amis en lui affirmant que leur comportement était inapproprié devant des enfants. Le groupe en est presque venu aux coups.

Lorsqu'il est témoin d'homophobie, Taupin affirme ne pas hésiter à intervenir et à défendre la victime. Il relate un événement particulier :

J'ai des amis qui savent pas qu'j'suis, bin au départ qui savent pas qu'j'suis homosexuel, pis ils étaient en train de rigoler sur quelqu'un qui était efféminé à notre école et tout, pis ils étaient en train de jouer avec un matelas pis ils ont dit 'on va le mettre' des choses comme ça et tout pis j'ai pas aimé (...) je suis pas dit que j'suis homosexuel, mais j'ai dit ça j'suis pas c'que vous êtes en train de dire, malgré tout c'est un être humain et tout pis, pis j'ai défendu cette personne.

Par contre, dans certaines situations, Taupin n'ira pas confronter les agresseurs. Il donne l'exemple « des situations, par exemple si je suis dans tout seul, dans devant un groupe ou... des situations où je suis dans la rue parce que j'peux pas éduquer du monde ou... parfois même sur l'Internet. ». Il met donc sa sécurité physique et psychologique à l'avant plan, que ce soit lorsqu'il confronte ou lorsqu'il choisit de ne pas confronter les personnes ayant un comportement homophobe.

Il anticipe aussi beaucoup l'homophobie. Il affirme qu'« en fait j'deviens anxieux, j'ai peur que... parfois j'ai peur de parler ou participer à l'école, si jamais le prof pense que j'suis homosexuel il va peut-être m'enlever des notes ou des choses comme ça. » Il exprime aussi cette anticipation lorsqu'il parle de ses origines : « Même si je suis au Canada et tout, c'est quand même un pays libéral, mais j viens d'Algérie donc ce, c'est comme j'ai toujours cette peur de, d'avoir des... problèmes. ». De plus, il affirme que plus une personne s'affiche ouvertement comme homosexuel, plus elle est à risque de vivre des situations homophobes : « par réflexe et je pense que plus qu'tu es homosexuel, plus que t'es dévoilé, plus que t'es exposé à... à des agressions homophobes. ».

4.2.3.2 IDENTITÉ

Taupin dit qu'il n'a commencé que tout récemment à s'affirmer ouvertement comme homosexuel dans son entourage. Il a plus de facilité à assumer son identité sexuelle auprès de personnes membres de la communauté LBGTQI+. Taupin soutient aussi que ses amis à l'école le considèrent comme une exception de la communauté homosexuelle, et qu'il s'efforce de leur expliquer que l'homosexualité ne constitue pas une catégorie en tant que telle.

Pour lui, l'homophobie est devenue un fait social qu'il associe à la vie en société. Il affirme que :

Je l'accepte parce que... à un moment donné genre je sais que... y'a... je trouve ça un peu dommage, ma réaction tsé, à force que tu subis beaucoup d'choses pendant le passé, maintenant je subis moins en fait au Canada, mais euh... à force que j'ai subi beaucoup dans mon pays et tout ça vient comme... *you live with it.*

L'homophobie est donc normalisée et fait partie de l'identité qu'il associe aux différents groupes avec lesquels il interagit. Il a aussi intégré ces différentes normes

sociales dans son identité, notamment par le biais de son éducation. Il affirme que « y m'ont forcé à aller faire le karaté, le gym, des choses comme ça et tout », le tout ayant pour but de lui donner une allure plus masculine. De plus, l'homophobie qu'il vit tend à changer l'identité qu'il présente aux autres personnes. Il affirme que « parfois oui, parce que au départ maintenant que j'suis la thérapie, j'm'accepte de plus en plus, mais avant j'essaie de me comporter plus comme hétéro. Avoir plus à l'air masculin. ». Toute cette pression sociale a eu tendance à l'isoler, surtout qu'il n'avait pas accès à d'autres types de soutien, ou même à du contenu Internet qui aurait pu servir à l'aider.

4.2.3.3 TÉMOIGNAGE

Taupin parle parfois de ses expériences avec son entourage, surtout ses amis. La thérapie qu'il suit lui permet de mieux s'accepter, et de s'ouvrir plus facilement. Cette thérapie lui a permis d'aborder le sujet aussi avec sa sœur, qu'il décrit comme conservatrice. Il l'a fait de manière détournée, lorsqu'il raconte que « quand y'a le *gay pride* je l'ai emmenée (...) Et c'était indirectement mon *coming out*, mais j'ai pas fait un *coming out* mais j'y ai dit qu'est-ce que tu en penses de... de la communauté, j'avais voulu voir sa réaction. ».

Pour lui, le témoignage est commun. En effet, il affirme que « j'pense que c'est chaque personne, individu parle de ses expériences et tout, on emmène le sujet et pis euh... on lutte contre ce mythe que, genre que les hétérosexuels étaient la normale, ou le *whiteness*. ». Partager ses expériences est un phénomène humain habituel, et qui a pour but de questionner les attitudes et comportements qui sont vus comme normaux. Taupin croit d'ailleurs que le témoignage n'a pas d'impact direct dans sa vie. Le but de celui-ci est, dans son cas, de changer la situation pour les situations futures, comme il l'affirme ici : « j'pense que chaque génération va nourrir l'autre génération et à chaque fois qu'on évolue, on parle, on d'vient de plus en plus ouvert et tout euh... (...) mais euh pour les jeunes qui viennent et tout je veux pas qu'ils vivent la même chose que

moi je vis. ».

Finally, Taupin affirms not to have confidence in the authorities when it comes to dealing with cases of homophobia, or even the problems of homosexual people in general. In fact, he affirms that « I went once, uh, I had a little fight with my ex-husband and all, and uh, I went to file a complaint but there uh... I had the impression that they were laughing at me and all ». For him, therefore, the authorities are also responsible for the transmission of homophobic behaviors in society.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION

Avant de débiter la discussion des résultats obtenus, nous souhaitons à ce stade-ci faire un rappel des différentes questions de recherche que nous avons posées précédemment. La question générale de recherche est : « Comment les homosexuel.le.s parlent-iels de leur expérience entourant les actes homophobes? », alors que les questions spécifiques sont les suivantes :

Q1 : Quels sont les contextes dans lesquels se situe le témoignage et qui permettent sa tenue?

Q2 : Quel est le rôle de l'homophobie intériorisée dans la construction de ce témoignage?

Q3 : Qu'est-ce qui motive les victimes d'un acte homophobe à témoigner?

Q4 : Comment l'expérience homophobe participe-t-elle à la perception de soi?

Nous allons aborder ces questions à la lumière des résultats et du cadre théorique choisi, pour ensuite effectuer une discussion sur quelques données qui ont émergé du terrain. Nous terminerons ce chapitre en abordant plus spécifiquement chacune des questions de recherche.

5.1 LES CONTEXTES

La question du contexte est mise en relief par plusieurs éléments des deux corpus d'analyse. Plusieurs parlent du contexte dans lequel a eu lieu une agression homophobe, d'autres encore se penchent sur le contexte entourant les témoignages.

Dulse parle d'homophobie dans le milieu scolaire et dans l'espace public (Dulse, enregistrement audio, 13 mars 2018), alors que Gelluk aborde celle dans le milieu scolaire et professionnel (Gelluk, enregistrement audio, 25 mars 2018), Loutre dans le milieu familial et professionnel (Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018), Azver dans le milieu familial et dans la communauté LGBTQI+ (Azver, enregistrement audio, 29 octobre 2018), Anieb dans le milieu scolaire et intime (Anieb, enregistrement audio, 5 novembre 2018), et Taupin dans le milieu scolaire et familial (Taupin, enregistrement audio, 5 novembre 2018). Les contextes professionnels, communautaires, familiaux et personnels ont donc tous été évoqués par les participant.e.s. De la même manière, de nombreux articles parlent d'agressions homophobes dans les lieux publics, comme les articles 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 25. D'autres encore parlent de l'homophobie à l'école, comme les articles 6, 11 et 12. C'est principalement Goffman (1956, 1963) qui nous renseigne sur la question du contexte de l'interaction sociale. Les scènes (Goffman, 1956) où l'homophobie se produit sont multiples. Nos corpus d'analyse semblent démontrer qu'il est donc nécessaire de créer des espaces sécuritaires (*safe spaces*), ce qu'affirmait aussi la littérature (Fox, 2010; Ranahan, 2017). Ce que la plupart de ces contextes ont en commun est qu'il s'agit moins souvent de lieux intimes ou privés. Cette conclusion nous porte à penser que l'homophobie est bien présente et courante, et qu'elle est tolérée socialement, surtout lorsqu'on prend en compte le récit de Taupin de ses problèmes à l'université.

Les interactions sociales, pour Goffman (1956), font en sorte que les acteurs modifient leur comportement. C'est ce qu'il appelle la mise en scène de la vie quotidienne, concept selon lequel une personne adapte sa présentation de soi selon les différents contextes et les différents publics avec lesquels elle interagit. D'ailleurs, l'analyse des entretiens semble confirmer cette théorie, notamment pour Gelluk, Loutre et Taupin. Face à des interactions homophobes, les stratégies d'adaptation des participant.e.s peuvent être multiples : l'évitement, la modulation du comportement en intégrant les normes hétéronormatives ambiantes (Nagoshi *et al.*, 2008), la confrontation, ou encore la dénonciation. Nous rejoignons alors clairement les concepts de Goffman sur la mise en scène de soi, et sur la perception que les individus ont des opportunités de leurs interactions. Lorsqu'une personne se sent en danger, il est plus probable qu'elle ait recours aux deux premières stratégies (évitement, modulation), alors que si la personne se sent à l'aise, elle aura plus tendance à recourir aux deux dernières (confrontation, dénonciation). Ces stratégies rejoignent aussi celles élaborées par Duguay (2016) : l'évitement peut correspondre à la séparation des publics, comme lorsque les intervenant.e.s affirment gérer leur révélation de soi selon les personnes à qui iels s'adressent. Loutre affirme d'ailleurs qu'elle module les termes qu'elle utilise. Elle peut utiliser les termes lesbienne, bisexuelle ou alors pansexuelle, selon le degré de confort et d'éducation des personnes à qui elle s'adresse. De son côté, la modulation du comportement peut s'associer à l'encodage des communications. Par exemple, pour Gelluk, le jonc qu'il porte à la main gauche est un symbole de son engagement envers son conjoint de même sexe. Par contre, il affirme que pour plusieurs, cet anneau est interprété comme le symbole d'une union hétérosexuelle.

Le contexte peut aussi être analysé avec d'autres concepts goffmaniens, comme par exemple le jeu des acteur.rice.s, et dans l'acceptation ou le rejet de celui-ci. Dans sa

description d'une interaction homophobe particulièrement violente, Dulse relate que ses agresseurs questionnaient son identité de genre (Dulse, enregistrement audio, 13 mars 2018). C'est ici la manifestation de ce que Goffman (1963) appelle la figure de l'imposteur. Dans une situation particulière, Dulse a vu son rôle social rejeté par un groupe de garçons, qui ont alors commencé à l'agresser. D'autres finissent par rejeter elleux-mêmes le rôle social qu'ils jouent, et ont le sentiment d'être imposteur.euse. C'est le cas notamment de Cœur de Pirate, dans les articles 14 et 26, ou encore de Maxence Garneau dans l'article 12.

Une tendance ressort aussi en ce qui a trait au contexte entourant le témoignage sur l'homophobie. Pour la majorité des personnes participantes aux entretiens, le témoignage se déroule principalement dans un cercle intime, avec des personnes de confiance. Les parents sont la plupart du temps exclus de ce groupe de personnes, sauf dans de rares occasions. Par exemple, Gelluk affirme avoir mis sa mère au courant des tensions qu'il vivait avec la direction de son école secondaire, mais pas des cas d'intimidation qu'il vivait au quotidien. De plus, c'est souvent sous l'impulsion de personnes ou de circonstances externes que s'ouvrent les espaces pour le témoignage privé (Anieb, enregistrement audio, 5 novembre 2018) ou public (Article 18, Ravary, *Journal de Montréal*, 3 mai 2016). Nous revenons donc ici aux idées élaborées à la fois par Roeder (2015), Plummer (1995) et Taragoni (2014) : le témoignage devient un acte politique par le partage public d'une histoire privée, qui s'effectue dans un contexte social propice à ce genre de discours. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans la section 5.3, qui porte sur les motivations du témoignage.

5.2 HOMOPHOBIE INTÉRIORISÉE

L'homophobie intériorisée est probablement plus difficile à observer et à documenter dans le cadre de notre recherche. Pour pouvoir répondre à cette question, nous recherchons donc certains mots-clés et expressions dans les articles de journaux et dans les entretiens, mais nous nous fions aussi à certaines observations lors de la réalisation du terrain ainsi qu'aux réponses aux questions. Par exemple, une question lors des entretiens portait directement sur l'homophobie intériorisée. Si certain.e.s répondant.e.s connaissaient le concept et étaient aptes à répondre, d'autres demandaient une définition ou des exemples du concept. Aussi, certain.e.s affirmaient ne pas avoir d'homophobie intériorisée lorsque la question leur était posée, mais avaient certaines autres réponses qui laissaient deviner autrement. Ainsi, Gelluk semble valoriser le fait qu'il n'est pas « un gay comme les autres » (Gelluk, enregistrement audio, 25 mars 2018). Par cette affirmation, le participant semble dire qu'il ne fréquente pas les bars à clientèle gaie et qu'il ne se considère pas comme efféminé. Un certain rejet de la féminité extravagante chez les homosexuels se dégage donc de cet entretien. Sans parler directement d'homophobie intériorisée, ce participant en exprime certains aspects. C'est aussi reflété dans les articles 12 et 13 ainsi que dans l'entretien de Taupin, qui fait directement le lien entre l'homophobie et le rejet de la féminité (Taupin, enregistrement audio, 5 novembre 2018). Ces propos rejoignent ceux de Dam (2005) et de Solomon *et al.* (2015) : certaines personnes homosexuelles intègrent les normes sociales hétérosexuelles et en viennent à rejeter les comportements qui dérogent à cette normativité.

L'homophobie intériorisée est à mettre en lien, à la suite de l'analyse du terrain, avec un certain désir d'individualité. Pour Dulse, il s'agit d'un désir de distanciation de l'identité familiale par rapport à sa mère lesbienne. Dans son besoin de ne pas se faire associer à sa mère, elle intègre le discours ambiant homophobe, qui l'emmène à porter une violence symbolique envers l'identité de sa mère, puisqu'elle cachait les photos de la conjointe de celle-ci lorsque ses ami.e.s la visitaient (Dulse, enregistrement audio,

13 mars 2018).

Gelluk revendique aussi une individualité, une distance par rapport à certains stéréotypes qu'il associe à la communauté LGBTQI+ et ce qu'il identifie comme ses caractéristiques propres. Pour lui, il n'est pas un gay « comme les autres », sous-entendant certains clichés, puisqu'il n'est pas efféminé et rejette l'hypersexualisation des homosexuels. C'est aussi ce que souligne Louise Deschâtelets dans sa chronique : le désir d'individualité, le rejet de la communauté LGBTQI+, de la sexualisation et des comportements jugés comme efféminés peuvent relever de l'homophobie intériorisée (Article 13, Deschâtelets, *Journal de Montréal*, 31 juillet 2018). Cette conclusion abonde dans le sens de ce que Bastien Charlebois affirme : le cadrage de l'homophobie relève d'un individualisme libéral, qui remet le poids de l'homophobie sur la personne qui en est victime. Puisque la victime est responsable du comportement qu'elle subit, elle est portée à intégrer les exigences qui lui sont imposées. Dam (2005) conclue d'ailleurs que le désir d'intégration à la société hétéronormative de la part des personnes homosexuelles leur a fait intégrer certaines normes comportementales.

Finalement, l'homophobie intériorisée fait partie intégrante du parcours identitaire, selon le corpus étudié. À la fois Loutre et Maxence Garneau parlent du travail qu'ils ont dû effectuer sur elleux-mêmes afin de se défaire de certains préjugés et de certaines normes comportementales (Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018; Article 12, Garneau, *La Presse*, 17 mai 2016). Cette dernière conclusion portant sur l'homophobie intériorisée vient aussi soutenir la littérature : à la fois pour Dorais (2000) et pour Peterson et Gerrity (2006), l'homophobie intériorisée fait partie du cheminement identitaire des personnes LGBTQI+, surtout lorsque celles-ci commencent à découvrir leur orientation sexuelle.

5.3 MOTIVATIONS

Deux grandes motivations ressortent de notre étude en ce qui a trait au témoignage : le désir d'obtenir du soutien et celui d'améliorer la société pour les générations futures. Pour le bien de la discussion, et en nous basant sur les thèmes établis dans la revue de littérature ainsi que dans le cadre théorique, nous organisons ces deux motivations sous les idées de soutien social et de prise d'action.

Le soutien social est d'ailleurs largement souligné par Plummer (1995) : l'idée même de partager une histoire privée à un public plus ou moins élargi est en soit un acte politique qui vise à donner à la personne effectuant le témoignage une agentivité. C'est l'agent social qui existe devant les autres, et partager son histoire via le témoignage permet de donner une validité à celle-ci. C'est d'ailleurs ce qu'expriment de nombreux participants, en parlant de valorisation (Dulse, enregistrement audio, 13 mars 2018; Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018), de soutien inconditionnel (Gelluk, enregistrement audio, 25 mars 2018) ou encore de bris d'isolement (Gelluk, enregistrement audio, 25 mars 2018; Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018; Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016; Article 13, Deschâtelets, *Journal de Montréal*, 31 juillet 2018). Le dernier aspect du soutien social se manifeste dans un désir de faire la preuve que l'homophobie existe encore au sein de la société québécoise, ce qui est clairement exprimé par Loutre (enregistrement audio, 25 mars 2018) et dans l'article 16 (Sac de Chips, *Journal de Montréal*, 12 août 2017). Faire prendre conscience de l'existence du phénomène permet alors à la personne qui effectue un témoignage de valider son expérience. À la suite de Plummer (1995), nous estimons que cette validation participe elle-même à une prise de conscience plus large ce qui donne une dimension politique au témoignage.

L'idée de prise d'action est plutôt abordée par Taragoni (2014). C'est l'agentivité réalisée par le témoignage qui permet cette prise d'action qui est politique. Dans la plupart des cas, les personnes ayant effectué un témoignage mentionnent l'idée d'améliorer la situation à long terme (Article 2, Tremblay, *Journal de Montréal*, 9 janvier 2017; Article 3, Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016; Article 4, Nardi, *Journal de Montréal*, 1 août 2017; Article 21, Touzin, *La Presse*, 8 juillet 2017; Article 26, Presse Canadienne, *La Presse*, 16 juin 2016; Loutre, enregistrement vidéo, 25 mars 2018; Anieb, enregistrement audio, 5 novembre 2018). Taupin mentionne aussi qu'il ne croit pas que le changement sera perceptible de son vivant, mais espère que ses témoignages permettront d'améliorer la situation pour les générations futures (Taupin, enregistrement audio, 5 novembre 2018). Ce fatalisme du présent combiné avec un espoir pour le futur est aussi perceptible dans les articles 5, 6 et 10. Alors que l'article 10, dans son étude de la situation au secondaire, pose que l'activisme de certaines personnes a permis à des jeunes de mieux vivre leur orientation sexuelle ou de genre, les articles 5 et 10 se penchent sur la situation des aîné.e.s, et affirment que l'activisme actuel risque d'améliorer la situation des générations futures. Si nous avons écarté ces groupes d'âge de notre étude, ces articles renforcent l'importance de l'activisme politique afin d'améliorer la situation sociale pour d'autres générations. Dans ces deux cas, les adultes de 18 à 45 ans sont principalement la génération visée, qu'elle soit activiste ou bénéficiaire.

5.4 PERCEPTION DE SOI

Les résultats de notre étude ne permettent pas d'établir un lien entre l'homophobie, le témoignage et la perception de soi. L'idée de perception de soi est reliée à ce que Ricoeur nomme l'identité-ipse, qui correspond au maintien de soi (Cabestan, 2015).

Nous cherchions, lors des entretiens, des indications sur des changements identitaires suite au vécu d'actes homophobes. Or, les personnes participantes ont pour la plupart affirmé que les actes homophobes se produisaient en parallèle avec leurs propres questionnements, comme lorsque Dulse raconte l'attaque qu'elle a subi dans une station de métro : elle affirme que si cette attaque était particulièrement violente, son identité de genre n'a jamais été claire et ne l'est toujours pas. De l'autre côté, certaines personnes affirment, à l'instar de Gelluk, que des incidents homophobes peuvent être désincarnés de leur personne. Ainsi, pour des personnes comme Gelluk, les événements homophobes qui proviennent de personnes étrangères n'ont aucune importance, puisque celles-ci ne connaissent pas sa réelle orientation sexuelle. Donc, les événements homophobes ont des conséquences diverses selon les personnes impliquées et le type d'événement rapporté. Finalement, les personnes participantes aux entretiens ont surtout mis l'accent sur des aspects immuables de leur personnalité, ce qui correspond alors à l'identité-idem de Ricoeur (Cabestan, 2015). Dans leur récit de soi (identité narrative), les personnes préfèrent donc valoriser ce qu'elles considèrent comme leur identité propre, plutôt que les remises en questions que les différentes interactions auraient pu entraîner chez elles. Ceci peut alors être vu comme un mécanisme de préservation du soi dans l'adversité.

Lorsque les personnes abordent les questions de perception, iels parlent plutôt de la perception qu'iels ont des autres. Les personnes rencontrées pour la recherche semblent s'entendre pour dire qu'à la fois la situation homophobe et l'interaction entourant le témoignage ont une influence sur les perceptions qu'iels ont de leur entourage. Ceci peut prendre la forme d'un rapprochement ou d'une brisure de la relation avec les autres.

Un cas spécifique semble particulièrement intéressant. Ce n'est pas l'acte homophobe

qui joue sur la perception de soi, mais plutôt celui de témoigner publiquement. Le fait d'effectuer un témoignage, par exemple dans les journaux, peut jouer sur la perception de soi, et sur celle que les autres ont de nous. Dans l'article 9, une victime d'homophobie a, suite à son témoignage public, développé une certaine notoriété au sein de la communauté LGBTQI+. Ce nouveau statut social a fait en sorte qu'elle a reçu de nombreux messages de soutien de la part de personnes qu'elle ne connaît pas, ainsi que des témoignages d'autres personnes (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016). Cet article suggère alors qu'en témoignant publiquement, la personne va développer une agentivité qui l'entraîne à modifier sa présentation de soi, et par le fait même la perception de soi. St-Yves le formule ainsi : « Depuis qu'il a été battu à coups de bouteilles de bières (...), le jeune homme est devenu un peu malgré lui l'image de l'homophobie au Québec » (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016). De la même manière, Dulse affirme être devenue la référence par excellence dans son milieu de travail pour toutes les questions qui touchent à la communauté LGBTQI+ et ce, bien malgré elle. La victime se perçoit alors comme un acteur positif à la fois dans sa vie personnelle, et dans la vie des autres. Certains entretiens, surtout celui de Anieb, qui montrent que donne une validation du ressenti par rapport à ses expériences homophobes. Le témoignage, qu'il soit fait dans un contexte public, semi-public ou privé, permet donc à la personne qui le fait de se sentir valorisée, soutenue et comprise.

5.5 RÉSULTATS ÉMERGENTS

Certains constats ont émergé fortement lors de la réalisation du terrain. Même s'ils ne concernaient pas les questions ou objectifs de la recherche, leur saillance et leur pertinence font que nous les partageons brièvement avant de revenir aux questions de recherche et aux réponses fournies par la recherche.

Le premier point qui nous intéresse est celui de la temporalité *queer*. En nous basant sur Rooke (2009) et Baril (2017), nous avons abordé cette temporalité dans le cadre de l'élaboration de notre méthodologie. Par contre, avec l'analyse de notre terrain, nous remarquons que cette temporalité est présente dans le discours et dans les expériences de personnes effectuant un témoignage. Par exemple, dans l'article 9, puisque la notoriété de la personne interviewée repose sur un acte homophobe et sur son témoignage public, elle est portée à revivre cet événement dans un passé toujours réactivé dans le présent (Article 9, St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016). Loutre de son côté parle d'une anticipation constante de revivre certains événements traumatisants qu'elle a vécus dans son passé (Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018). Un autre point intéressant de la temporalité *queer* est soulevé par Dulse : pour elle, le témoignage lui permet de se distancier des événements vécus (Dulse, enregistrement audio, 13 mars 2018). Cela illustre que pour certaines personnes effectuant le témoignage, la temporalité vécue est différente d'une temporalité linéaire, cartésienne. Le passé, le présent et le futur sont constamment imbriqués, mais peuvent se distancier de la personne par le moyen de méthodes discursives. Par exemple, lorsqu'une participante parle de ses expériences passées, elle ponctue son discours de correctifs temporels, comme « mais maintenant ça va mieux » (Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018). La temporalité *queer* nous permet alors de faire sens de ce processus discursif. Cette vision particulière du temps se distancie d'une vision plus pragmatique. De plus, comme l'explique Baril (2017), la temporalité *queer* se construit en dehors des étapes de la vie hétéronormative (naissance, adolescence, mariage, parentalité) et propose de nouvelles étapes, comme la re-naissance (*coming out*) et le trauma (agressions, homophobie, VIH).

Ensuite, nous remarquons aussi dans nos résultats un désir de création d'un espace, numérique ou non, facilitant la diffusion des divers témoignages. Dulse affirme

d'ailleurs qu'elle aurait aimé qu'un tel espace existe quand elle était plus jeune, et qu'elle n'aurait pas hésité à l'investir (Dulse, enregistrement audio, 13 mars 2018). De son côté, Loutre affirme qu'elle a un espace dans lequel elle peut s'exprimer ouvertement et partager ses témoignages en groupe, elle explique aussi qu'elle aimerait un espace plus ouvert et diversifié, afin que tout le monde puisse s'enrichir des expériences des autres (Loutre, enregistrement audio, 25 mars 2018). Ces deux constats rejoignent les propos de Plummer (1995), pour qui le témoignage bénéficie d'espaces de partage dédiés qui permettent l'écoute attentive (Ahmed et Stacey, 2001). Anieb affirme de son côté participer à ce type d'espace en étant bénévole dans un organisme communautaire qui s'adresse aux personnes LGBTQI+ : sa participation aux activités de l'organisme lui permet à la fois de s'ouvrir au sein de l'organisme, mais aussi à son entourage en général (Anieb, enregistrement audio, 5 novembre 2018). Il serait d'ailleurs intéressant que des recherches futures s'intéressent à la question, notamment par le biais d'une recherche-intervention axée sur la création et l'animation de tels espaces.

Finalement, nous soulignons que, à l'instar de Fine (2011), certaines personnes ont tendance à appréhender leur sexualité comme étant désincarnée d'elles-mêmes, et qu'ainsi l'homophobie et son témoignage se voit diminués. C'est notamment le cas avec Gelluk et Azver, qui affirment tous les deux que leur orientation sexuelle n'est pas exubérante et qu'à moins qu'ils ne la dévoilent, il est impossible de la deviner. Gelluk va plus loin en affirmant que s'il reçoit une insulte homophobe de la part d'un quidam dans la rue, il va se dissocier de cette insulte en prenant en compte le fait que la personne qui l'a insulté ne le connaît pas, et que donc c'est une insulte sans fondement plutôt qu'un geste homophobe (Gelluk, enregistrement audio, 25 mars 2018; Azver, enregistrement audio, 29 octobre 2018). Ce témoignage permet de confirmer l'idée avancée par Fine (2011) : en voyant son orientation sexuelle comme désincarnée de son identité, la personne qui vit de l'homophobie se dissocie des événements et leur donne moins d'importance. Comme l'affirme Butler (1998), en se

basant sur la théorie de Goffman (1957), l'identité se construit dans l'interaction avec l'autre, et avec son environnement. Nous revenons alors ici au concept de l'identité-ipse de Ricoeur : c'est par le contact avec l'autre que nous pouvons confirmer ou infirmer qui nous sommes. C'est ce qui se produit lorsque des personnes, remarquant le jonc de Gelluk, lui demandent de voir des photos de sa femme. Il peut alors confirmer la perception qu'il a de l'image projetée : il n'est pas un gai comme les autres. À l'opposé, Loure affirme qu'elle est confrontée à une image d'elle-même dans ses interactions avec d'autres membres de la communauté LGBTQI+, surtout lorsque certains préjugés ressortent dans son discours et ses actions, alors qu'elle se considère comme une personne assez ouverte.

Butler ajoute que l'injure participe à la construction identitaire de la personne. Plusieurs personnes participantes affirment d'ailleurs qu'elles évitent de se coller une étiquette par rapport à leur orientation sexuelle, sauf lorsque la question leur est posée : elles choisissent alors l'étiquette la plus simple, celle qui demande le moins d'explication. L'injure de Butler trouve aussi écho dans la désincarnation de Fine : elle peut permettre à la personne de se distancier du nom, de l'étiquette reçue, et ainsi revendiquer sa propre identité. C'est ce genre de processus que l'on retrouve chez Gelluk, lorsqu'il affirme que les insultes reçues par un inconnu dans la rue ne l'affectent pas, et qu'il s'en distancie, parce que cet agresseur ne le connaît pas.

5.6 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Pour clore ce chapitre de discussion, nous répondrons directement aux questions de recherche. Chacune des questions spécifiques sera d'abord abordée séparément, pour ensuite revenir sur la question générale de recherche.

5.6.1 QUESTION SPÉCIFIQUES

Quels sont les contextes dans lesquels se situe le témoignage et qui permettent sa tenue?

Notre analyse a pu démontrer que les contextes du témoignage sont multiples. En effet, le témoignage peut s'effectuer à la fois dans un cadre public ou encore dans un environnement privé ou semi-privé. Le premier type de contexte est plus formel, répondant soit à des normes journalistiques, soit à des normes d'enquête lorsque la personne décide de témoigner à la police. C'est le genre de contexte que nous avons pu retrouver dans le corpus médiatique. Le second est informel, et s'apparente plus à une discussion dans laquelle différentes personnes partagent leur vécu. C'est une situation que nous avons pu retrouver dans les entretiens semi-dirigés, alors que les participant.e.s ont partagé différentes occasions où leurs expériences avec l'homophobie étaient devenues un sujet de conversation. Il faut aussi noter que ces témoignages participent parfois d'une culture du témoignage, lorsqu'ils se font en groupe et que chacun.e partage sa propre histoire, mais que ceux-ci ne sont pas communs. Les participant.e.s insistent en effet sur le choix des personnes à qui ils partagent leurs histoires, écartant principalement la famille, mais préférant leurs ami.e.s ou leurs connaissances.

Quel est le rôle de l'homophobie intériorisée dans la construction de ce témoignage?

Vu la difficulté de saisir l'existence de l'homophobie intériorisée de manière fiable, nous ne pouvons répondre à cette question de manière assertive. Par contre, nos résultats permettent de montrer que l'homophobie intériorisée est présente dans la majorité des cas. Celle-ci peut être la source d'une motivation pour entreprendre des démarches personnelles afin d'accepter son homosexualité et d'éliminer le plus possible son homophobie intérieure, et de prise de conscience des comportements

pouvant être jugés comme homophobes.

Qu'est-ce qui motive les victimes d'un acte homophobe à témoigner?

Tout comme pour ce qui est de la question des contextes, les motivations à faire un témoignage sont multiples. Nous avons décidé de les classer en deux catégories : le soutien social et la prise d'action.

La première catégorie peut référer à un besoin de soutien inconditionnel, de validation, d'association ou encore au désir de faire preuve que l'homophobie existe encore dans la société. De l'autre côté, le désir de changer les choses est associé à une dimension plus altruiste, c'est-à-dire que les personnes ressentant cette motivation expriment l'idée de vouloir changer la situation non pas pour elleux, mais pour les générations futures.

Comment l'expérience homophobe change-t-elle la perception de soi?

La question de la perception de soi a été une autre question à laquelle il nous a été difficile de répondre. Une étude longitudinale pourrait probablement mieux permettre d'étayer une réponse claire. Ce que nous avons pu établir est que rétrospectivement, les personnes participantes ont mis en relief une congruence entre les actes homophobes et leurs propres questionnements. L'idée de perception est surtout liée à la relation avec les autres : l'homophobie peut avoir un impact sur la perception de l'autre ou la perception de l'environnement. Un autre résultat surprenant de la recherche est que ce n'est pas nécessairement l'acte homophobe qui altère la perception de soi, mais plutôt le témoignage.

5.6.2 QUESTION PRINCIPALE

Nous souhaitons rappeler à nouveau la question principale qui nous a guidés tout au long de la présente recherche. Comment les homosexuel.le.s parlent-iels de leur

expérience entourant les actes homophobes?

Les manières de parler des actes homophobes sont multiples. Différents facteurs peuvent les influencer, comme le contexte, les acteurs en présence ou encore les motivations personnelles. Le témoignage peut se faire de manière publique (dans les médias ou dans un contexte juridique) ou privée (avec la famille ou les ami.e.s). Les objectifs de celui-ci peuvent, eux aussi, être publics (améliorer la situation pour les autres ou pour les générations futures), ou privés (obtenir du soutien ou valider ses propres ressentis dans des situations problématiques).

Au cours de cette recherche, nous avons pu constater que les réalités entourant le témoignage sur les expériences homophobes par les personnes LGBTQI+ montréalaises sont plurielles et situées. En cohérence avec la théorie intersectionnelle, chaque personne vit les différentes sphères d'oppression auxquelles elle est confrontée de manière différente, à la croisée des chemins avec d'autres oppressions systémiques.

CONCLUSION

Notre mémoire porte sur la question du témoignage sur l'homophobie au sein de la communauté LGBTQI+ montréalaise. Nous nous sommes à la fois intéressé à la couverture médiatique dédiée aux différents témoignages sur l'homophobie, ainsi qu'aux personnes ayant déjà effectué un témoignage et ayant accepté de participer à des entretiens semi-dirigés. Nous nous intéressons, dans ce contexte, à comprendre comment la culture du témoignage, mise en lumière dans le cadre des mouvements #AgressionNonDénoncée et #MeToo, se transpose dans le milieu des agressions homophobes. Notre question de recherche était la suivante : comment les homosexuel.le.s parlent-iels de leur expérience entourant les actes homophobes?

Notre revue de littérature a permis d'identifier un point aveugle dans la recherche scientifique entourant l'homophobie. En effet, la communication est relativement inexistante des intérêts de recherche universitaires sur l'homophobie. C'est une situation qui mérite une attention particulière pour les recherches futures. Comment pouvons-nous inclure les recherches en communication aux études LGB et aux recherches *queer*?

Malgré cela, nous reconnaissons l'apport de nombreuses études externes au champ de la communication à l'étude de l'homophobie. Nous reconnaissons aussi qu'une certaine littérature anglophone existe sur le sujet, bien qu'elle soit assez limitée. Soulignons ici l'apport de Duguay (2016), qui s'est penchée sur l'interaction en ligne des personnes LGBTQI+. Par contre, il nous a été difficile de mobiliser des études purement communicationnelles sur le sujet de l'homophobie. Les ouvrages qui s'en rapprochaient tenaient souvent de l'œuvre militante (Clauzard, 2002; Dorais et Verdier, 2005) que de la recherche scientifique.

Nous avons alors décidé d'élargir notre cadre théorique pour à la fois inclure un corpus en communication et un corpus en études LGB et *queer*. Nous avons mobilisé les théories de Goffman (1957, 1963) concernant la mise en scène de la vie quotidienne et la figure de l'imposteur, ainsi que les recherches misant plus particulièrement sur l'homophobie (Butler, 1997), la construction identitaire (Cabestan, 2015; Maalouf, 1998; Memmi, 1985) ainsi que sur le témoignage (Plummer, 1995). En mobilisant ces conceptualisations, nous croyons avoir réussi à aborder la question de recherche de manière complexe et pertinente.

Notre recherche a mobilisé une posture *queer* et une méthodologie qui inclue à la fois une analyse de contenu et des entretiens semi-dirigés. Nous croyons que l'approche *queer* était particulièrement appropriée, en considérant à la fois le sujet de recherche, le cadrage théorique ainsi que le terrain de la recherche. L'adoption de cette approche méthodologique nous a permis de nous ajuster en cours de recherche, de reconnaître et de mettre en relief nos biais de recherche¹³, et de nous positionner par rapport à notre terrain, et à l'impact que nous avons eu sur ce dernier. Les grilles d'analyse et d'entretien ont été construites de manière intuitive, suite à l'élaboration du cadre théorique, à nos propres expériences et à la lecture des articles de quotidiens ayant été retenus pour l'analyse. Mettre en relation tous ces éléments a été complexe, mais pertinent, pour comprendre le phénomène du témoignage sur l'homophobie dans un contexte montréalais. L'objectif de la recherche n'était pas d'établir un portrait de la situation, mais bien de comprendre le phénomène du témoignage sur l'homophobie vécue par les personnes LGBTQI+ montréalaises. Nous avons donc les objectifs suivants : connaître la perception des personnes LGBTQI+ de l'homophobie;

¹³ Nous souhaitons réaffirmer ces biais, que nous avons présentés en avant-propos de la recherche. Nous nous identifions d'une part comme membre de la communauté LGBTQI+. Nous sommes aussi convaincus que l'homophobie est toujours présente dans la société, mais qu'elle est largement sous-représentée dans les médias et les statistiques officielles, et que d'autres moyens existent pour que les victimes puissent valider leurs expériences.

comprendre les facteurs internes et externes qui influencent le développement d'un témoignage sur l'homophobie; comprendre les motivations des victimes d'actes homophobes lorsqu'elles témoignent.

Les résultats analysés, à la fois du côté de la couverture médiatique et des entretiens semi-dirigés, nous ont permis de répondre à ces objectifs. Si notre objectif n'était pas quantitatif, donc non généralisable, nous avons pu cerner davantage un phénomène. Les résultats de notre recherche nous permettent de comprendre que le témoignage a autant un objectif personnel (donner du sens à notre propre situation) qu'un objectif collectif (améliorer la situation pour les autres). Finalement, notre recherche nous a aussi permis de comprendre que la perception de l'homophobie est variable chez les personnes LGBTQI+, et que cette perception est étroitement liée à la perception de soi.

Les forces de notre recherche sont étroitement liées à ses faiblesses. En effet, puisqu'il existe peu de recherche mettant en lien l'homophobie et la communication, il nous a été difficile d'établir une revue de littérature et un cadre théorique qui pouvait nous permettre de cerner l'objet de recherche de manière complète. Nous avons alors choisi de mobiliser un cadre théorique multidisciplinaire afin de pouvoir saisir l'ensemble de la problématique mise de l'avant. Cette multidisciplinarité est d'ailleurs la force majeure de notre recherche, qui repose aussi sur une exploitation complète et explicite des concepts de Goffman. Nous aurions par contre préféré pouvoir nous appuyer sur une revue de littérature, faisant le lien entre les recherches en communication et celles dans les champs LGB et *queer*, plus imposante et plus québécoise.

De plus, nous reconnaissons que malgré la diversité des méthodologies et méthodes de recrutement, nous avons eu énormément de difficulté à rassembler les données nécessaires pour la finalisation de la recherche. Cette difficulté peut être due à un sujet plutôt sensible, ou encore à une lacune dans la communication lors des appels à participation. En effet, l'utilisation du terme « témoignage » semble appeler, comme

nous en avons fait mention dans le chapitre 3, à un imaginaire juridique, alors que ce n'était pas ici notre intention.

De plus, notre recherche nous a confrontés à un problème de taille : devant certaines questions qui relèvent de la sphère qualitative, comme pour ce qui est de l'identité et de l'homophobie intériorisée, nous avons réalisé que nos outils n'étaient pas bien adaptés pour rendre compte de ces réalités. Nous posons alors la question : aurait-il été préférable de se pencher uniquement sur l'une ou l'autre de ces sous-questions de recherche, en intégrant des méthodes plus spécifiques, comme des grilles d'évaluation testées? Nous sommes conscients que certains aspects de la recherche auraient bénéficié d'une enquête indépendante. Par contre, nous croyons que leur inclusion dans la présente recherche était pertinente et a permis de mettre à jour des pistes fécondes, puisque l'homophobie n'est presque jamais abordée d'un point de vue communicationnel.

Nous voulions aussi démontrer que les études en communication ne s'intéressent pas qu'à la communication médiatique ou organisationnelle : la communication interpersonnelle fait aussi partie intégrante des études en communication, et il nous semblait primordial de la remettre au cœur de la recherche, avec toute la richesse qu'elle implique.

Notre analyse visait à étudier spécifiquement le phénomène du témoignage sur l'homophobie, en ayant un cadrage communicationnel. Par contre, il pourrait être intéressant, pour des recherches futures, de sortir du champ de la communication pour s'intéresser à l'interactionnisme homophobe. Il pourrait aussi être pertinent d'enquêter sur l'expression de l'homosexualité dans un cadre communicationnel. Comment communique-t-on son orientation sexuelle dans de nos jours? Comment les personnes homosexuelles perçoivent-elles leurs interactions sociales au prime de leur dévoilement identitaire?

D'autres questions peuvent aussi animer les recherches futures, en lien avec nos propres résultats de recherche. Serait-il pertinent de développer une plateforme numérique permettant le partage anonyme de témoignages en lien avec des expériences homophobes? Des groupes de discussion pourraient-ils favoriser l'ouverture des personnes LGBTQI+ et de leurs allié.e.s aux expériences en lien avec l'homophobie? Quels sont les meilleurs axes d'intervention, sur un plan communicationnel, pour améliorer l'expérience des personnes LGBTQI+?

Nous nous demandons aussi si l'idée de temporalité *queer* élaborée par Baril (2017) ne bénéficierait pas d'une mise à jour, spécialement la dimension du temps social de sa proposition. En effet, les personnes LGBTQI+ peuvent maintenant se marier ou avoir des enfants, du moins dans un contexte canadien. En ce sens, comment la temporalité *queer* se différencie-t-elle de la temporalité classique, hétéronormative? Nous croyons toujours que la temporalité *queer* est pertinente pour penser le temps, mais certains aspects qui y sont liés mériteraient une révision.

Finalement, il aurait pu être pertinent de s'attarder sur la différence entre les communautés francophones et anglophones de Montréal, ou encore sur les différences régionales ou nationales. Malheureusement, les ressources limitées accordées à la réalisation et à la rédaction de ce mémoire ne l'ont pas permis. Malgré tout, nous pensons avoir réussi, dans ce mémoire, à mettre à jour des éléments significatifs qui participent d'un phénomène qui est souvent difficile à appréhender.

ANNEXE A : CORPUS D'ENTRETIENS

Dulse, 13 mars 2018, enregistrement audio, durée 42 min 07 sec

Femme, lesbienne, 30-40 ans

Gelluk, 25 mars 2018, enregistrement audio, durée 32 min 26 sec

Homme, homosexuel, 30-40 ans

Loutre, 25 mars 2018, enregistrement audio, durée 42 min 24 sec

Femme, pansexuelle, 30-40 ans

Azver, 29 octobre 2018, enregistrement audio, durée 19 min 34 sec

Femme, bisexuelle, 20-30 ans

Anieb, 5 novembre 2018, enregistrement audio, durée 28 min 30 sec

Femme, pansexuelle, 20-30 ans

Taupin, 5 novembre 2018, enregistrement audio, durée 21 min 37 sec

Homme, homosexuel, 20-30 ans

ANNEXE B : GRILLE D'ENTRETIEN

Objectif	Questions principales	Questions de relance
Mettre la table Mettre la personne à l'aise	<p>Comment définis-tu ta sexualité?</p> <p>Dans ton quotidien, est-ce que tout le monde est au courant de ton orientation sexuelle?</p> <p>Penses-tu que ton orientation sexuelle te différencie des autres personnes?</p>	<p>Quelle est leur réaction quand ils l'apprennent / leur comportement à ton égard?</p> <p>Penses-tu que ton orientation sexuelle te pousse à avoir des expériences différentes des Autres?</p> <p>Penses-tu que les autres te jugent différemment à cause de ton orientation sexuelle?</p>
Mettre la table S'entendre sur le sujet	<p>Pour toi, qu'est-ce que l'homophobie?</p> <p>As-tu déjà vécu de l'homophobie?</p> <p>As-tu déjà été témoin d'un comportement homophobe qui ne te visait pas?</p> <p>Dans quel contexte penses-tu être le plus à risque de vivre/de voir de l'homophobie?</p> <p>Quelle est ta réaction, généralement, quand tu vis/vois de l'homophobie?</p>	<p>Peux-tu me donner des exemples de ce que tu considères homophobe?</p> <p>Est-ce que faire des blagues générales sur les homosexuel.le.s est homophobe?</p> <p>Est-ce que tu penses qu'il y a de l'homophobie au sein de la communauté LGBT?</p> <p>Peux-tu me donner un exemple de ce qui s'est passé?</p> <p>Est-ce que tu as réagi/confronté la personne?</p> <p>Est-ce que cette situation a changé ce que tu penses de toi-même/de ton comportement?</p> <p>Est-ce que cette situation a changé ce que tu penses des autres/de ta sécurité?</p> <p>Est-ce que tu penses vivre plus d'homophobie au travail/à</p>

		<p>l'école?</p> <p>Est-ce que tu penses vivre plus d'homophobie en ligne?</p> <p>Est-ce que tu penses vivre plus d'homophobie dans ta famille?</p> <p>Est-ce que tu penses vivre plus d'homophobie dans des lieux publics (ie. dans la rue)?</p> <p>Est-ce que tu confrontes parfois les personnes ayant un comportement homophobe?</p> <p>Dans quel contexte est-ce que tu les confronte?</p> <p>Est-ce que tu laisses aller les situations homophobes comme si rien ne s'était passé?</p> <p>Qu'est-ce qui te pousse à adopter cette attitude?</p>
<p>Recueillir des données Sur le témoignage</p>	<p>As-tu déjà parlé d'homophobie avec tes proches?</p> <p>As-tu déjà parlé de tes propres expériences homophobes avec tes proches?</p> <p>As-tu déjà parlé de tes expériences avec des professionnels (avocat, police, psychologue)?</p> <p>Penses-tu que c'est important de parler d'homophobie avec son entourage?</p>	<p>Quand tu parles d'homophobie, est-ce que c'est généralement toi qui emmène le sujet?</p> <p>Qu'est-ce qui te pousse à vouloir parler d'homophobie?</p> <p>Pourquoi parles-tu, ou pas, de tes expériences personnelles avec des proches?</p> <p>Comment te sens-tu lorsque tu parles de tes expériences?</p> <p>Qu'est-ce que ça t'apporte d'en parler?</p> <p>Qu'est-ce qui fait que tu en parles à des professionnels?</p> <p>Est-ce que tu sens que les autorités/les professionnels peuvent t'aider lorsque tu es victime?</p> <p>Pourquoi c'est important de parler d'homophobie avec son</p>

		<p>entourage?</p> <p>Est-ce que parler d'homophobie va permettre d'améliorer la situation?</p> <p>Est-ce que parler d'homophobie va te permettre de mieux vivre avec la situation?</p>
--	--	--

ANNEXE C : CORPUS MÉDIATIQUE

Article 1 : Ariane Moffatt répond à Mike Ward, Luc Boulanger, *La Presse*, 18 mai 2016

Article 2 : Attaque homophobe à Saguenay, Jean-François Tremblay, *Journal de Montréal*, 9 janvier 2017

Article 3 : Déchiré entre sa famille et son homosexualité, Marie-Christine Noël, *Journal de Montréal*, 29 mars 2016

Article 4 : Fier d'être en uniforme au défilé de la Fierté, Christopher Nardi, *Journal de Montréal*, 1 août 2017

Article 5 : Il cachera son orientation jusqu'à sa mort, Magalie Lapointe, *Journal de Montréal*, 17 septembre 2017

Article 6 : Jeunes gais au secondaire : plus facile qu'il y a 25 ans?, Geneviève Proulx, *ICI Radio-Canada*, 12 juin 2017

Article 7 : L'homophobie persiste dans l'armée, Pierre-Olivier Zappa, *TVA*, 26 octobre 2016

Article 8 : Le combat d'une mère et sa fille, Rima Elkouri, *La Presse*, 21 mai 2017

Article 9 : Le gai battu à St-Tite dégoûté par l'attentat, Amélie St-Yves, *Journal de Montréal*, 14 juin 2016

Article 10 : Les défis de vieillir gai sans retourner dans le placard, Catherine Paradis, *ICI Radio-Canada*, 8 avril 2017

Article 11 : Les enseignants peinent à sortir du placard, Marie-Lise Rousseau, *Le Devoir*, 4 novembre 2017

Article 12 : Mon homophobie à moi, Maxence Garneau, *La Presse*, 17 mai 2016

Article 13 : Quand ton orientation sexuelle s'avère difficile à affirmer, Louise Deschatelets, *Journal de Montréal*, 31 juillet 2018

Article 14 : Queer de pirate, Nathalie Petrowski, *La Presse*, 18 juin 2016

Article 15 : Renverser la vapeur dans les casernes, Sara Champagne, *La Presse*, 9

octobre 2017

Article 16 : Safia Nolin victime d'homophobie, Le sac de chips, *Journal de Montréal*, 13 août 2017

Article 17 : Samuel Bonnefont, Mathieu Horth Gagné, *Métro*, 11 août 2016

Article 18 : Survivre à la haine, Lise Ravary, *Journal de Montréal*, 3 mai 2016

Article 19 : Taxi homophobe, Jean-Philippe Daoust, *24h*, 13 octobre 2016

Article 20 : Trois mois de prison pour une attaque sur deux hommes, Michaël Nguyen, *Journal de Montréal*, 5 octobre 2017

Article 21 : Un homme fort contre l'homophobie, Caroline Touzin, *La Presse*, 8 juillet 2017

Article 22 : Une bédéiste trans perd ses créations et son logement, Ariane Labrèche, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017

Article 23 : Un enfant de 2 ans insulté parce qu'il porte une casquette rose, Vanessa Destiné, *Journal de Montréal*, 8 juin 2018

Article 24 : L'APCHQ « indignée » par des propos haineux et homophobes visant son porte-parole, Agence QMI, *Journal de Montréal*, 19 mai 2017

Article 25 : Sauvage agression dans le Village gai après une marche transgenre, Agence QMI, *Journal de Montréal*, 8 août 2017

Article 26 : Coeur de pirate se dit *queer*, Presse Canadienne, *La Presse*, 16 juin 2016

Article 27 : Mario Madera, Mario Madera, *La Presse*, 100 villes 100 voix

ANNEXE D : GRILLE D'ANALYSE

Thèmes principaux

- Homophobie
 - Performance de genre
 - Hétéronormativité
 - Harcèlement en ligne
 - Intimidation
 - Agression physique
 - Agression verbale
 - Insultes
 - Blagues
 - Menaces de mort
 - « doxing »
 - Transphobie
 - Dead naming
 - Manque de confiance en la police
 - Impact
 - Sentimental - souffrance
 - Perte de sécurité
 - Résilience
 - Réaction
 - Suppression de commentaires
 - Quitter l'environnement
 - Confrontation
 - Appel à la tolérance
- Identité individuelle
 - Trans-identité
 - Homosexualité
 - Individualité – différence
 - Rejet de l'orientation
- Identité de groupe
 - Identité professionnelle
 - Soutient
 - Famille
- Témoignage
 - Objectif
 - Témoigner de la présence d'homophobie
 - Pour générations futures
 - Changement social

ANNEXE E : CERTIFICATION ÉTHIQUE

UQAM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 2476
Certificat émis le: 06-02-2018

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 2: communication, science politique et droit, arts) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Le discours sur l'homophobie chez les personnes LGBT montréalaises
Nom de l'étudiant:	Guillaume LECLERC
Programme d'études:	Maîtrise en communication (recherche générale)
Direction de recherche:	Mélanie MILLETTE

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Mouloud Boukala
Président du CERPE 2 : Facultés de communication, de science politique et droit et des arts
Professeur, École des médias

BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed, S. et Stacey, J. (2001). Testimonial Cultures: An Introduction. *Cultural values*, 5(1), 1-6.
- Allen, D. J. (2002). The Role of Personality and Defense Mechanisms in the Adjustment to a Homosexual Identity. *Journal of Homosexuality*, 42(2), 45-62.
- Anderson, B. (2006). *Imagined communities : Reflections on the origins and the spread of nationalism*. New York : Verso.
- Annes, A. et Redlin, M. (2012). The Careful Balance of Gender and Sexuality: Rural Gay Men, the Heterosexual Matrix, and « Effeminophobia ». *Journal of Homosexuality*, 59(2), 256-288.
- Archakis, A. et Lampropoulou, S. (2009). Talking different heterosexualities: the permissive, the normative and the moralistic perspective - evidence from Greek youth storytelling. *Discourse & Society*, 20(3), 307-326.
- Armstrong, E. A. et Crage, S. M. (2006). Movements and Memory: The Making of the Stonewall Myth. *American Sociological Review*, 71(5), 724-751.
- Austin, A. et Goodman, R. (2016). The Impact of Social Connectedness and Internalized Transphobic Stigma on Self-Esteem Among Transgender and Gender Non-Conforming Adults. *Journal of Homosexuality*.
- Bajoit, G. et Vautier, C. (2009). Le concept de relation sociale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5(1), 51-65.
- Baker, P. (2002). *Polari - the Lost Language of Gay Men*. New York and London : Routledge.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45.
- Baril, A. (2017). Temporalité trans: identité de genre, temps transitoire et éthique médiatique. *Enfance Familles Générations, Article sous presses*.
- Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 17(1), 112-149.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. New Jersey : Prentice-Hall.
- Bonneville, L., Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Borrillo, D. (2001). *L'homophobie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- boyd, danah. (2011). Social network sites as networked publics: affordances, dynamics, and implications. Dans Z. Papacharissi, *A Networked Self: Identity*,

- Community, and Culture on Social Network Sites* (p. 39-58). New York and London : Routledge.
- Breton, B. (2013). Pas homophobes, mais... *Le Soleil* (Québec). Récupéré de <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/editoriaux/201303/07/01-4628841-pas-homophobes-mais.php>
- Brown, J. et Treveltham, R. (2010). Shame, Internalized Homophobia, Identity Formation, Attachment Style, and the Connection to Relationship Status in Gay Men. *American Journal of Men's Health*, 4(3), 267-276.
- Brown, M. T. (2009). LGBT Aging and Rhetorical Silence. *Journal of NSRC*, 6(4), 65-78.
- Browne, K. et Nash, C. J. (2016). Queer Methods and Methodologies: An Introduction. Dans K. Browne et C. J. Nash, *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research* (p. 1-24). London and New York : Routledge.
- Burn, S. M., Kadlec, K. et Rexer, R. (2005). Effects of Subtle Heterosexism on Gays, Lesbians, and Bisexuals. *Journal of Homosexuality*, 49(2), 23-38.
- Butler, J. (1997). *Excitable Speech*. New York : Routledge.
- Cabestan, P. (2015). Qui suis-je? Identité-ipse, identité-idem et identité narrative. *Le Philosophoire*, 1(43), 151-160.
- Carter, M. J. et Fuller, C. (2016). Symbols, meaning, and action: The past, present, and future of symbolic interactionism. *Current Sociology*, 64(6), 931-961.
- Castro-Convers, K., Gray, L. A., Ladany, N. et Metzler, A. E. (2005). Interpersonal Contact Experiences with Gay Men. *Journal of Homosexuality*, 49(1), 47-76.
- Chamberland, L., Beauchamp, J., Dumas, J. et Kamgain, O. (2016). *Aîné.e.s LGBT: favoriser le dialogue sur la préparation de leur avenir et de leur fin de vie, et la prise en charge communautaire*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Chamberland, L., Émond, G., Julien, D., Otis, J. et Ryan, B. (2011). *L'homophobie à l'école secondaire au Québec - Portrait de la situation, impacts et pistes de solution*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Chamberland, L. et Lebreton, C. (2010). La santé des adolescentes lesbiennes et bisexuelles: état de la recherche et critique des biais androcentristes et hétérocentristes. *Recherches féministes*, 23(2), 91-107.
- Chamberland, L. et Thérault-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gays et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82-96.
- Chambon, N. (2008). Narration et situation. « Faire récit » et oeuvrer à la publicisation d'une histoire sans papier. *Les cahiers SAPP*, 1-8.
- Chiang, S.-Y. (2010). « Well, I'm a lot of things, but I'm sure not a bigot »: Positive self-representation in confrontational discourse on racism. *Discourse & Society*, 21(3), 273-294.
- Churchill, W. (1967). *Homosexual Behavior among Males: A Cross-cultural and Cross-species Investigation*. New York : Hawthorne.

- Cohen, A. P. (2013). *Symbolic Construction of Community*. Londres : Routledge.
- Conley, T. D., Devine, P. G., Rabow, J. et Evett, S. R. (2003). Gay Men and Lesbian's Experiences in and Expectations for Interactions with Heterosexuals. *Journal of Homosexuality*, 44(1), 83-109.
- Coopman, A.-L. et Janssen, C. (2010). La narration de soi en groupe: le récit comme tissage du lien social. *Les cahiers de psychologie*, 1(34), 119-134.
- Costa, P. A. et Davies, M. (2012). Portuguese Adolescent's Attitudes Toward Sexual Minorities: Transphobia, Homophobia, and Gender Role Beliefs. *Journal of Homosexuality*, 59(10), 1424-1442.
- Crockel, K. (2018). The Lives Lost or Changed Forever in the Pulse Nightclub Attack. *The New York Times* (New York). Récupéré de <https://www.nytimes.com/2018/06/12/us/pulse-nightclub-shooting-anniversary.html>
- Crosby, J. R. et Wilson, J. (2015). Let's Not, and Say We Would: Imagined and Actual Responses to Witnessing Homophobia. *Journal of Homosexuality*, 62(7), 957-970.
- Dam, S. (2005). *No Femmes, Queens or Flamers!: Gay Male Effeminacy and the Culture of Shame* (Thèse en Communication). Université Concordia.
- Dany, L. (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. Dans G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau, *Les représentations sociales* (p. 85-102). Bruxelles : de Boeck.
- Dauge-Roth, A. E. M. (1999). *Testimonial literature and experiences of alterity: AIDS narratives and diaries in France* (Doctorat en philosophie). University of Michigan.
- Delaunay, M. (2013). *Rapport sur le vieillissement des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT) et des personnes vivant avec le VIH (PVVIH)*.
- Dorais, M. (1994). La recherche des causes de l'homosexualité: une science-fiction? Dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais, *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie* (p. 92-146). Montréal : VLB Éditeur.
- Dorais, M. (2000). *Mort ou fif: la face cachée du suicide chez les garçons*. Montréal : VLB Éditeur.
- Dorais, M. et Verdier, É. (2005). *Petit manuel de gayrilla à l'usage des jeunes*. Laval : H&O Éditions.
- Duguay, S. (2016). "He has a way gayer Facebook than I do": Investigating sexual identity disclosure and context collapse on a social networking site. *New Media & Society*, 18(6), 891-907.
- Dunbar, E. (2006). Race, Gender, and Sexual Orientation in Hate Crime Victimization: Identity Politics or Identity Risks? *Violence and Victims*, 21(3), 323-337.
- Dunkle, J. S. (2018). Indifference to the difference? Older lesbian and gay men's perceptions of aging services. *Journal of Gerontological Social Work*, 61(4), 432-459.
- Dunn, T. R. (2010). Remembering Matthew Shepard: Violence, Identity, and Queer

- Counterpublic Memories. *Rhetoric & Public Affairs*, 13(4), 611-652.
- Dutey, P. (1994). Des mots aux maux. Dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais, *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie*. Montréal : VLB Éditeur.
- Etter-Lewis, G. (1991). Standing up and speaking out: African American women's narrative legacy. *Discourse & Society*, 2(4), 425-437.
- Fine, L. E. (2011). Minimizing Heterosexism and Homophobia: Constructing Meaning of Out Campus LGB Life. *Journal of Homosexuality*, 58(4), 521-546.
- Fox, C. O. et Ore, T. E. (2010). (Un)Covering Normalized Gender and Race Subjectivities in LGBT « Safe Spaces ». *Feminist Studies*, 36(3), 529-700.
- Fraïssé, C. (2011). *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Furnham, A. et Saito, K. (2009). A Cross-Cultural Study of Attitudes Toward and Beliefs About, Male Homosexuality. *Journal of Homosexuality*, 56(3), 299-318.
- Geoffroy, M. et Chamberland, L. (2015). Discrimination des minorités sexuelles et de genre au travail : quelles implications pour la santé mentale ? *Santé mentale au Québec*, 40(3), 145-172.
- Goffman, E. (1956). *The presentation of self in everyday life* (University of Edinburg). Edinburg : (s. é.).
- Goffman, E. (1963). *Stigma* (freelis.org). London : Penguin. Récupéré de <https://http://www.freelists.org/archives/sig-dsu/11-2012/pdfKhTzvDli8n.pdf>
- Gorman-Murray, A., Johnston, L. et Waitt, G. (2016). Queer(ing) Communication in Research Relationships: A Conversation about Subjectivities, Methodologies and Ethics. Dans K. Browne et C. J. Nash, *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research* (p. 97-112). London and New York : Routledge.
- Grady, J., Marquez, R. et McLaren, P. (2012). A Critique of Neoliberalism with Fierceness: Queer Youth of Color Creating Dialogues of Resistance. *Journal of Homosexuality*, 59(7), 982-1004.
- Halperin, D. M. (2003). The Normalization of Queer Theory. *Journal of Homosexuality*, 45(2-4), 339-343.
- Handfield, K. (2014). *Le rôle du témoignage dans la reconstruction identitaire d'une mère vivant un deuil complexe: étude du cas de Monique Lépine* (Maîtrise en Travail Social). Université du Québec à Montréal.
- Harbaugh, E. et Lindsey, E. W. (2015). Attitudes Toward Homosexuality Among Young Adults: Connections to Gender Role Identity, Gender-Typed Activities, and Religiosity. *Journal of Homosexuality*, 62(8), 1098-1125.
- Hébert, B., Chamberland, L. et Enriquez, M. C. (2015). *Mieux intervenir auprès des aîné.e.s trans*. Montréal.
- Heckert, J. (2016). Intimacy with strangers/Intimacy with self: Queer Experiences of Social Research. Dans K. Browne et C. J. Nash, *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research* (p. 41-54). London and New York : Routledge.

- Hegarty, P. et Massey, S. (2006). Anti-Homosexual Prejudice ... As Opposed to What? *Journal of Homosexuality*, 52(1-2), 47-71.
- Hetzl, C. J. (2011). Exploring the Relationship Between Public Opinion and Personal Attitudes and Behavior Toward Lesbians and Gay Men: Social Conformity Revisited. *Journal of Homosexuality*, 58(10), 1421-1441.
- Holman Jones, S. et Adams, T. E. (2016). Autoethnography is a Queer Method. Dans K. Browne et C. J. Nash, *Queer Methods and Methodologies* (p. 195-214). London and New York : Routledge.
- Homophobie. (2018). Dans *Larousse*. Éditions Larousse. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/homophobie/40296>
- Honneth, A. (2003). Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». *La Découverte*, 1(23), 137-151.
- Hooghe, M., Claes, E., Harell, A., Quintelier, E. et Dejaeghere, Y. (2010). Anti-Gay Sentiment Among Adolescents in Belgium and Canada: A Comparative Investigation into the Role of Gender and Religion. *Journal of Homosexuality*, 57(3), 384-400.
- hooks, bell. (1981). *Ain't I a woman : black women and feminism*. Boston : South End Press.
- Hopkinson, R. A., Keatley, E., Glaeser, E., Erickson-Schroth, L., Fattal, O. et Nicholson Sullivan, M. (2016). Persecution Experiences and Mental Health of LGBT Asylum Seekers. *Journal of Homosexuality*.
- Houston, M. et Kramarae, C. (1991). Speaking from silence: methods of silencing and of resistance. *Discourse & Society*, 2(4), 387-399.
- Hunt, C. J., Piccoli, V., Carnaghi, A., Di Blas, L., Hvastja-Stefani, L., Pelamatti, G. M. et Cavallero, C. (2016). Adolescents' Appraisal of Homophobic Epithets: The Role of Individual and Situational Factors. *Journal of Homosexuality*, 63(10), 1422-1438.
- Jackman, M. C. (2016). The Trouble with Field Work: Queering Methodologies. Dans K. Browne et C. J. Nash, *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research* (p. 113-128). London and New York : Routledge.
- Jones Jr, R. G. et Calafell, B. M. (2012). Contesting Neoliberalism Through Critical Pedagogy, Intersectional Reflexivity, and Personal Narrative: Queer Tales of Academia. *Journal of Homosexuality*, 59(7), 957-981.
- Jowett, A. (2017). « One can hardly call them homophobic »: Denials of antigay prejudice within the same-sex marriage debate. *Discourse & Society*, 1-15.
- Kimmel, D. (2014). Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Aging Concerns. *Clinical Gerontologist*, 37(1), 49-63.
- Kirsch, M. (2006). Queer Theory, Late Capitalism, and Internalized Homophobia. *Journal of Homosexuality*, 52(1-2), 19-45.
- Lacroix, G. et Pont, G. (2014). Homo, la haine : témoigner contre l'homophobie ordinaire. *France Télévisions Éditions Numériques*. Récupéré de <http://temoignages.francetv.fr/homos-la-haine/>

- Lehne, G. K. (1976). Homophobia among Men. Dans D. Davis et R. Brannon, *The Forty-nine Percent Majority: The Male Sex Role*. Reading, MA : Addison-Wesley.
- Levitt, E. et Klassen, A. D. (1974). Public Attitudes toward Homosexuality: Part of the 1970 National Survey by the Institute for Sex Research. *Journal of Homosexuality*, 1(1), 29-43.
- Lipiansky, E. M. (1993). L'identité dans la communication. *Communication et langages*, (97), 31-37.
- Lovaas, K. E., Elia, J. P. et Yep, G. A. (2006). Shifting Ground(s). *Journal of Homosexuality*, 52(1-2), 1-18.
- Luka, M. E. et Millette, M. (2018). (Re)framing Big Data: Activating Situated Knowledges and a Feminist Ethics of Care in Social Media Research. *Social Media + Society*, 1-10.
- Maalouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris : B. Grasset.
- McClain, Z., Hawkins, L. A. et Yehia, B. R. (2016). Creating Welcoming Spaces for Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender (LGBT) Patients: An Evaluation of the Health Care Environment. *Journal of Homosexuality*, 63(3), 387-393.
- McCutcheon, L. (2009). *Pour que vieillir soit gai - Fondation Émergence : Fondation Émergence*. Récupéré de <https://www.fondationemergence.org/nos-programmes/pour-que-vieillir-soit-gai/>
- McCutcheon, L. (2014). *L'homophobie dénoncée*. Montréal : Gai Écoute.
- McLaren, S. (2016). The Interrelations Between Internalized Homophobia, Depressive Symptoms, and Suicidal Ideation Among Australian Gay Men, Lesbians, and Bisexual Women. *Journal of Homosexuality*, 63(2), 156-168.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, Self, and Society*. Chicago : University of Chicago.
- Memmi, A. (1985). *Portrait du colonisé*. Paris : Gallimard.
- Meyer, I. H. et Dean, L. (1998). Internalized Homophobia, Intimacy, and Sexual Behavior among Gay and Bisexual Men. Dans G. H. Herek, *Stigma and Sexual Orientation: Understanding Prejudice against Lesbians, Gay Men, and Bisexuals* (p. 160-186). Thousand Oaks : SAGE Publications.
- Mizock, L. et Mueser, K. T. (2014). Employment, Mental Health, Internalized Stigma, and Coping With Transphobia Among Transgender Individuals. *Psychology of Sexual Orientation and Gender diversity*, 1(2), 146-158.
- Mock, J. (2017). The Mermaid Trend Has an Extra-Special Meaning for Many Trans Women | Allure. *Allure*, section Wellness, p. [en ligne].
- Moore, D. et MacLean Rennie, A. (2006). Hated Identities: Queers and Canadian Anti-hate Legislation. *Canadian Journal of Criminology & Criminal Justice*, 48(6), 823-836.
- Morin, S. F. et Garfinkle, E. M. (1978). Male Homophobia. *Journal of Science Issues*, 34(1), 29-47.
- Mucchielli, R. (2006). *L'analyse de contenu*. Issy-les-Moulineux : ESF.
- Mulick, P. S. et Wright Jr, L. W. (2002). Examining the Existence of Biphobia in the Heterosexual and Homosexual Populations. *Journal of Bisexuality*, 2(4), 45-64.

- Munson, S. et Cook, C. (2016). Lesbian and bisexual women's sexual healthcare experiences. *Journal of Clinical Nursing*, 25, 3497-3510.
- Nagoshi, J. L., Adams, K. A., Terrell, H. K., Hill, E. D., Brzuzy, S. et Nagoshi, C. T. (2008). Gender Differences in Correlates of Homophobia and Transphobia. *Sex Roles*, 59, 521-531.
- Orel, N. A. (2014). Investigating the Needs and Concerns of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Older Adults: The Use of Qualitative and Quantitative Methodology. *Journal of Homosexuality*, 61(1), 53-78.
- Ortiz-Hernandez, L. et Granados-Cosme, J. A. (2006). Violence Against Bisexuals, Gays and Lesbians in Mexico City. *Journal of Homosexuality*, 50(4), 113-140.
- Otis, M. D. (2007). Perceptions of Victimization Risk and Fear of Crime Among Lesbians and Gay Men. *Journal of Interpersonal Violence*, 22(2), 198-217.
- Otis, M. D. et Skinner, W. F. (1996). The Prevalence of Victimization and Its Effect on Mental Well-Being Among Lesbian and Gay People. *Journal of Homosexuality*, 30(3), 93-121.
- Palmer, V. (2007). Narrative repair: [re]covery, vulnerability, service, and suffering. *Illness, Crisis & Loss*, 15(4), 371-388.
- Peterson, D. (2011). Neoliberal Homophobic Discourse : Heteronormative Human Capital and the Exclusion of Queer Citizens. *Journal of Homosexuality*, 58(6-7), 742-757.
- Peterson, T. L. et Gerrity, D. A. (2006). Internalized Homophobia, Lesbian Identity Development, and Self-Esteem in Undergraduate Women. *Journal of Homosexuality*, 50(4), 49=75.
- Planned Parenthood Toronto. (2004). *Hear me out: true stories of Teens Educating And Confronting Homophobia*. Toronto : Second Story Press.
- Plummer, K. (1995). Telling sexual stories in a late modern world. *Studies in symbolic interaction*, (18), 101-120.
- Polari : The code language gay men used tu survive. (2018). *BBC* (London). Récupéré de <http://www.bbc.com/culture/story/20180212-polari-the-code-language-gay-men-used-to-survive>
- Ranahan, M. E. (2017). Planning for the Residential Needs of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Older Adults. *Journal of Community Practice*, 25(2), 158-171.
- Richard, G., Vallerand, O., Petit, M.-P. et Charbonneau, A. (2015). Discussing Sexual Orientation and Gender in Classrooms: A Testimonial-Based Approach to Fighting Homophobia in Schools. *The Educational Forum*, 79(4), 421-435.
- Robinson, S. J., Johnson, J. R. et Rich, M. D. (2015). Inviting the Breach: Confronting Homophobia in the Name of Social Justice. *Journal of Homosexuality*, 62(7), 902-923.
- Roeder, T. (2015). « You Have to Confess »: Rape and the Politics of Storytelling. *Journal of Feminist Scholarship*, 9, 18-29.
- Romera, M. (2015). The transmission of gender stereotypes in the discourse of public educational spaces. *Discourse & Society*, 26(2).
- Rondeau, K. (2011). L'autoethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée

- au cœur de la construction identitaire. *Recherches Qualitatives*, 30(2), 48-70.
- Rooke, A. (2009). Queer in the Field: On Emotions, Temporality, and Performativity in Ethnography. *Journal of Lesbian Studies*, 13(2), 149-160.
- Rowen, C. J. et Malcolm, J. P. (2003). Correlates of Internalized Homophobia and Homosexual Identity Formation in a Sample of Gay Men. *Journal of Homosexuality*, 43(2), 77-92.
- Ryan, M., Broad, K. L., Walsh, C. F. et Nutter, K. L. . (2013). Professional Allies: The Storying of Allies to LGBTQ Students on a College Campus. *Journal of Homosexuality*, 60(1), 83-104.
- Sangster, J. (1994). Telling our stories: feminist debates and the use of oral history. *Women's History Review*, 3(1), 5-28.
- Savard-Moisan, R. (2017). *Le traitement médiatique du mouvement #agressionnondénoncée dans la presse écrite québécoise francophone* (Maîtrise en Communication). Université du Québec à Montréal.
- Schaffer, K. et Smith, S. (2004). Venues of Storytelling: the circulation of testimony in human rights campaigns. *Life Writing*, 1(2), 3-26.
- Smith, S. K. et Turell, S. C. (2017). Perceptions of Healthcare Experiences: Relational and Communicative Competencies to Improve Care for LGBT People. *Journal of Social Issues*, 73(3), 637-657.
- Solomon, D., McAbee, J., Asberg, K. et McGee, A. (2015). Coming Out and the Potential for Growth in Sexual Minorities: The Role of Social Reactions and Internalized Homonegativity. *Journal of Homosexuality*, 62(11), 1512-1538.
- Speer, S. A. et Potter, J. (2000). The management of heterosexist talk: conversational resources and prejudiced claims. *Discourse & Society*, 11(4), 543-572.
- Spencer, L. (2014). Performing Transgender Identity in The Little Mermaid : From Andersen to Disney. *Communication studies*, 65(1), 112-127.
- Statistiques Canada. (2017). *Données sur les crimes haineux déclarés par la police, 2016*. Ottawa.
- Stone Peters, J. (2005). « Litterature, » the « Rights of Man, » and Narrative of Atrocity: Historical Backgrounds to the Culture of Testimony. *Yale Journal of Law & the Humanities*, 17(2), 253-283.
- Sussman, T., Brotman, S., MacIntosh, H., Chamberland, L., MacDonnell, J., Daley, A., ... Churchill, M. (2018). Supporting Lesbian, Gay, Bisexual, & Transgender Inclusivity in Long-Term Care Homes: A Canadian Perspective. *Canadian Journal on Aging*, 37(2), 121-132.
- Taragoni, F. (2014). La prise de parole comme processus de subjectivation politique. Une approche sociologique. *Tumultes*, 2(43), 175-190.
- Todd Weiss, J. (2003). GL vs BT. *Journal of Bisexuality*, 3(3-4), 25-55.
- Tönnies, F. (1922). *Communauté et société: Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Retz-Centre d'Études et de Promotion de la Lecture.
- Troisfontaines, C. (1989). La temporalité de la pensée chez Descartes. *Revue Philosophique de Louvain*, 73, 5-22.
- Warriner, K., Nagoshi, C. T. et Nagoshi, J. L. (2013). Correlates of Homophobia,

- Transphobia, and Internalized Homophobia in Gay or Lesbian and Heterosexual Samples. *Journal of Homosexuality*, 60(9), 1297-1314.
- Weber, C. (2016). « What is told is always in the telling »: Reflections on Faking It in 21st Century IR/Global Politics. *Millenium: Journal of International Studies*, 45(1), 119-130.
- Wehbi, s. (2004). *Community organizing against homophobia and heterosexism*. Birmingham : Haworth Press.
- Weiss, J. (2011). Reflective Paper: GL vs BT: The Archeology of Biphobia and Transphobia Within the U.S. Gay and Lesbian Community. *Journal of Bisexuality*, 11(4), 498-502.
- Welzer-Lang, D. (1994). L'homophobie: la face cachée du masculin. Dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais, *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie* (p. 13-91). Montréal : VLB Éditeur.
- Welzer-Lang, D., Dutey, P. et Dorais, M. (1994). *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*. Montréal : VLB Éditeur.
- Wong, F. Y., McCreary, D. R., Carpenter, K. M., Engle, A. et Korchynsky, R. (1999). Gender-Related Factors Influencing Perceptions of Homosexuality. *Journal of Homosexuality*, 37(3), 19-31.
- Wong, J. P.-H. et Poon, M. K.-L. (2013). Challenging homophobia and heterosexism through storytelling and critical dialogue among Hong Kong Chinese Immigrant parents in Toronto. *Culture, Health & Sexuality*, 15(1), 15-28.
- Woodford, M. R., Chonody, J. M., Kulick, A., Brennan, D. J. et Renn, K. (2015). The LGBQ Microaggressions on Campus Scale: A Scale Development and Validation Study. *Journal of Homosexuality*, 62(12), 1660-1687.
- Yelle, F. et Bellerive, K. (2016). Contribution des féminismes aux études en communication médiatique. Dans F. Aubin et J. Rueff, *Perspectives critiques en communication* (p. 279=300). Montréal : Presses de l'Université du Québec.